RICHELIEU ET ONTARIO CONTINUE DE MONTER : SA DERNIERE COTATION EST 111 7-8.

Le Canada

M. NAPOLEON HEBERT ELU PRESIDENT DU CHAMPETRE.

VOL. XI — No 209. MONTREAL, SAMEDI 6 DECEMBRE 1913 — QUOTIDIEN DU MATIN. ix : DEUX SOUS

Conseil Législatif 1 juil. 13 67-7

LA SESSION PROVINCIALE

La chambre siège longuement en comité général pour étudier les choses agricoles

LE TRAVAIL DE M. PELLETIER A LONDRES

Il est franchement apprécié par M. Bernier, député conservateur de Lévis

(De notre correspondant parlementaire)

Québec, 5 — La Chambre a siégé longuement, cet après-midi, en comité général sous la présidence de M. J. A. Tessier, député de Trois-Rivières, orateur suppléant. On y a discuté longuement une résolution concernant les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles et autres associations agricoles, et ce qui, chose étrange a donné l'occasion à M. Lavergne, d'exercer sa verve de plaisanterie.

La Chambre a voté les subsides à Sa Majesté pour les institutions de Charité et de Bienfaisance. Puis sous la rubrique, "Divers" du budget de 1914-15, l'item de "agence en France" a donné lieu à un débat pas très long mais un peu inattendu, et au cours duquel M. Bernier, député de Lévis, a déclaré qu'il était resté très favorablement impressionné de ce qu'il avait vu à l'agence de la Province de Québec à Londres et a fait des compliments de HAUTE APPRECIATION du travail accompli là-bas par l'hon. Dr Pelletier. On a soulevé aussi la question d'une agence similaire à Paris et à Bruxelles.

Il y avait à peine quorum à la Chambre, cet après-midi, il est probable que les sujets intéressants qui ont été discutés incidemment, reviendront sur le tapis alors que la Chambre sera à son grand complet. On doit ajouter à cet aperçu général de la séance du 5 décembre 1913 que M. Doris, député de Napierville, a contribué par quelques remarques, à donner aux délibérations une note parfois gaie.

L'hon. M. Caron a présenté une résolution à l'effet que "En sus du mode indiqué dans l'article 1855 des statuts refondus 1909 tel qu'amendé par la loi 1, George V (1ère session) chapitre 13, section 8, le ministre de l'Agriculture et de la Voirie pourra employer la balance de deniers y mentionnée à faire des prêts à une société d'agriculture ou à un cercle agricole où à d'autres associations agricoles pour toutes autres fins agricoles.

Et l'impulsif député de Montmagny, inspiré par le député des Deux Montagnes, lancé sur sa monture à bride sur le cou, agace la Chambre pendant quelque quart d'heure, ce qu'il lui a permis de parler de toute sorte de choses, et le plus souvent de choses qu'il ne connaissaient même pas, ce fut un pot pourri parlementaire; il prétendait que cette résolution devrait être référée au comité de l'agriculture (sic), trouva même l'occasion de parler de l'exposition provinciale de Québec.

Finalement pour couronner l'incident, M. Doris, député de Napierville, se leva au nom des cultivateurs de son comté comme de tous ceux de la Province et qu'il représente pour rendre hommage à l'hon. ministre de l'Agriculture qu'il trouve bien de son goût parce que c'est un homme de talent et bien dévoué aux intérêts des cultivateurs.

Etant un des plus vieux "législateurs" dans cette Chambre,il a vu M. Caron jadis siéger près de lui,et c'est là qu'il a commencé à l'apprécier, et il l'apprécie encore davantage maintenant que son ancien voisin, le député de l'Islet est devenu le ministre de l'Agriculture. Les collègues du député de Napierville, le premier ministre comme le chef de l'Opposition perdent de leur gravité habituelle quand M. Doris"prend la parole", et il y a des sourires sur toutes les lèvres ; puis le député de Napierville déclare qu'il est un franc libéral et qu'il regrette d'avoir été absent l'autre soir, car il aurait aimé voter pour son ami MacKenzie.

La résolution est adoptée en troisième lecture, à la condition que le bill, à la demande de M. Lavergne, soit référé au comité de l'Agriculture.

On passe ensuite à la considération des subsides à Sa Majesté, ceux d'une nature qui ne souffre pas discussion, comme destinés aux institutions de charité et de bienfaisance à Montréal, à Québec, et dans diverses villes et localités de la province ; on vote environ $70,000 sous cette rubrique.

Vers" l'item "Agence en France", 53,000. Sir Lomer Gouin informa la Chambre que depuis quelques années la province n'avait pas d'agent en France. L'année dernière, le même item avait été voté, mais le montant, comme tout autre non dépensé retourna au trésor. Nous demandons cette année à ce qu'il soit voté au cas où il serait nommé un titulaire, sans que cela veuille dire que le gouvernement projette d'en nommer un.

M. Lavergne regrette qu'il ne soit pas fait autant à Paris et à Bruxelles ce que l'on fait à Londres pour représenter la province de Québec. Il considère que, malgré qu'il apprécie beaucoup le travail de l'agence de la province à Londres, s'est néanmoins $11,000 que coûte annuellement cette agence, pour aider à diminuer l'influence française en Amérique ; c'est une question excessivement sérieuse et qu'il est de l'intérêt même de la Couronne Britannique que la population de langue française en Canada maintienne son rôle et ses traditions, et c'est la plus sûre garantie des institutions britanniques en Canada, contre l'annexion à nos voisins du sud et dont nous ne sommes séparés que par une ligne imaginaire ; selon le député de MONTAMGNY une agence aurait dû être établie à PARIS et à BRUXELLES, avant même celle de Londres, mais puisque celle de Londres existe que celles de PARIS et de BRUXELLES soient établies immédiatement.

M. Bernier, député de Lévis, est heureux de faire part de l'excellente impression que lui a créée l'agence de la province de Québec à Londres et qu'il est bien d'avis aussi qu'une agence de même nature et de semblable importance serait extrêmement utile, et à Paris et à Bruxelles. A l'agence de Londres, l'installation des produits de la province de Québec est littéralement attrayante ; les vitrines sont un véritable musée, et le travail qu'y fait l'hon. Dr Pelletier, aidé de son personnel qu'il dirige avec intelligence, est absolument fructueux. M. Bernier ne regrette qu'une chose, c'est que le traitement de l'agent de la province ne soit pas proportionné à l'importance de ses fonctions. "Je suis convaincu, dit-il, que ce bureau rendra de très grands services, si nous l'outillons comme il faut."

Sir Lomer Gouin remercie le député de Lévis des compliments à l'adresse de l'hon. Dr Pelletier, ce qui prouve que le gouvernement a eu la main heureuse en faisant ce choix ; quant à la question d'une agence à Paris, le premier ministre fait l'historique de cette agence, dont les débuts furent l'agence de la province de Québec seule, puis elle devint plus tard celle du Canada.

Quand l'hon. sénateur Roy succéda à l'hon. M. Fabre, décédé, ou du moins quelque temps après, les autorités fédérales jugèrent que l'agence de la province de Québec combinée avec celle du Canada était incompatible et le gouvernement fédéral éleva le traitement du commissaire canadien à $12,000, ce qui permit au commissaire canadien d'abandonner son rôle d'agent de la province de Québec et pour lequel il recevait $3,000. Depuis ce moment, la province de Québec n'a pas de représentant là. Ou nous aurons une agence à Paris ou à Bruxelles ? C'est une question, dit Sir Lomer, il faut, je crois y regarder par deux fois. Je suis moi-même, tout comme le député de Montmagny, de sang français, la langue française m'est aussi chère qu'elle peut l'être à lui-même, tout comme mes sentiments à l'égard de la France, notre ancienne mère-patrie, sont aussi profonds et aussi chauds que les siens, j'ai aussi conscience du devoir qu'il y a à remplir à ce sujet, et comme c'est une question assez importante, j'aimerais à entendre l'opinion des membres de cette Chambre alors que la plupart seront présents."

Il y a à considérer également si une agence à Paris serait bien vue par l'ambassade anglaise, alors que le commissariat canadien se centrait parfois gêné.

Et M. Lavergne réplique en réclamant ce qu'il a tout d'abord demandé ; finalement l'incident est clos quand Sir Lomer eut déclaré que la question reviendra au cours de la session.

On a fait subir plusieurs bills en seconde lecture, puis la Chambre s'est ajournée à mardi, à 8 hrs p.m.

LA SITUATION FINANCIERE

UN JOURNALISTE ANGLAIS PREDIT QUE LES AFFAIRES SERONT MOINS ACTIVES EN 1914 QU'EN 1913.

Toronto, 5. — "J'apprends de bonne source", dit Sir G. Paish, éditeur du "London Economist" "que les directeurs du C.P.R. sont à préparer et publieront bientôt un plan financier, qui leur permettra, au lieu d'augmenter leur capital, d'accorder aux associés un bon bonus".

Au cours de l'entrevue, Sir George, rapporta le paragraphe qu'il avait câblé à son journal :

"Les affaires en Canada sont encore actives et le resteront à un haut degré en 1914, quoique l'activité puisse ne pas être aussi grande qu'en 1913 — Un grand montant de travaux de construction est encore en projets et une partie des fonds pour exécuter ces travaux sont trouvés. La grande somme de $70,000,000 recueillie par le Canada, principalement à Londres et à New-York, pendant la dernière année fournira une grande partie du capital requis pour exécuter les constructions au Canada l'an prochain et l'on diminuera probablement les nouveaux emprunts.

Parmi les chemins de fer, seul, le C.P.R. n'aura pas besoin de sommes considérables et le montant requis par cette compagnie sera beaucoup moindre que l'an dernier.

Les grandes récoltes du Canada, cette année, ont grandement amélioré la situation, et ont donné aux cultivateurs beaucoup d'argent.

La grande entrée d'or au pays, due aux ventes de grains, et le fait que l'économie politique améliorée du pays donnent de l'assurance dans l'avenir.

Tout le monde désire éviter des emprunts excessifs par le Canada et quoique toute réduction dans le nouveau capital obtenu d'en dehors doive causer une diminution de l'activité du commerce, le pays n'aura aucune difficulté à supporter le fardeau de l'intérêt des grands emprunts faits dans ces dernières années.

L'AUTONOMIE DE L'IRLANDE

Le gouvernement impérial s'occupe de la révolte de l'Ulster-Defense de porter des armes en Irlande

LE COMPROMIS SERA-T-IL ACCEPTE

Les ouvriers sont ouvertement opposés aux discours insensés et révolutionnaires de Sir Edward Carson

Londres, 5 — Le cabinet britannique a commencé ce soir de s'occuper de la révolution de l'Ulster, qu'il avait ignorée jusqu'ici. Par proclamation royale, le cabinet a défendu de transporter des armes et des munitions en Irlande.

Le cabinet, jusqu'ici était resté dans l'expectative; les disciples de Sir Edward Carson, depuis des mois, ont annoncé leurs préparatifs militaires par tous les moyens possibles. Au début de son discours, le premier ministre Asquith dit:

"J'ai cherché en vain, de la part de l'opposition une suggestion qui rendit possible un règlement à l'amiable, et je crois l'avoir trouvée, là où je ne m'attendais pas de la trouver."

En terminant, le premier ministre dit: "J'espère que la discussion, faite librement et franchement d'après les lignes que j'ai traçées à Lady Bank et d'après celles de Sir Edward Carson, pourra apporter un terme à la longue controverse et un règlement de la question qui obtiendra le consentement de tous les partis en cause. Je crois avec Sir Edward Carson, que nous devons prendre en considération la cause de la minorité Irlandaise; mais, aussi,nous ne devons pas oublier la cause de la majorité, qui, après une lutte qui a duré longtemps, voit, à cette heure, le succès lui sourire."

Le discours de M. Asquith vient à un moment où les journaux considéraient que les efforts en vue d'un règlement étaient arrivés à une impasse et voyaient avec crainte l'avenir. Si le compromis est accepté, une grande cause en sera due à l'agitation qui règne dans l'armée depuis une semaine. Sir Edward Carson et quelques Unionistes éminents, notamment Lord Lansdowne et Andrew Bonar Law, ont suggéré dans leurs discours, que les officiers devraient résigner et les soldats refuser de faire feu si on leur ordonnait de tirer sur les Protestants.

Les chefs des unions du travail ont accueilli ces discours comme les précédents et ont demandé, avec indignation pourquoi Sir Edward Carson avait eu la permission de préconiser une telle politique, lorsque Tom Mann, fut récemment emprisonné à cause d'un discours dans lequel il recommandait aux soldats de refuser de faire feu sur les grévistes.

La situation présente du travail est si délicate que les conservateurs semblent commencer à redouter l'effet de leurs paroles.

Même Sir Edward Carson déclare maintenant que le premier devoir de l'armée est d'obéir aux commandements.

Un journal de Dublin, disait aujourd'hui, que le Secrétaire de la Guerre, M. Seeley, avait demandé la résignation du Major Crichton, des gardes à cheval, et fils du Vicomte Erne, à cause de ses relations avec les volontaires de l'Ulster.

Mais, sur la menace faite par huit gardes de se retirer, le ministre s'est désisté de sa demande.

Nottingham, 5. — Sir Edward Carson, dans un discours prononcé ici ce soir, a déclaré que les volontaires de l'Ulster sont au nombre de 90,000 qu'ils sont bien déterminés à attendent des ordres.

CHEZ LES MOROS

Mme Spencer s'en va les enseigner.

New-Yorki 5. — Madame L. Spencen, philanthrope, est partie de New-York sur un navire océanique pour se rendre à Jolo, Iles Philippines, où elle passera un an ou plus à se dévouer à l'éducation des Moros. Elle est accompagnée par Mademoiselle Virginia Young, diaconesse de l'église épiscopale protestante St-Georges, à laquelle Mme Spencer appartient et où elle a longtemps enseigné la bible.

Mme Spencer déclare que ce n'est pas son intention de faire de l'apostolat, comme chrétienne, chez les Moros, qui sont Mahométans ; mais elle veut les aider à organiser le meilleur genre de vie possible, d'après leurs croyances.

Le commissaire de police Waldo, qui s'est rendu à bord du navire, a longtemps questionné Mme Spencer. Waldo a été soldat aux Philippines.

"Je doute que les autorités des îles laisseront ces femmes se rendre chez les Moros, dit-il. Ce sont des fanatiques qui croient que, en tuant des chrétiens, ils mériteront la récompense céleste.

L'INCIDENT DE SAVERNE

La garnison est transportée à Hagenan.

Berlin, 5. — Au Reichstag la plupart des partis politiques semblent satisfaits de la décision de l'Empereur Guillaume.

On croit que c'est là un premier pas de fait dans le règlement de l'incident de Saverne, on croit ainsi que les officiers en faute seront assez punis.

Les membres du parti Catholiques ont déclaré que le transport du régiment de Saverne à Hagenan appelle aussi les officiers qui sont transportés des quartiers confortables de la garnison et obligés de faire de grandes dépenses.

Les députés d'Alsace, cependant, ont exprimé leur mécontentement à propos de la perte d'argent que les habitants de Saverne subiront par suite du transport du régiment. Ceci, disent-ils, sera comme une punition infligée aux citoyens de cette ville. Les Alsaciens demandent le transport des officiers en faute.

Les socialistes ne semblent pas, non plus, contents de la manière dont le gouvernement a résolu la difficulté.

Berlin, 6. — La décision de l'empereur Guillaume sur l'incident de Saverne à produit une vive impression partout. L'on espère que cette décision rendra plus sages et plus prudents les officiers.

Dans presque tous les cercles militaires et politiques on a loué l'attitude de l'empereur.

Une enquête sera faite à Saverne afin de connaître tous les détails de l'incident, et afin de voir à ce que tous les officiers observent strictement la loi.

TRUC ARRETE

Chicago, 5 — Un bref accusant l'Ottoman Zar Ausht Hanish de plusieurs offenses a été assermenté à la cour municipale aujourd'hui. Les agents de la sûreté sont allés l'arrêter à Mazdunan.

LE RAPPEL DES SOEURS

IMPORTANT DEBAT SUR LE RAPPEL DES SOEURS DANS LES HOPITAUX DE PARIS.

Paris, 5. — On a commencé au conseil de ville, ce soir, un débat sur la question de réinstallier entièrement ou partiellement les Sœurs de Charité et les autres membres des hôpitaux, dans la même situation qu'ils occupaient avant la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

H. Apply et le comte De Puymaigre, membres du conseil municipal, ont été en faveur du rappel des sœurs à leurs anciennes fonctions et ont déclaré que les Parisiens en général désiraient, cette réinstallation.

A cet effet, ils ont présenté des pétitions signées par 17,000 personnes.

Les conseillers déclarent que si leurs suggestions sont adoptées, on sauvera de ce chef $50,000 par année.

Les opposants à la proposition ont déclaré que les hôpitaux doivent rester neutres aussi longtemps que la religion et la politique seront concernées.

Le débat se continuera lundi.

FILLETTE AU PENITENCIER

Prince Albert, Sask., 5. — Kathleen Okla Simon, jeune fillette de 13 ans, a été trouvée coupable d'avoir blessé mortellement Julia Jennings, sa jeune compagne de huit ans, dans un bois près de chez elle, le 21 juin. Elle a été condamnée à dix ans de pénitencier à Prince Albert.

EN COUR SUPREME

LA COUR ENTEND LA CAUSE DE L'ANGLO AMERICAN INSURRANCE.

Ottawa, 5 — La Cour Suprême a entendu, aujourd'hui, les causes de la Anglo-American Insurance Company vs Hendry et Montreal Canada Fire Insurance Company vs Hendry. Les plaidoyers ont été faits, et le jugement réservé.

L'autre cause entendue est celle de McLean vs Dicarlo. L'appelé, un Italien avait poursuivi en dommages pour blessures reçues alors qu'il était à l'emploi de l'appelant.

L'appelant est un entrepreneur de chemins de fer et l'appelé travaillait pour lui sur une pelle à vapeur à Waterford, près de Hamilton, Ontario.

L'appelé allègue que son devoir l'appelait à visiter le levier qui soutient la pelle alors qu'elle est au repos ; et pendant qu'il accomplissait ce devoir, le mécanicien aurait fait partir la machine. Le levier précipita l'ouvrier en bas et dans sa chute son bras fut broyé, de telle sorte que l'amputation devint nécessaire.

La défense allègue que l'appelé n'avait aucune affaire là, puisque la pelle était en mouvement et qu'il avait reçu l'ordre d'aller près du levier que lorsqu'elle serait au repos.

Les jurés, au procès de première instance, ont déclaré que le défendeur était coupable de négligence, et que le demandeur n'en était pas du tout coupable. En appel, l'appelé eut gain de cause.

La Cour Suprême rendra jugement plus tard.

LA QUESTION MEXICAINE

La général Villa n'a pas occupé Chihuahua, mais il a campé près de la ville

LES SOUFFRANCES DES FEDERAUX

On croit que Montery a capitulé. Francesco de la Barra est en route pour le Japon

Juarez, 5. — Au lieu d'occuper Chihuahua, capitale de l'Etat, le général François Villa, avec les 7,000 soldats, campés le long du chemin de fer, au nord de la ville, est retourné en hâte à Villa Ahumada, afin d'envoyer plus d'hommes à la poursuite des fédéraux retraitant vers Ojinaga, sur la frontière.

Une garnison de 500 rebelles occupe le fort de Ojinaga, et le général Villa dit que ses soldats ne permettront pas aux Fédéraux d'approcher la frontière ou de traverser aux Etats-Unis sans combat. Il veut non seulement s'emparer des troupes fédérales, mais aussi saisir leurs armes et leurs munitions.

Cependant, les fédéraux seront en majorité jusqu'à ce qu'ils soient poursuivis par les rebelles de Villa. Avec le général Mercado sont 2,000 fugitifs, un grand nombre d'officiers et des membres de familles riches de Chihuahua.

Le général Villa a exprimé son intention de confisquer l'argent que les fugitifs auraient retiré des banques à leur départ.

Il dit qu'il protégera les non-combattants à moins qu'ils ne soient des ennemis politiques.

Une foule de personnes sont campées à Presidio, Texas, vis-à-vis de Ojiniga. Si les fédéraux, découragés par le long siège de Chihuahua, et par la décision du général Mercado de fuir à cause de la déroute de son armée, décident de traverser la frontière, ils rendront leurs armes sur le côté américain.

On rapporte que la fuite des fédéraux a été très pénible ; ils ont manqué d'eau et souffrent de la soif.

Satisfait de ses victoires dans la partie nord, et escomptant que sa marche vers la ville de Mexico provoquera des désertions dans les rangs des fédéraux, le général Villa ne s'est pas montré empressé d'entrer à Chihuahua.

Mexico, 5. — Un rapport bien authentique rapporte que Huerta a négocié un emprunt de 750,000 pesos avec une corporation américaine.

On dit que le vice-président de la compagnie, a négocié lui-même le prêt, et qu'en retour, il a obtenu certaines concessions en faveur de sa compagnie.

Des rumeurs veulent que les rebelles continuent leurs succès, mais officiellement ces rapports sont niés.

On croit que Monterey a capitulé.

Berlin, 5 — Francisco de la Barra, ancien président provisoire du Mexique, est arrivé ici, de Paris, aujourd'hui; il est en route pour le Japon. Il a passé la plus grande partie de la journée avec le ministre mexicain en Allemagne, F. A. de Icaza. Il n'a pas rendu visite au ministère de l'Extérieur, ni a aucun dignitaire allemand.

Senor de la Barra partira demain pour Moscou, et s'en ira par le chemin de fer trans-sibérien. Il croit être au Japon le 21 décembre. Il a déclaré que sa visite au Japon n'avait rien d'officiel.

Mexico, 5. — Un prisonnier a été condamné à mort et exécuté au moyen d'une bombe de dynamite.

Mexico, 5. — On a rapporté que Senor Mabeno démissionnerait bientôt comme ministre des affaires étrangères. Il a nié cette rumeur et dit que malgré les difficultés de sa position, il resterait à son poste tant que Huerta aurait besoin de lui.

ELLE S'ADRESSE A OTTAWA

La province de la Saskatchewan demande le redressement de plusieurs griefs.

Régina, 5. — La législature a adopté à l'unanimité une résolution demandant au parlement fédéral de donner au parlement provincial le contrôle des terrains des écoles.

On a aussi adopté une résolution demandant au Parlement fédéral de rendre justice à la Saskatchewan, quant aux taux du fret et d'abolir l'exemption de taxes dont jouit le C. P. R.

M. Simpson, qui est le promoteur de la résolution à propos des terrains des écoles, à démontré que la valeur de ces terrains est de $8,000,000.

L'honorable J. W. Calder, remplaçant le premier ministre, a supporté la motion, ainsi que MM. Willoughby et Calder, de la part de l'opposition.

DELEGATION A OTTAWA

Les chambres de commerce vont faire entendre leurs griefs.

London, Ontario, 5. — La Chambre de Commerce de London, a décidé, ce soir, d'envoyer une délégation à Ottawa, avec des représentants de Toronto, de Hamilton et d'autres villes, pour protester auprès du département des Chemins de fer contre l'abolition des compagnies de transport de chemins de fer pour la protection des expéditeurs.

CONDAMNE A MORT

Prince Albert, Sask., 5. — Louis Raitz a été condamné aujourd'hui, à être pendu le 16 mars prochain ; il a été trouvé coupable du meurtre de C. Buggemote.

M C & C

OFFRE SPECIALE

DE PALETOTS DOUBLES ET GARNIS DE FOURRURES POUR HOMMES

Pour ceux garnis de fourrure, $25.00 ET PLUS.

Pour ceux doublés en fourrure, $40.00 ET PLUS.

Ces paletots sont faits de drap beaver noir et brun de la meilleure qualité et en draps ulster dans une variété de nuances. Ils sont garnis de castor piqué mouton de Perse et loutre. La doublure en fourrure est en rat musqué bien fourni.

Si vous voulez faire une bonne acquisition, venez examiner la qualité de ces paletots.

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION

McComber & Cummings

La maison du mouton de Perse

373 RUE SAINT-PAUL

Angle Saint-Sulpice

M C & C

LA CRISE EN FRANCE

M. DUPUY DONNERA SA REPONSE DEMAIN.

Paris, 5. — M. Dupuy, appelé par le président Poincaré, donnera une réponse définitive demain ; il se décidera si oui ou bon il formera un nouveau ministère.

MORT CAUSEE PAR L'EXCITATION

Winnipeg, 5 — L'enquête du coroner, sur la mort de William Haliburton, mort à la suite d'une bataille dans un tramway avec Henry Howard de Minneapolis, a donne lieu au verdict suivant : "Haliburton est mort à la suite d'une rupture des vaisseaux sanguins causée par l'excitation". Le verdict ne fit pas mention de C. Howard et on abandonnera probablement l'accusation d'homicide lorsque l'accusé comparaitra demain pour subir son procès.

POUR LES PAUVRES

TAFT ENONCE SES IDEES SUR LE PROBLEME DU LOGEMENT DES PAUVRES.

Cincinnati, Ohio, 5 — La troisième conférence annuelle de la National Housing Association, s'est close ce soir par un banquet offert par le "Club des hommes d'affaires". L'ancien président Taft et Robert Deforest de New-York ont été les principaux orateurs.

A la séance de l'après-midi, le docteur C. J. Hasting, fonctionnaire d'hygiène pour Toronto, a parlé de "l'organisation d'un bureau d'hygiène et de logement".

Le doyen de l'université de Cincinnati, W. P. Rogers a porté les toast au banquet de ce soir.

M. Taft, dit en résumé : "L'idée de donner aux pauvres une meilleure habitation doit être pratique et alors il sera facile de la conformer à la loi. Mais il faut qu'elle soit pratique et non chimérique. L'idée d'employer l'argent public pour bâtir de meilleures maisons aux pauvres n'est ni sage ni pratique.

Les lois qui régissent les constructions s'améliorent et se conforment à la nature humaine. Mais la plus grande difficulté- viendra du peuple lui-même.

"Enseignez à tous de ne pas poursuivre la politique fatale de profiter individuellement des circonstances. La reforme de tout abus fera naitre des cas très difficiles, mais il faut envisager la question au point de vue de la masse et l'individualisme doit être mis de côté.

LES SUFFRAGETTES ET LE CLERGE PROTESTANT

Les évêques anglicans protestent contre l'alimentation forcée.

Londres, 5 — Une grande assemblée de ministres Anglicans, présidée par l'évêque de Kensington, a été tenue ce soir à Queen's Hall, et une résolution a été adoptée pour protester contre l'alimentation forcée. Six cents évêques et ministres ont envoyé des lettres de sympathie pour le mouvement mais, plusieurs d'entre eux, même l'évêque de Londres, ont blâmé les moyens employés par les femmes pour obtenir le droit de vote.

La lecture de la lettre de l'évêque de Londres et les remarques de plusieurs orateurs ont indigné un groupe de suffragettes; celles-ci ne se sont pas gênées pour interrompre les orateurs.

LES MANUFACTURES DE CHAUSSURES

Déclarations du président de la United Shoe Machinery.

Boston, 5. — Sidney W. Winslow, président de la United Shoe Machinery Co., a expliqué pourquoi il a rejeté la proposition qui aurait amené à six ou sept manufacturiers de chaussures de l'ouest un bénéfice de $6,000,000, et cela, aux dépens de sa compagnie. Cette explication a été donnée par M. Winslow dans son témoignage au sujet de la dissolution demandée par le gouvernement.

M. Winslow dit qu'on lui avait laissé entendre que s'il n'acceptait pas la proposition, les manufacturiers lui feraient un mauvais parti.

M. Winslow dit que bon nombre de ces manufacturiers étaient venus dans l'est, en septembre 1910 en vue d'acheter la manufacture d'outils à chaussures appartenant à Thomas J. Plant.

A leur insu, Winslow conclut un marché, le jour de leur arrivée, par lequel la United Shoe Machinery Co. acquit les affaires de Plant, en payant $3,000,000 comptant et $1,500,000 en parts de Shoe Machinery.

INCENDIAIRE CONDAMNE

Moosejaw, Sask., En Cour Suprême, aujourd'hui, H. W. Kepplin été trouvé coupable d'avoir mis le feu à l'élévateur Royal, à Herbert, le 30 juin dernier ; il a été condamné à trois ans de pénitencier.

TABLEAU D'HORREUR

L'inondation du Texas fait des centaines de victimes.

Bryan, Texas, 5. — Les rapports sur l'inondation du Texas, rapportent que le nombre des victimes est de cinquante, et que la situation est des plus pénibles. Le peuple souffre du froid et de la faim ; des milliers de personnes périront si l'eau ne se retire pas bientôt. Sur une distance de 50 milles, le Brazos est débordé. Les pertes sont de quatre ou cinq millions.

Le vice-président du Great Northern Railway s'est noyé à Valley Junction, en voulant porter secours à des personnes qui allaient se noyer.

Les sauveteurs partis de Houston ont été arrêtés par la crue des eaux à Navascot. Des bateaux sauveteurs sont partis à la rescousse des gens dont l'unique refuge est le toit des maisons et le faîte des arbres.

Bryan, chef des sauveteurs, a porté secours à plusieurs centaines de personnes, la plupart des nègres.

Un train chargé de provisions et de couvertures est parti ce soir pour Kosarek. Dans les vallées, là où l'eau n'a pas causé de pertes de vie, elle a détruit tous les magasins et les provisions.

On craint, ce soir, pour le sort de plusieurs nègres réfugiés au haut des arbres; les nègres sont là depuis vingt-quatre heures, sans avoir rien mangé.

Plusieurs riches planteurs des vallées ont refusé les secours et ont essayé eux-mêmes de protéger leurs familles et leurs effets.

On craint pour la vie de plusieurs planteurs.

On rapporte de Santonio, la première perte de vie due à l'inondation. On apprend qu'à High Bank six nègres ont perdu la vie. A Hearne on n'a pu avoir que sept bateaux pour opérer le sauvetage sur des milles de terrains. Plusieurs personnes ont été sauvées.

On ne sait pas grand chose de Colorado.

Dans les autres parties du Texas, la situation s'améliore, cependant à Waco, le danger est grave.

IL SE SUICIDE

Un manufacturier se suicide pour une peine d'amour.

Stockholm, 5. — Carl Werner, riche manufacturier et commandant du Yacht le Stockholm a été trouvé noyé dans le détroit aujourd'hui.

Il était disparu depuis neuf jours ; on suppose qu'il s'est suicidé pour une affaire d'amour.

Chronique des Sports

LA REVUE SPORTIVE

PAR LE GLANEUR

Le National, ou pour mieux dire notre grande association athlétique canadienne-française, ambitionne de grandes choses. Il faudra sans doute beaucoup de travail soutenu pour atteindre le but visé, mais il est bon de remarquer que les bonnes volontés ne font plus défaut à la grande cause embrassée par notre association. Son digne président, M. A. L. Caron, est un homme qui voit de loin et nul doute que tout marchera vers le progrès le plus complet sous la houlette d'un berger aussi intéressé à rendre nos compatriotes "plus hommes." Ses coopérateurs du bureau de direction sont tout aussi feu que lui pour mener le National à la victoire des préjugés dont la cause sportive a souffert depuis des années.

La situation du hockey professionnel est plus ou moins embrouillée. Les amateurs se demandent quelle sera la composition des équipes de l'hiver prochain. Les journaux sont remplis de commentaires, de faits divers, etc., mais les fervents n'y voient que du noir. Pourquoi ne pas faire un peu de lumière ?

Un grand journal de France accuse les promoteurs de boxe d'avoir gâté ce beau sport en mettant trop de champions à l'affiche. D'après cet organe sportif très autorisé, Johnson est et restera longtemps le champion des poids-lourds. Qu'en pensent les Américains persécuteurs du pauvre nègre ?

Les adversaires de l'annexion aux Etats-Unis verrons sans doute une tendance favorable du sport vers cette idée politique en apprenant que les ligues de rugby du Canada songent sérieusement à se laisser envahir par les règlements américains. Soyons tranquilles. Le sport est le terrain sur lequel les nations s'entendent le mieux.

La convention annuelle des raquetteurs aura lieu à Sherbrooke. Plusieurs fervents de ce sport commencent à économiser pour pouvoir mieux s'en donner pendant ces jours de réjouissance. Sherbrooke saura répéter le beau succès remporté par son premier carnaval.

LE NATIONAL

Le euchre du club de raquetteurs du National aura lieu jeudi prochain, à la salle Stanley. Tous les amis de l'Association et de nos athlètes sont invités à y assister.

UN NOUVEAU SYSTEME

Est suggéré pour faire disputer le championnat mondial de baseball.

Boston, 5. — Un magnat haut coté dans les cercles de baseball de la Nouvelle Angleterre vient de faire une suggestion au sujet des séries mondiales de baseball. D'après lui le système actuel devrait faire place à l'organisation de deux équipes d'étoiles qui se feraient la lutte dans les différentes villes des circuits des ligues Nationale et Américaine. Ces clubs seraient composés des artistes des deux ligues majeures.

DANS LES SIX JOURS

Les coureurs français Perchicot et Verri sont favoris dans les prochaines courses.

New-York, 5. — Pour la première fois depuis plusieurs années, Kramer ne sera pas le grand favori de la course de six jours.

Perchicot et Verri, le Français et l'Italien, semblent pouvoir se mesurer avec lui avec de grandes chances de succès.

Verri a sur Perchicot l'avantage d'être arrivé ici une semaine plus tôt, mais Perchicot est arrivé en forme parfaite et poursuit avec assiduité son entraînement.

L'aménagement du Madison Square Garden se fera très rapidement, car les coureurs ont hâte de se lancer sur la piste et de s'y entraîner quelque temps avant la grande épreuve.

Tous les coureurs qui doivent y prendre part sont prêts, sauf Eddie Root, qui doit former équipe avec l'Australien MacNamara. Root s'est entraîné depuis la course de six jours de Boston ; il a écrit qu'il était sur le point d'arriver à New-York et qu'il arriverait en pleine forme.

A PROPOS DE DEMISSION

La nouvelle parue dernièrement annonçant que M. A. Lefebvre avait abandonné les rangs de La Casquette est vraie, mais la rumeur accompagnant cette nouvelle, et tendant à faire croire que MM. Clouette, Cook et Michaud imiteraient son exemple, est absolument fausse et dénuée de tout fondement.

M. Adrien Michaud a accepté d'être le nouveau directeur de la Section des courreurs de La Casquette et, avec les excellentes qualités qu'on lui connait, le public amateur peut être certain que, malgré certaine défection de très peu d'importance pour ceux qui sont au courant, La Casquette aura comme toujours une équipe de courreurs qui empêcheront plusieurs de dormir sur leurs lauriers déjà faités.

DANS LE MONDE DU HOCKEY

Une réunion des magnats de la Ligue des Provinces Maritimes a été tenue, hier soir, à Halifax. Il s'est dégagé des délibérations très prolongées, que la Ligue Maritime ne sera probablement pas réorganisée pour la saison 1913-1914. Sydney est la seule ville en état d'aligner une équipe. Les Social et les Crescent de Halifax ont informé leurs collègues que l'impossibilité où ils se trouvaient de conclure des arrangements satisfaisants avec la direction du patinoir de Halifax, ne leur permettrait pas d'enrégimenter une équipe. L'équipe de New Glasgow a définitivement décidé de se retirer des séries. Dans quelques jours, la Ligue des Provinces Maritimes aura vécu. La débandade de cette ligue permettra aux magnats de la N. H. A. de mettre le grappin sur plusieurs excellents clubistes. Le Ottawa est maintenant certain d'embaucher Allan Wilson, ci-devant de New-Glasgow et Mike Murphy, du Social de Halifax.

Tous les pronostics sur la "force" des six équipes qui se disputeront la palme dans la National Hockey Association, au cours de la prochaibe saison, ne compteront pour rien, tant que les clubistes ne descendront pas en glace. Les connaisseurs devront voir les joueurs à l'œuvre avant de pouvoir se prononcer avec une certaine exactitude.

Les services de Harvey Richardson, l'an dernier avec l'équipe Sydney des Provinces Maritimes, sont grandement désirés par le gérant Mike Quinn du club Québec. Richardson a fait partie du Saskatoon, champion de la Ligue du Saskatchewan, en 1912.

Le club de Hockey Renfrew, figurant dans l'Union Inter-Provinciale, section de la Vallée de l'Ottawa, a fait l'élection de ses officiers pour la saison, hier soir.

Les officiers élus sont: Président, M. J. E. H. Barnet; présidents honoraires, MM. T. A. Low, J. J. McFadden, M. J. O'Brien et T. W. McGarry; gérant, Wm. Dean; secrétaire-trésorier, J. A. Jackes; comité exécutif, C. A. Duff, George Martel, W. Sargent, Norman Budd et C. Logan.

Le secrétaire Melville, de l'Union d'Athlètes Amateurs du Canada, vient d'avertir M. James Muir, représentant local sur le comité exécutif, de l'Union, que la section d'Ottawa, de l'Union de Hockey Inter-Provincial, devra commencer à enquêter incessamment sur les accusations de "professionnalisme", portées contre certains joueurs amateurs. Si une enquête n'est pas instituée, les clubs locaux ne seront plus considérés comme amateurs. L'épée de Damoclès est actuellement suspendue au-dessus de plusieurs têtes.

L'équipe de l'Université d'Ottawa rencontrera les clubistes de l'Université Harvard, à Syracuse, le 2 et 3 janvier, Emile Desjardins jouera encore pour les collégiens locaux.

Les McNamara ont fait de nouveau savoir à Jimmy Murphy qu'ils refusaient les offres du nouveau club Ontario. Jimmy Murphy est dans une impasse.

Vézina a signé avec le Canadien ; George Kennedy s'attend à ce que Laviolette et Lalonde suivront bientôt son exemple.

Le gérant du Canadien doit beaucoup compter sur les services de Jack puisqu'il refuserait de l'échanger pour tout le club des Wanderers.

Tom Philipps, le fameux joueur des années dernières vient de planter sa tente à Hamilton. Il y fera le commerce de quincaillerie.

L'O. H. A. refuse de reconnaître parmi ses officiers des sportsmen ayant déjà fait partie du bureau de direction d'un club professionnel.

Plus de cinquante clubs feront partie cet hiver de la ligue de hockey de la Ville Reine.

Jimmy Murphy a mis Lawson Whitehead en nomination comme arbitre de la N. H. A.

Sue McLean ne sera pas engagé par les Toronto cet hiver. Jack Marshall considère qu'il n'est pas dans la classe des "comers."

LA PRESIDENCE DU CHAMPETRE

M. Napoléon Hébert a été élu à cette charge importante.

Les membres actifs du Club Champêtre Canadien ont eu jeudi soir leur assemblée annuelle au Café Saint-Gabriel et ont élu les officiers suivants:

Président, E. Nap. Hébert.
Vice-président, Adolphe Lecours.
Secrétaire-trésorier, Jos. Hinton.
Directeurs : Maurice Loranger, J. A. Savard, Oscar Berthiaume, maire de St-Bruno, et J. T. Morin.

Comme on le voit, les officiers du club ont été on ne peut plus judicieusement choisis. Tous sont des hommes d'affaires et d'expérience qui sauront conduire le club au succès.

UN BEAU TROPHEE

Un trophée d'une valeur de $350 sera donné par M. J. Leclair, propriétaire de l'Hôtel Federal au joueur de la Ligue de Baseball Canadienne qui rendra les plus utiles services à son club au cours de la saison 1914.

Les joueurs faisant partie des clubs de la Ligue de Base-Ball Canadienne au cours de la saison 1914, auront l'occasion de bénéficier de l'offre généreuse d'un sportsman local.

M. J. Leclair, propriétaire de l'hôtel Fédéral, chez qui plusieurs clubs de la Ligue ont eu occasion de descendre, l'été dernier, a décidé d'offrir un magnifique trophée de $350 au joueur de la Ligue Canadienne qui rendra les plus précieux services à son club au cours de la saison 1914.

Le trophée que M. Leclair vient d'offrir est une coupe en argent massif, montée sur un piédestal en ébène. La silhouette d'un joueur de base-ball tenant un "bat" à la main fait partie intégrale de la coupe.

Cette coupe ne deviendra pas la propriété exclusive du joueur qui la remportera, mais sera offerte en compétition, chaque saison. Un comité spécial, choisi parmi les dirigeants de la Ligue déterminera quel joueur méritera l'honneur de faire inscrire son nom sur le piédestal de cette coupe.

VEGETARIENS EN LICE

Londres, 5. — Une équipe de végétariens anglais prendra part aux jeux olympiques, qui auront lieu à Berlin. M. Arnold Hills, un vieux sportsman, est à la tête du mouvement, de même que le chef des usines métallurgiques situées sur la Tamise.

Bretelles "Président"

Une idée de cadeaux de Noël
Les "Présidents", les bretelles les plus populaires, disposées dans de jolies boîtes de Noël.

LE PROCHAIN MATCH DE LUTTE

Le champion de Bohême, W. Hokuf, qui a lancé il y a quinze jours un défi au Dr Roller, sera l'adversaire de ce dernier mercredi prochain au Parc Sohmer.

Le match organisé pour mercredi prochain est au moins aussi intéressant que le dernier, puisque le Dr Roller aura à tenir tête à un homme qui, lui aussi, a vaincu Charles Simard, le Bohémien Wm Hokuf, qui, mercredi dernier, a fait une si belle lutte avec Hjalma Lumdin et qui, malgré l'expérience et la rare vigueur du Suédois a nettement dominé son adversaire et gagné deux chutes consécutives.

Roller a vaincu de nouveau, avant-hier, à Québec, Charles Simard, et plus rapidement qu'il ne l'avait fait à Montréal.

L'Américain, pourtant, paraissait moins fort que le Canadien, mais il est si adroit.

Hokuf est certainement un homme à faire une lutte superbe avec le docteur Roller ! Il est supérieurement doué au point de vue musculaire et cette rare vigueur peut lui permettre de se tirer de bien des mauvaises passes et qui sait ? peut-être renversera-t-il Roller comme il a terrassé Simard.

Les billets d'admission au Parc Sohmer sont en vente chez Nap. Dorval, 95 boulevard St-Laurent, et au Club Athlétique Canadien Incorporé, 448 Ste-Catherine-Est.

AU CLUB ATHLETIQUE

Une très belle séance de boxe hier soir. — Welsh émerveille les membres du club par sa précision et sa puissance. — Giroux. Pisoni se distinguent.

Le beau programme d'hier soir avait attiré un grand nombre de nos sportsmen au club Athlétique. La soirée a été très intéressante et plusieurs pugilistes se sont vraiment distingués, en particulier nous citerons, après le champion poids-léger d'Angleterre, Welsh, les athlètes de réelle valeur, Pisoni, Lenham, Russell, Giroux et Hubert.

Stockhouse a été défait en une ronde par Mackenzie. Renversé rudement d'un swing du droit sur la plateforme, il n'a pu continuer le combat.

Russell qui paraissait avoir le meilleur sur Fréchette, a été, par suite d'un coup malheureux à l'estomac, précipité de la plateforme. Il n'a pas été blessé fort heureusement.

Russell, malgré son grand courage, a eu le dessous au cours de son match avec Lenham.

A. Giroux a eu l'avantage sur Kid Hubert, mais il a dû se dépenser sans compter,

Freddie Welsh a mis hors de combat Ellis en 4 1-2 rondes. Il avait d'ailleurs visiblement ménagé son adversaire au début.

Toutes les rencontres ont été très bien arbitrées par Young Corbett.

CONVIDO VIN OPORTO

Le parfait desideratum dans le monde de l'hospitalité--- Convido. Le meilleur depuis 1670.

D. O. ROBLIN
Seul agent pour le Canada
TORONTO

A PROPOS DE PRODGERS

M. Mike Quinn nie que ce joueur est à échanger pour Laviolette.

Québec, 5. — M. Mike Quinn, le gérant du club Québec, a été surpris d'apprendre par la voix des journaux qu'il avait l'intention d'échanger Prodgers pour Jack Laviolette. Sa dénégation a été publiée dans tous les journaux de cette ville. Plusieurs amateurs locaux se félicitaient de pouvoir applaudir Laviolette l'hiver prochain sous les couleurs du Québec, mais la déclaration de M. Quinn a coupé court à leurs patriotiques espoirs.

AVEC LES SHAWINIGAN

Guevremont, le brillant "comer" jouera en dehors de Montréal cet hiver.

Guèvremont, le joueur de hockey sur les services duquel le Champêtre comptait pour la saison prochaine de la ligue de la Cité, vient d'accepter une position à Shawinigan et jouera pour le club de l'endroit. Ce brillant comer était entré en négociations avec George Kennedy au commencement de la saison des engagements.

AUX COURSES DE CHARLESTON

Bastante a devancé tous ses rivaux dans la première course d'hier.

Charleston, C, d, S., 5 — Bastante, piloté par Waldron, a gagné la première course d'aujourd'hui. Voici les résultats des épreuves :

1ère course, $300, 5 1-2 furlongs — 1. Bastante, 112, Waldron, 13 à 5, 6 à 5 et 3 à 5 ; 2. Pulsation, 115, Ward, 7 à 1, 5 à 2 et 7 à 5 ; 3. Stellata, 112, Miller, 10 à 1, 4 à 1 et 2 à 1. Temps, 1.10 1-5. Tomboy Dick's Pet, Helen M., Lancewood, High Class, Cliff Maid et Water Lad ont aussi couru.

2ème course, $300, 6 furlongs — 1. Veneta Strome, 114, Doyle, 11 à 5, 7 à 10 et 1 à 5 ; 2. Big Dipper, 104, Neander, 2 à 1, 7 à 10 et 1 à 5; 3. Chilton Queen, 114, Byrne, 2 à 1, 7 à 10 et 1 à 5. Temps, 1.16 1-5. Cliff Top, Ella Curry, Metra E., Gagnant et Snow Flakes ont aussi couru.

3ème course, $300, 6 furlongs — 1. Ann Tilly, 104, J. McTaggart, 1 à 3 ; 2. The Busybody, 114, Bauer, 40 à 1, 10 à 1 et 4 à 1 ; 3. Chemulpo, 114, Callahan, 20 à 1, 7 à 1 et 5 à 2. Temps, 1.15 1-5. Sylvestris, Terra Blanco, Loretta Dwyer, Jacquelina et Miss Primity ont aussi couru.

4ème course, $400, 7 furlongs — 1. Prince Ahmed, 114, Deronde, 9 à 20, 1 à 5 ; 2. Jabot, 111, Callahan, 1 à 2, 4 à 1 et 8 à 5 ; 3. Starbottle, 114, Rightmire, 8 à 1, 2 à 1. Temps, 1.20. Dynamite, Sepulveda et Stentor ont aussi couru.

5ème course, $400, 1 mille — 1. Ralph Lloyd, 102, J. McTaggart, 2 à 1, 4 à 5 et 1 à 3 ; 2. Master Jim, 108, Deronde, 20 à 1, 7 à 1 et 13 à 5 ; 3. Chartier Buxton, 2 à 1, 3 à 5. Temps, 1.43 1-5. Joe Stein, Outlan, Sir Denrah, Ford Mai et Spar Pole ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de samedi après-midi :

1ère course — $300, 5 1-2 furlongs : Beverstein, 106, Toison D'Or 111, Pike's Peak 102, Blitzen Jr. 114, Lord Clinton 111, Tom Holland 111, Austin Sturtevant 111, Willis 110, La Aurora 107, Clem Beachey 111, Little Ep 111, Hearthstone 109. Aussi éligible: Berkeley 111, Belfast 111, Protagoras 111.

2ème course — $300, 5 1-2 furlongs: Silas Grump 106, Skeets 110, Mirra Dell 107, Flying Yankee 111, Elsewhere 111, Ancon 102, Daddy Gip 106, Bat Masternon 106, Premier 111, Eaton 114, Mama Johnson 107, Incision 111.

3ème course — $400, handicap, 5 furlongs : Ivan Gardner 94, Dainty Mint 105, Golden Chimes 109, Brave Cunarder 115, Brig's Brother 106, Harebell 106, Miss Gayle 110.

4ème course — $1,500, Argyll Hotel Handicap, 1 1-16 mille : Bob R 106, Carlton G. 112, John Furlong 111, Ringling 105, G. M. Miller 115,, Counterpart 103, Lochiel 108.

5ème course — $400, 1 mille 20 verges : Napier 102, Counterpart 106, Star Actress 104, Col. Cook 108, Dangerous March 114, Duquesne 111, Cracker Box 112, Donald McDonald 117.

6ème course — $300, 7 furlongs : Earl of Savoy 104, Elwah 112, Chester Krum 116, Dick Deadwood 111, Spindle 113, Toddling 108, Camel 112, Judge Monck 109, Dartworth 113, Bernadotte 107, Gerrard 104, Plain Ann 112.

A LA CASQUETTE

Grand réveil chez les gymnastes. — La Casquette se prépare à la conquête du Trophée Paton.

Le fameux trophée Paton, le plus bel emblème des championnats de Gymnastique du Canada, sera bientôt mis au concours entre les nombreux gymnastes du pays.

Ce trophée consistant en une superbe coupe en argent massif, porte le nom d'un des anciens directeurs du M.A.A.A., aujourd'hui défunt et dont toute la vie fut entièrement consacrée au pur amateurisme.

Jusqu'à présent, seuls, les Gymnastes du Mont St-Louis et du M.A.A.A. ont eu l'honneur de posséder ce glorieux emblème. L'Association de la Casquette, qui a maintes fois déjà donné des preuves de son énergique ambition, prenait part, l'an dernier, au concours pour la coupe Paton. Son équipe de gymnastes y fit très bonne figure, mais ne réussit cependant pas à vaincre tous ses concurrents.

Cette année les directeurs de La Casquette sont fermement décidés à faire tout ce qu'ils pourront afin que leurs porte - couleurs s'approprient cet emblème fameux.

Quatre fois par semaine, la classe de gymnastique de La Casquette se réunit et s'exerce sous l'habile direction du Prof. R. Lefebvre à se mettre en état de vaincre cette année tous les concurrents qui se présenteront au prochain tournoi.

Dimanche prochain, au Gymnase de La Casquette, grande réunion spéciale de tous les gymnastes à 10.30 heures.

Que pas un ne manque à l'appel, il y va du succès du championnat qui s'annonce comme presque certain pour La Casquette. Qu'on se le dise et qu'on soit présent.

DECISIONS INTERESSANTES

New-York, 5. — Le comité d'appels de la National Trotting Association a tenu, hier, une importante réunion. Il s'est occupé de la décision des juges des courses à l'Exposition de Québec, relativement au jockey Chs McMahon, qui fut condamné à $100 d'amende, pour n'avoir pas dirigé "Amazer" régulièrement. Cette attitude des officiers en question a été confirmée. On a prouvé qu'avant d'entrer dans la quatrième épreuve perdue de façon étrange, il avait été placé dans son compartiment, puis beaucoup abreuvé et nourri.

On a résolu aussi de laisser le jockey A. E. Richardson, de Clint, Mich., suspendu pour une autre saison, pour avoir conduit "Jack London" sous le faux nom de "Dr Sphinx", dans le circuit de l'Ohio, il y a deux ans.

Cinq hommes, pour n'avoir pas chronométré régulièrement le temps, aux courses de Vernon, Penn., ont été exclus de l'Association. Ce sont Ira M. Gregg, South Brownsville, Pa. ; W. S. Sheler, Monongahela, Pa. ; G. W. Stephens, Perryopolis, Pa. ; R. A. Johnston, Bentleyville, Pa. ; et C. B. Wilkey, Belle Vernon.

A LA PISTE DE JUAREZ

Juarez, Mex., 5 — Voici la liste des inscrits dans les courses de samedi après-midi :

1ère course, 5 furlongs:

Angie D, 105, Gylfi, 105, Kisland, 105, Baltimore, 105, Superiority, 105, Crusty, 112, May L, 112, Birka, 112, Mary Pickford, 112, Bumps, 112, Leonard, 112, Bob Hensley, 115.

2ième course, six furlongs:

Tom Chapman, 107, Garden of Allah, 107, Farter, 107, Swift Sure, 107, No Quarter, 107, Jessamy, 107, Lady Adelaid, 112, Bonton, 112, Quick Trip, Frazzle, 112, Frank Wooden, 112, Dahl Gren, 112, Chilton Trance, 112, Milt Jones,, 112, Compton, 115.

3ième course, 1 mille 1-16:

Trojan Belle, 94, Topland, 103, Jim Cafferata, 108, Lord Elam, 108, Robert, 108, Wishing Ring, 108, Curlioue, 108, Little Marchmont, 115.

4ième course, 5 1-2 furlongs:

Manasseh, 102, Florence Roberts, 112, Pan Zarata, 124.

5ième course, six furlongs:

King Redford, 102, Fonge, 105, Ormonde, Cunningham, 107, Swede Sam, 107, x-Eve White, 107, Stanley S., 112, Rio Ja, 112, Binocular 112, Commendation, 112, Lofty Heymond, 112; Apella, 112, Annual Interest, 112, The Monk, 112, Emerald, Isle, 112.

6ième course, 1 mille:

Brookfield, 95, Carlton Club, 105, Cu Bon, 105, Molts, 107, Tahoe, 109.

LANGFORD EN FRANCE

New-York, 5. — Sam Langford est parti en France sur le steamer "Kronprinzessen Cecilie" et avant son départ, son gérant, J. A. Woodman a déclaré qu'une rencontre avec Jack Johnson avait été arrangée et qu'il n'avait aucun doute qu'il le vaincrait.

"Johnson va rencontrer son Waterloo l'an prochain", a dit Woodman. Nous l'avons poursuivi partout et enfin une rencontre vient d'être conclue. Langford va le vaincre avec la plus grande facilité et ceux qui ont quelques paris à faire, peuvent mettre leur argent sur Langford. Johnson doit être maintenant en très mauvaise condition, considérant la vie qu'il mène tandis que Langford se conduit admirablement."

Langford, de son côté, a déclaré que lorsqu'il aura balayé Paris de son champion, il espérait pouvoir avoir quelques rencontres avec des boxeurs français, et qu'il s'en reviendrait avec un joli petit magot amassé facilement des gais Parisiens.

LA LIGUE INTERNATIONALE

Le président Lichtenhein du club de baseball Montreal assistera à l'assemblée de la ligue tenue le 8 décembre prochain à New-York. Sam avait décidé de déléguer Kitty Bransfield, mais vu l'importance des matières à discuter et des transactions à faire, notre président a décidé d'être présent à cette réunion annuelle

DANS VOS CADEAUX

JOIGNEZ

L'UTILE A L'AGREABLE

Avant de faire votre choix venez examiner notre assortiment de

CANNES, MONTRES,
BIJOUTERIES ARGENTERIES,
VERRE TAILLE, BRONZES,
HORLOGES ET OBJETS DE FANTAISIE,

Qui est aussi complet que varié,

Nos prix sont tout à fait raisonnables et à la portée de toutes les bourses

J. A. LEFEBVRE,
BIJOUTIER.
29 rue Ste-Catherine Est

Boulevard Gouin

Bloc d'environ 600,000 pieds carrés s'étendant du Boulevard Gouin au M. P. & I. Ry.

Sur la Ligne Même des Tramways

Nous vendrons nos déboursés de $10,551.-50 pour $4,500, ou échangerons pour propriété de ville.

LAURENCE & BRYDGES
Edifice de la Banque d'Ottawa
Chambre 84. Tél. Main 171

ROYAL CANADIAN ACADEMY OF ARTS

35ème exposition annuelle de peinture, sculpture, architecture, etc., dans les Galeries de l'Association des Beaux Arts. 679 rue Sherbrooke Ouest.

Salles ouvertes tous les jours de la semaine de 10 a. m. à 6 p. m., Admission, 25c. Lundi et jeudi, de 8 à 10 heures du soir, 10 cents. 199-m-j-s

Les SIX Plaies du XXe Siècle et les SIX Préparations Scientifiques qui les guérissent

L'ALCOOLISME : les "TABLETTES ANTI-ALCOOLIQUES LUCHNER" . . . $5.00
La TUBERCULOSE : les "GOUTTES ANTI TUBERCULEUSES du Dr O. MENDEL . . . $3.50
Le RHUMATISME : les "GOUTTES ANTI-RHUMATISMALES" du Dr KROLMOFF . . . $3.00
Les MALADIES DE LA FEMME : le "TONIQUE des organes féminins", WARNER . . . $1.00
Les MALADIES VENERIENNES :
(a) contre la SYPHILIS : le "PRESCRIPTION 909" du Dr WENCESLAS . . . $5.00
(b) contre la GONORRHEE, les "TABLETTES ANTI-GONORRHEIQUES DU Dr. KLEBER . . . $3.00

En vente dans toutes les pharmacies d'EUROPE et d'AMERIQUE
Dépositaires pour le Canada : LYMANS LIMITED, Montréal.
Pour consultations gratuites s'adresser au SURINTENDANT MEDICAL.

MUNICH CHEMICAL IMPORT CO., 1002 RUE MONT-ROYAL EST, MONTREAL

258-S-m

L'IMMEUBLE

QUELQUES REMARQUES AU SUJET DE L'ENQUETE MUNICIPALE ET LA VALEUR DES TERRAINS VENDUS A LA VILLE.

Un agent d'immeubles, bien placé, nous faisait remarquer ces jours derniers que l'enquête municipale tenue actuellement sous la présidence du juge Fortin a révélé les prix payés pour certaines propriétés vendues à la ville, prix qui ont été parfois trouvés exorbitants.

Les ventes particulières qui se font tous les jours, tendent à prouver néanmoins que cette thèse est plus ou moins étayée et qu'elle prête joliment à la discussion.

...En effet, on enregistre continuellement des ventes particulières faites dans des conditions aussi avantageuses, si ce n'est même plus et il n'y a guère lieu de d'étonner des chiffres mentionnés lors de cette enquête. Ils sont exactement en rapport avec le marché, souvent en dessous. Cela a déjà, du reste, été dit par les témoins et cela est vrai.

Nous avons assisté au Canada, et nous assistons encore à l'éclosion d'une ère de prospérité extraordinaire et parfaitement explicable, lorsqu'on songe à tout ce que l'avenir réserve à notre immense pays.

Il arrive forcément un temps où une nation passe de la période d'incubation, de cette époque où tout repose, où tout est dans l'état latent, pour en arriver à une évolution révélant des faits presque inouïs.

Nous en sommes précisément arrivé à ce point au Canada, et il est loin encore d'être rendu à son maximum d'intensité.

Naturellement où le "boom" devait-il se faire sentir avec le plus d'énergie ? C'était dans la sphère immobilière et c'était elle la première intéressée. Rien d'étonnant alors à ce qu'elle ait été la première à sentir le coup d'une panique momentanée, qui n'avait guère de raison d'être.

Cette panique a pu ralentir un instant la marche des affaires, mais néanmoins elle n'a eu aucun effet sur les prix du marché qui se sont maintenus et n'ont cessé une seule minute de suivre la progression ascendante établie par le passé.

Les prix sont encore les mêmes.rien n'a varié. Pour être plus stationnaire, le marché n'a pas varié d'un iota et ce qui valait tel prix vaut encore aujourd'hui tel prix.

C'est là un fait indéniable, qui doit écarter tout doute sur l'excellence des placements. Ils sont aussi bons aujourd'hui que l'an dernier.

Il n'y a guère, semble-t-il, de chances de jouer à la baisse sur la valeur immobilière, les spéculations de ce genre peuvent être bonnes à la bourse des valeurs sujettes à de nombreuses fluctuations. L'immeuble lui, n'a qu'une tendance et l'aura encore longtemps: la hausse. C'est entendu, c'est compris.

CARNET MONDAIN

Se sont enregistrés à la Banque Nationale, Paris, France : M. Lucien Lépine, Montréal, Hôtel du Temps, rue d'Amsterdam ; M. E. V. Demers, Montréal, Hôtel de Bretagne ; l'abbé J. A. Foucher, Montréal, Hôtel de Bretagne ; M. L. Foucher, négociant, Montréal, Hôtel de Bretagne ; l'abbé A. H. Marsollais, Montréal, Hôtel de Bretagne ; M. J. A. Bonenfant, négociant, Montréal, Hôtel de Bretagne ; Rév. U. O. Bellerose, Norwich, Ont., Hôtel Crébillon ; F. E. Trudeau, Ottawa, 25 rue Clauzel ; Mme Esther Lécluse, St-Denis, Hôtel St-Georges, 49 rue Bonaparte ; M. et Mme Neilson, Québec, Hôtel de Londres et de Milan ; Mlles et M. Aut. Neilson,Québec, Hôtel de Londres et de Milan ; M. Georges de la Salle, Calgary, 49 rue de Vaugirard.

POUR LES SINISTRES

Toronto, 5 — Le fonds de secours aux victimes des grands lacs est maintenant de $96,471.

La plus importante contribution reçue aujourd'hui, est celle de la Algoma Central & Hudson Bay Railroad, au montant de $1,500. Les autres souscriptions sont celles de :

Cité de Guelph, Ontario	$100.00
Souscripteurs, Guelph	$66.50
Officiers et équipage du S.S. Gordon	$33.00
Souscription publique de Grimsby	$97.80
Conseil de Ville de Parry Sound	$25.00
Cité de S.-S. Marie, Ont.	$125.00
Vapeur Palaki, Sault Ste-Marie	$25.00
Souscription publique, S.-S. Marie	$49.00

AU RITZ CARLTON

Grâce à l'obligeance du directeur de l'opéra, MM. Bernard Olshansky et Multedo chanteront, ce soir, à la conférence de M. André Rostand à Montmartre.

ECOULEMENTS URINAIRES Soulagés en 24 Heures
SANTAL CAPSULES MIDY
Chaque capsule porte le nom MIDY
Se méfier des contrefaçons
CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

LES SPORTS

NOTES DU TURF

Les jockeys Musgrave et McTaggart ont été mis au rancart par le Jockey Club. Les performances de ces pilotes en octobre dernier n'ont pas donné satisfaction aux Commissaires.

L'écurie de Mme Livingston a gagné plus de $16,000, l'été dernier. Pandorina a été son performer le plus heureux.

M. A. R. Louden a vendu ses actions dans le Jockey Club de Hamilton. Il a résigné de plus comme secrétaire-trésorier. Les turfmen regrettent son départ, car le démissionnaire était très populaire.

On écrit de la Virginie qu'un grand nombre de turfmen de l'endroit inscriront des partants dans les épreuves du prochain meetin de Dorval.

LA GAIETE CANADIENNE DE ST-HENRI

Il y aura assemblée de tous les membres dimanche matin à 10 heures précises à notre salle, 2098 St-Jacques. Prière d'y assister.

LE COMITE.

UNE CORRESPONDANCE

Paris, 23 novembre.

Monsieur le Rédacteur du Sport,

Cher Monsieur,

En réponse à plusieurs lettres qui m'ont été adressées à propos du match BILLY-WOOD-PARADIS, je crois devoir rappeler aux personnes que cela peut intéresser, que la classe dite "poids légers" en France n'a rien de commun avec la catégorie des "light weight" dont G. B. Paradis est le champion actuel.

Dans le championnat qui se dispute actuellement au Nouveau Cirque de Paris, on a crée une confusion en fixant le maximum des "poids légers" à 65 kilos (148 lbs.) c'est-à-dire au-dessus du maximum des walter weight qui est je crois de 145 lbs., tandis que le maximum des light weight est de 135 lbs.

Il est donc incontestable qu'aucune des luttes qui se sont disputées au Nouveau Cirque entre des poids légers (de 148 livres anglaises) ne peut compter pour le championnat du Monde des light weight.

Il faut en conclure que Billy Wood ne peut pas avoir la prétention de posséder le titre de champion lightweight, tant qu'il n'aura pas battu Paradis sans dépasser le maximum des light weight, 135 livres anglaises ou 61 kilos.

Agréez, Monsieur, mes salutations empressées.

E. M. MAUPAS,
38 rue Fontaine,
Paris.

BON VOYAGE

MM. Duquette, Lemay, J. Brunet et C. Charbonneau, les sportsmen bien connus, partent aujourd'hui en excursion de chasse et de pêche. Ils seront au campement pendant une huitaine de jours.

Bon voyage !

LA MALADIE DE CAZEAUX

Cazeaux est revenu de New-York, dans un état très précaire. Il se pourrait qu'il reste plusieurs semaines sans lutter. Depuis le commencement de la saison, Cazeaux a fait du surmenage et il fallait une constitution comme la sienne pour y tenir. Tout autre, y aurait succombé.

Le Béarnais est heureux de se retrouver à Montréal. Les admirateurs apprendront avec plaisir que, dès son arrivée ici, il s'est confié aux soins éclairés du Dr Henri St-Georges, qui est, sans contredit, un des praticiens les plus habiles et le plus consciencieux de Montréal.

Cette nouvelle suffira à rassurer les amis de Raymond Cazeaux.

TRAIT D'HONNETETE

Jeudi matin, un ouvrier, M. Geo. Henderson, No 346 Quatrième Ave., Rosemont, s'en allait à son travail, quand, au coin des rues Iberville et Mont-Royal, il trouva un porte-monnaie, contenant un peu plus de $5.00 et une fiche d'identité, portant le nom d'un employé du bureau de l'Aqueduc, rue Cadieux.

M. Henderson s'empressa d'aller reporter à ce bureau le porte-monnaie trouvé, appartenant à un pauvre ouvrier, et il y fut chaudement félicité.

FAITS DIVERS

Un médecin comparait devant le juge.

Un médecin d'une des paroisses des environs de Montréal a été traduit devant le magistrat Lanctot sous l'accusation d'avoir vendu de l'héroïne et de la cocaïne et ce à des fins contraires à celles de la médecine. Le prévenu, qui a plaidé coupable, a été remis en liberté provisoire en attendant le procès, mercredi prochain.

La cause contre le praticien a été faite par le détestive Samson, de la sûreté provinciale.

Un prisonnier se suicide à Bordeaux.

Un nommé Doyle, un morphinomane, qui était à la prison de Bordeaux, où il purgeait une sentence de six mois, s'est pendu dans sa cellule, hier matin, en se servant d'une lanière d'étoffe arrachée de ses habits. M. Biron, député coroner, tiendra une enquête ce matin, à la prison.

Le verdict sur les causes de la mort de McNeil.

M. John McNeil, qui a été trouvé mort dans son lit, avant-hier matin, rue St-Charles, à Longueuil, est mort de causes naturelles, d'après ce qu'a révélé l'autopsie pratiquée par les docteurs McTaggart et C. Dugas. Un verdict a été rendu en conséquence.

CHEZ LES OUVRIERS

UNION LABEL 3

L'union internationale No 33 des plâtriers, l'union No 178 des charpentiers de navire, l'union internationale des travailleurs en ciment ont tenu leurs assemblées régulières hier soir au Temple du Travail. Des questions d'un intérêt général pour les membres de ces différentes unions ont été discutées. Les secrétaires ont ouvert la séance en donnant lecture des minutes de la dernière assemblée régulière.

A la réunion du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal tenue au Temple du Travail, jeudi soir, M. J. Sculley, organisateur général des ouvriers des manufactures de chapeaux a fait un discours intéressant, dans lequel il a demandé aux ouvriers organisés de Montréal de ne porter désormais que des chapeaux munis de l'étiquette unioniste.

Au club ouvrier Saint-Jean-Baptiste, lundi soir, M. Alphonse Verville, député ouvrier de la division Maisonneuve donnera une conférence sur un sujet de la plus haute actualité : le coût élevé de la vie ; ses causes et ses remèdes. M. Alphonse Verville est justement regardé, par tous ses collègues de la chambre des Communes, comme le député le plus documenté et le mieux renseigné de cette chambre sur cette délicate et très importante question du renchérissement de la vie, dont tout le monde et particulièrement la classe ouvrière se trouve présentement très péniblement affecté. La conférence de M. Verville sera intéressante à tous points de vue. Elle sera donnée dans la salle Lebeau 777 avenue Henri Julien, près de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste. L'assemblée est publique ; l'entrée est gratuite et tous les citoyens sont cordialement invités à y assister. Par ordre des officiers du club ouvrier Saint-Jean-Baptiste.

Saint-Jean, N. B., 5 — L'arrivée du "Pomeranian" et du "Tunisian", de la ligne Allan, qui doivent arriver ici aujourd'hui, est attendue avec anxiété car on parle de grève entre les unionistes et les non-unionistes. Cette grève affecterait tout le transport du port d'hiver.

La ligne Allan emploie depuis deux ans des débardeurs non-unionistes ; elle a décidé de les employer encore.

On avait pensé que les non-unionistes ne seraient employés qu'à défaut d'unionistes, mais il n'en est rien, tous seront employés.

La ligne Allan prétend qu'en employant des non-unionistes, elle ne forfait aucun contrat.

Les unionistes déclarent que si la compagnie emploie des non-unionistes, alors que des unionistes sont sans travail, ils se mettront en grève.

Londres, 5 — La récente visite de la reine Marie aux hospices des mineurs âgés et malades d'Ushaw Moor et de Shincliffe, est en ce moment le sujet des commentaires les plus élogieux. M. John Wilson, un des chefs ouvriers au Parlement et aussi secrétaire de la Durham Miner's Association, a écrit une lettre très enthousiaste dans laquelle il parle de la bonté de coeur de la reine, de la façon gracieuse avec laquelle Sa Majesté tint à prodiguer ses consolations aux malades. Elle leur serra la main à tous et causa avec eux. M. Wilson dit que les malades conserveront, tant qu'ils vivront, le souvenir de la "bonne reine Marie".

LA CRISE FINANCIERE

L'OPINION DE SIR THOS. SHAUGHNESSY.

Dans une récente interview, Sir Thomas Shaughnesso a donné l'opinion suivante sur la présente situation financière du Canada :

"Ceux qui connaissent les immenses ressources naturelles du Canada, ou ceux qui exploitent ces mêmes ressources, n'ont aucune crainte pour le futur, dit-il ; la récente crise financière a donné aux Canadiens l'occasion de faire des économies tout en apprenant à contrôler leurs dépenses. L'élévation du coût de la vie est dû à la grande vie que mènent des gens récemment favorisés par des richesses auxquelles ils n'étaient pas accoutumés.

"L'arrivée des immigrants au Canada ne peut cesser, car elle est due à des conditions économiques qui sont toujours les mêmes. Les gages, le prix de la terre et les chances de trouver de l'ouvrage sont plus avantageux au Canada que dans n'importe quel autre pays au monde. Nous devrons donc pendant plusieurs années encore attirer les immigrants chez nous, car ils font notre richesse. Pour réussir à coloniser les vastes régions inhabitées du Canada, les capitalistes européens devront continuer à investir leur argent ici, grâce à la propagande faite par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les grandes compagnies, telles que le Pacifique Canadien.

"Les magnifiques récoltes de l'Ouest et les immenses constructions accomplies par le C. P. R. dans cette partie du pays, y ont apporté beaucoup d'argent avec la prospérité.

"Dans l'Est, les conditions sont excellentes ; les manufacturiers américains ont compris les avantages commerciaux, et plusieurs ont ouvert des manufactures qui rapportent des gros profits. La grande majorité des employés de ces fabriques sont des Canadiens.

"En un mot, la situation est satisfaisante et nous pouvons considérer la dernière crise comme passée."

LE MINISTRE DE LA JUSTICE DECIDERA

Vancouver, C. A., 5 — La cour d'appel a terminé ses séances ce soir, sans entendre les appels de Clarke et de Duns, condamnés à mort pour le meurtre du constable Archibald. On croit que leur cause sera soumise au ministre de la justice à Ottawa.

LES PILULES MORO

Le meilleur remède pour les hommes malades et déprimés

Il y a une expression courante qui est très usitée parmi les personnes malades dont la guérison prend du temps à venir, et qui s'inquiètent de leur cas, qui s'effraient de voir les journées s'accumuler sans changement. Quand on voit un homme dans cet état, on dit qu'il "se fait de la bile".

Or, le plus étrange, c'est que ce malheureux ne fait pas assez de bile et que c'est pour cette raison que sa santé ne s'améliore pas.

Les sels biliaires qui sont secrétés par la rate et le foie sont indispensables à la digestion parce qu'ils émulsionnent les aliments et facilitent l'expulsion des déchets. Dès que la bile ne coule plus, toute l'évacuation s'arrête. Si l'on se surmène, la bile s'épaissit et le flux se ralentit. C'est pourquoi on trouve tant de constipés parmi les travailleurs affaiblis. Si l'on prend alors des purgatifs, on court un autre danger, parce qu'ils forcent le foie affaibli déjà à secréter des sels biliaires qui sont déjà rares. Par là ils fatiguent davantage ce pauvre organe malmené, ainsi obligé à travailler quand il n'a plus de force. Les sels biliaires sont non seulement digestifs, mais antiseptiques et c'est pourquoi, s'il y a pénurie de ces sels dans le foie, on voit apparaître l'entérite et la gastralgie, les affections les plus sérieuses auxquelles sont sujets les hommes atteints de dégénérescence des reins et de cirrhose du foie.

De temps à autre, on entend annoncer ce que l'on appelle des maladies nouvelles ; mais il n'en est rien. Il n'y a pas de maladies nouvelles. Ce sont, la plupart du temps, des affections qu'on connaissait mal autrefois, dont on n'avait pas exactement identifié les origines, ni la nature et dont on confondait les manifestations ou les symptômes avec ceux d'autres maladies voisines. Quelques praticiens ont fait de ces affections une étude plus approfondie, se sont spécialisés dans cette étude et sont parvenus, à la longue, à débrouiller le chaos médical, à individualiser les entités morbides et à leur donner un nom nouveau.Mais, en réalité, il n'y a rien d'inédit dans leur histoire.

Le grand avantage obtenu par ce travail est d'avoir baptisé ou rebaptisé une maladie, déterminé la genèse et les caractères de cette affection et du même coup raréfié les erreurs de diagnostic et permis l'institution d'un traitement spécifique plus rationnel et plus efficace.

C'est ce qui est arrivé pour les affections bilieuses et en particulier pour cette cirrhose du foie qui met en danger de mort tant de travailleurs dont le seul tort a été de chercher dans des stimulants dangereux le remède à la décroissance d'énergie qu'ils devaient à leur surmenage et aux circonstances insalubres et délétères où se faisait leur travail.

Le meilleur remède pour les personnes atteintes de ce mal consiste dans un médicament propre à activer la secrétion des sels biliaires et il n'y a rien de meilleur à cet effet que les Pilules Moro, régénératrice du système et particulièrement propres à remettre les reins et le foie en état.

L'effet spécialement heureux des Pilules Moro est qu'elles ravivent le sang, la circulation générale, tonifient tous les organes et du même coup renforcent le système.

Avec les Pilules Moro, l'homme malade et déprimé sent ses forces revenir en même temps que son énergie ; le sang se réchauffe dans ses veines et si l'on continue la cure, le sujet et tout son entourage sont stupéfaits de la rapidité avec laquelle il prend possession de lui-même.

Les Pilules Moro laissent le foie et les reins se reposer et par conséquent les rajeunissent et les reconstituent.

"J'étais, depuis quelques années, enclin à une maladie de rognons et bien tracassé par de mauvaises digestions. Mon estomac était toujours fatigué, ma tête était lourde et je crois que mon foie était aussi atteint, car j'éprouvais souvent une douleur au côté droit. Tout cela faisait donc de moi un homme malade, abattu et peu apte au travail.

"J'avais beaucoup entendu parler des Médecins de la Compagnie Médicale Moro, je me décidai un jour d'aller les consulter et c'est après avoir suivi pendant quelque temps leurs conseils puis avoir pris des Pilules Moro que je me suis senti soulagé, puis guéri.

"Il y a de cela quelques années. Depuis, j'ai souvent employé quelques boites de ces bonnes pilules lorsque mes forces diminuaient ou que j'éprouvais quelques malaises et, en toute sincérité, je puis dire que chaque fois elles m'ont toujours fait un grand bien".—NAP. OUIMET, 2374 rue Saint-Hubert, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Hommes malades, venez voir les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ou écrivez-leur, leurs conseils vous aideront. Ces médecins sont à la disposition des hommes qui souffrent et sont à leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Leurs consultations sont tout à fait gratuites.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

CHRONIQUE DU PALAIS

Des suites de voies de faits contre son épouse, celle-ci demande une séparation de corps et de biens.

L'hon. juge Charbonneau a accordé, hier matin, la requête de Dame Adrien Richard demandant l'autorisation de poursuivre son mari en séparation de corps et de biens. La demanderesse allègue qu'elle a épousé Adrien Richard, le 30 janvier 1906, mais que depuis ce temps ce dernier s'est maintes fois porté à des voies de fait très graves contre elle qui lui ont même valu une condamnation au pénitencier de Saint-Vincent de Paul où il est actuellement détenu. Le défendeur a subi son procès à l'avant-dernier terme des Assises de Montréal sur l'accusation de voies de fait graves sur la personne de sa femme avec l'intention de commettre un meurtre et a été trouvé coupable seulement de voies de fait graves. MM. MacAvoy et Govette sont les avocats de la requérante.

Entre locateur et locataire.

L'hon. juge Dorion, rendant jugement hier matin dans une cause de Israël Lemay contre Ludovic Langevin, a déclaré que le locataire qui fait installer une fournaise à eau chaude dans son logis n'a pas le droit de l'enlever à l'expiration de son bail. Le défendeur dans la présente action avait fait installer à ses propres frais un système de chauffage à eau chaude dans un logis qu'il avait loué du demandeur. Comme il avait fait défaire les dits travaux en quittant les lieux loués, le demandeur l'a poursuivi et a obtenu jugement hier matin pour $80, représentant la valeur des matériaux enlevés. L'installation d'une fournaise à eau chaude a déclaré l'hon. juge, constitue des travaux permanents que le locataire ne peut plus défaire à moins que le locateur n'y consente.

Bataille autour d'un restaurant: une succession d'un million.

L'hon. juge Beaudin a accordé, hier matin, la requête des héritiers d'Onésime Robitaille, demandant la levée des scellés imposés sur les biens meubles de sa succession et leur distribution aux héritiers légitimes de ce dernier. Le règlement de la succession à laquelle se rapporte cette requête est un des cas les plus intéressants qui aient été soumis aux tribunaux jusqu'à aujourd'hui. Le testateur Onésime Robitaille, connu à New-York sous le nom de J. O. Roberts, est décédé dans le cours de l'année 1907, laissant des biens estimés à une valeur de $1,000,000, tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Il avait fait trois testaments. Par le premier, fait devant témoins il donnait tous ses biens à ses frères et sœurs. Par le deuxième, fait dans la même forme, il donnait tous ses biens à ses neveux et nièces. Le troisième était un testament olographe confirmant les dispositions du deuxième. Les neveux et nièces n'ayant pas réussi à établir par témoins le deuxième testament, ne purent se prévaloir des dispositions du testament olographe pour ce qui est des biens immeubles situés dans New-York, attendu que la loi de cet état ne reconnait pas cette forme de testament, mais firent vérifier ce testament par la Cour Supérieure de Montréal et en vertu de ce jugement firent apposer les scellés sur les biens meubles de la succession situés dans l'état de New-York. Muni d'une procuration des héritiers et du jugement que vient de rendre l'hon. juge Beaudin, M. W. Handfield partira bientôt pour New-York afin de réclamer pour les héritiers les biens qui leur reviennent de droit.

Encore la guillotine de Pelletier

ET CETTE FOIS PLUS INDIGNANTE QUE JAMAIS

Le 11 novembre dernier, le Maître de Poste de Ste-Gertrude, comté de Nicolet, a été destitué après 25 ans de service, très bien remplis, sans aucune plainte légitime de partisannerie politique, tout simplement pour satisfaire une vengeance individuelle, au risque de nuire même au parti conservateur. Aussi la population de la paroisse en est grandement indignée. Lors des élections générales, M. Lamarche, député de Nicolet, répondant à une requête (faite) composée de la grande majorité conservatrice de la paroisse, avait promis de ne rien déranger, puisque c'était le désir de la paroisse. Et! voilà qu'en septembre dernier, pressé par les menaces réitérées de 3 ou 4 conservateurs, qui alléchaient le bureau, M. notre député oubliant ses promesses, n'a pas respecté plus longtemps la volonté du plus grand nombre de ses partisans. Le plus ridicule, c'est que le nouveau Maître de Poste n'ayant pas de propriété dans la localité, se cherchait un lieu pour abriter son bureau, ce qui dura 3 semaines, heureusement qu'un chaud ami se plia en 3 pour lui faire place.

Allons donc! M. Lamarche, où sont donc vos promesses de 1911? Votre mandat de justice? A l'eau, comme le reste... Dans les mers de l'Europe! ... Et dans notre beau comté de Nicolet, nous aurons tôt ou tard, l'occasion de vous prouver notre indignation.

FRANCS CONSERVATEURS

Gréviste condamné à la prison.

Ephraïm Bass, l'un des grévistes à l'atelier de confection Vineberg, a été condamné, par le recorder Weir, hier matin, à deux mois de prison sans option d'amende et à $20 ou deux mois sur deux chefs d'accusations.

Isaac Greenberg, qui n'a pas voulu s'occuper de la grève et a toujours continué à travailler pour ses patrons, a été assailli par l'accusé, samedi soir, et a déposé une plainte contre lui. L'arrestation de l'agresseur a été excessivement difficile et les deux constables, Florian Paquette et C. Trudeau, du poste No 12, ont dû faire face à une trentaine de grévistes par qui ils ont été rudoyés et battus avant de réussir à conduire leur prisonnier au poste.

De nouvelles plaintes doivent être prises contre ceux qui ont assailli les constables et sont intervenus dans l'exécution de leur devoir.

Sur le boulevard :

—Tu me dois toujours deux louis.

—Oui, quand j'ai voulu t'en emprunter cinq tu n'en avais que trois.

SUPREME EFFORT

LES AVOCATS DE WILLIAM CAMPBELL VONT TENTER UN SUPPREME EFFORT POUR LE SAUVER DE LA POTENCE

Les avocats de William Campbell, le nègre condamné à être pendu à la prison de Bordeaux, le 31 décembre courant, pour le meurtre de George Muir, vont tenter un suprême effort pour le sauver de l'échafaud.

Dès lundi MM. W. M. Cooper et J. Wilfrid Pilon, les deux défenseurs du meurtrier, s'adresseront à la Cour Suprême, à Ottawa, pour obtenir un nouveau procès. Semblable requête leur a déjà été refusée deux fois ; par le juge qui a condamné l'accusé, et par la Cour d'Appel. Lors de la décision rendue par ce dernier tribunal, cependant, il y eut une dissidence. C'est ce qui permet, aujourd'hui, au condamné de se pourvoir en appel devant la Cour Suprême.

ELLE DEVRA DEPOSER $200.000

Vancouver, C. A. 5 — Le Grand Trone Pacifique a reçu ordre du juge Murphy de déposer $200,000 en vue des procédures sur l'expropriation d'une lisière de terrain de cent pieds de large vers le Fort George. La compagnie a offert $5,355 pour le terrain.

CARTES Professionnelles

AVOCATS

TEL BELL MAIN 8760-8761
D. Brodeur, C. R. J. B. Bérard, C. R.
F. A. Beaudry
BRODEUR, BERARD & BEAUDRY
AVOCATS
80 Rue St-Gaoriel
MONTREAL
Vis-à-vis le Champ de Mars

Beique, Beique & Beique
AVOCATS
CHAMBRE 720
EDIFICE TRANSPORTATION
TEL. MAIN 1019
Hon. F. L. Beique, K.C. ; D.C.L.
L. J. Beique, K.C.
F. A. Beique, B.C.L.

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY, BERARD & PERREAULT
AVOCATS ET SOLLICITEURS
Edifice de la Banque de Québec, Montréal
Sir. L. Gouin, C.R., Hon. R. Lemieux, C.R., D. R. Murphy, C.R., L. P. Bérard, C.R., Ant. Perrault, L.L.L., J. H. Dillon, B.C.L.

Geoffrion, Geoffrion & Cusson
AVOCATS, ETC.
No 97 rue St-Jacques
Edifice de la Banque d'Hochelaga
Victor Géoffrion, C.R.
Aimé Géoffrion, C.R.
Victor Cusson, C.R. Phone, Main 16.

J. A. PICHE, C.R.
AVOCAT
L'ASSOMPTION
A MONTREAL, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI
Au No 71A Rue St-Jacques
L'ASS. — Tél. B. No 7.
MONT. — Main 1495
CHAMBRE 411

AVIS est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du douzième jour de novembre 1913, constituant en corporation MM. Joseph Godbout, hôtelier, Joseph Amédée Groleau, commis, Jean-Baptiste Alfred Martin, commis, Joseph Amédée Perrault, commis et Georges Dusureault, commis, tous des Cité et District de Montréal, dans les buts suivants :

Faire en général et dans toutes ses branches les affaires d'hôteliers et de restaurateurs, et toutes autres affaires qui peuvent être conduites en rapport ou accessoires à icelles, tel que chaises pour le cirage des chaussures, boutiques de barbier, salles de billard et de pool, dépôts de journaux et de revues, magasins de cigares et de tabac ;

Acquérir par achat, échange, bail ou autrement, de toute personne, société ou compagnie, comme une affaire en opération ou autrement, tout fonds de commerce de restaurant ou d'hôtel et exploiter tel commerce avec ou sans les terrains et bâtisses employés ou destinés à son exploitation, et de les payer en argent ou en obligations ou en actions acquittées de la compagnie ;

Acheter ou acquérir autrement, ou posséder par bail ou autres titres, tout immeuble qui peut être jugé nécessaire aux objets pour lesquels la compagnie est incorporée, et payer pour telles acquisitions ou possessions en argent ou en obligations ou en actions acquittées de la compagnie ;

Vendre, échanger, louer tous ou aucun de ces meubles et immeubles ou en disposer autrement, hypothéquer ses immeubles, engager ses meubles et emprunter de l'argent sur garantie d'iceux ;

Construire, maintenir et exploiter, sur tous terrains acquis ou possédés par la compagnie, des hôtels, restaurants et autres bâtisses qui peuvent être jugés nécessaires pour l'exploitation des susdites entreprises ;

Acheter, acquérir, posséder, vendre, céder et transporter des actions, débentures et toutes autres garanties d'aucune autre compagnie ou corporation engagée dans les affaires que cette compagnie est autorisée à faire, ou faisant toutes affaires capables d'être conduites pour le bénéfice de cette compagnie ;

Faire et exécuter tous les autres actes et objets qui peuvent être utiles ou paraître avantageux à l'exploitation des susdites entreprises, sous le nom de "La Mont-Royal Limitée", avec un capital total de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la Cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce douzième jour de novembre, 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY, BERARD & PERRAULT,
Procureurs des Requérants. 207-4

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE. No 3273. — Dame Apolline Boudreau, épouse commune en biens de Joseph Goudreau, journalier, tous deux des Cité et District de Montréal, Demanderesse vs. Ledit Joseph Goudreau, Défendeur. La demanderesse a ce jour institué une action en séparation de biens contre son dit époux.

Montréal, 4 Novembre, 1913.

J. A. DAVID,
Avocat de la demanderesse.
185-8-16-24-31-8-déc.

AVIS est par les présentes donné que David Shneider, opérateur ; Hyman Nisenberg, peintre ; Mayer Reindolphe, marchand de fourrures ; Aaron Wolofsky, agent d'assurance ; Jacob Hartman, marchand ; Wolfe Kaufman, cordonnier ; Kalman Ornstein, opérateur, tous de la Cité et du District de Montréal, s'adresseront à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session pour l'adoption d'un acte les constituant en corporation comme congrégation religieuse sous le nom de "Hadras Kodish", avec pouvoir d'acquérir et posséder des biens meubles et immeubles, tenir des régistres d'actes d'état civil et exercer tous les droits inhérents à une corporation religieuse, et pour autres fins.

Montréal, 13 Novembre, 1913.

L. MILLMAN,
Avocat des requérants,
191-15-22-29-6-13-déc.

Le Canada

Montréal, samedi 6 décembre 1913.

L'hon. M. White ne peut emprunter trente millions

OU ALORS PRENDRAIT-IL LES 35 MILLIONS DU TRIBUT?

L'hon. M. White a récemment emprunté VINGT millions en Angleterre, pour renouveler des emprunts échus. On lui a fait assez bon accueil à Londres, parce qu'il n'augmentait pas la dette du Canada; mais on lui a fait payer un intérêt plus élevé.

Récemment, il a essayé de négocier un nouvel emprunt, de TRENTE millions cette fois. Et les financiers lui ont poliment fait remarquer qu'on le revoyait trop souvent sur le marché. Il a dû abaisser ses prétentions et réduire sa demande d'escompte à dix millions, pour le moment.

Ces dix millions lui sont nécessaires immédiatement pour faire face à les engagements vis-à-vis le Grand Tronc Pacifique.

Comme on le voit, l'énorme excédent de recettes qui restait à la fin de l'exercice financier écoulé, est déjà absorbé, et au delà ; puisqu'on est obligé d'emprunter.

Le revenu fédéral diminue constamment, depuis quelques mois et se soldera certainement par un déficit assez considérable qu'il faudra encore couvrir par un emprunt.

L'hon. M. White a déclaré, l'autre jour, que, en temps de crise financière, le gouvernement devait venir en aide au pays en dépensant beaucoup d'argent pour des travaux publics. C'est promettre que le gouvernement fédéral empruntera encore, pour financer ces travaux.

Et si le monde financier de Londres fait la grimace, lorsqu'il vient emprunter pour des travaux productifs qui augmentent d'autant la richesse du pays, quelle mine lui fera-t-on, lorsqu'il viendra emprunter 35 millions, pour les jeter littéralement à l'eau, sans profit pour personne sauf les maisons de constructions maritimes de l'Angleterre ?

Il ne peut pas, comme s'en vantait M. Borden, compter trouver les 35 millions du tribut naval dans des excédents de recettes que l'extravagance et l'imprévoyance de son gouvernement auront convertis en déficit ?

Il faudrait donc emprunter ces 35 millions et le problème, même si l'on obtenait la sanction du parlement, serait de trouver des prêteurs, pour fournir les fonds.

Décidément, il n'est pas probable que le Canada paie jamais le tribut de 35 millions.

En outre qu'il n'y consentira jamais, l'argent est trop rare.

Le Pacifique Canadien et le marché américain

UN REVIREMENT D'OPINION DEPUIS 1911

La presse canadienne a signalé le fait que la compagnie du Pacifique Canadien vient de négocier une assurance sur ses propriétés, contre l'incendie, au montant de $112,000,000.

C'est, vraisemblablement, la plus forte police d'assurance qui ait été souscrite jusqu'ici. La prime se monte annuellement à $1,500,000 ; et la commission des agents qui ont négocié la transaction dépasse, probablement, $100,000.

Mais il y a un côté de cette transaction que l'on a laissé un peu dans l'ombre ; c'est que cette assurance a été placée aux Etats-Unis.

La compagnie du Pacifique Canadien, par ses principaux officiers, publiquement ; par son influence sur ses employés et sa clientèle, privément, a combattu énergiquement, en 1911, toute idée de favoriser le commerce entre le Canada et les Etats-Unis.

Sir Wm Van Horne a écrit à ce sujet des lettres dont la presse conservatrice a tiré le plus grand parti possible.

Il était antipatriotique pour nos cultivateurs de chercher à vendre leurs produits, d'acheter leurs instruments aratoires sur le marché le plus avantageux.

Et voilà que la compagnie du Pacifique Canadien, ayant à placer une énorme assurance, transaction lucrative pour les principaux comme pour les agents, s'adresse aux Etats-Unis.

Evidemment, la théorie qui était bonne pour les cultivateurs ne vaut rien pour les compagnies qui manipulent des millions !

Sir William Van Horne aurait mieux fait de ne pas écrire ce qu'il a écrit en 1911, et qu'il répudie aujourd'hui par ses actes.

La jeunesse libérale

LA CONFERENCE DE L'HON. M. LEMIEUX, HIER SOIR

L'hon. M. Lemieux a inauguré, hier soir, la série de conférences que l'Association de la jeunesse libérale a organisée pour le bénéfice de ses membres, durant la saison d'hiver.

L'honorable conférencier a su trouver les bonnes paroles pour soulever l'enthousiasme de la jeune génération qui se prépare à prendre sa place dans les luttes politiques et à remplir le rôle important d'éducatrice du peuple.

"Servir un parti victorieux, a dit M. Lemieux, c'est souvent s'asservir". Mais, pour la jeunesse libérale, servir le parti, c'est combattre pour ses idéals, c'est exposer ses principes au peuple, c'est, que le parti soit au pouvoir ou dans l'opposition, la lutte vivifiante, l'effort constant vers le progrès.

Notre confrère, le "Globe" de Toronto, exposait l'autre jour éloquemment à ses lecteurs, que l'essence même du libéralisme, c'est la lutte continuelle, la marche en avant constante et obstinée, sans se laisser rebuter par les obstacles qu'il faut surmonter, ni par les échecs qu'il faut immédiatement réparer.

C'est précisément cette idée que l'hon. M. Lemieux s'est efforcé d'inculquer aux jeunes libéraux et la coïncidence de ces deux expressions d'opinion est, en elle-même, la preuve que, cette idée de lutte perpétuelle pour le progrès est bien le fond même de la mentalité libérale.

Nous, au parlement, sommes les combattants d'avant-garde, a dit le conférencier ; vous, votre rôle, c'est de faire l'éducation du peuple, c'est de lui exposer les véritables principes de la démocratie.

Le plus puissant levier dans la vie publique, pour mouvoir l'opinion, après la religion, c'est le caractère. "L'amour du travail, la sobriété, la persévérance dans l'effort, le sens de l'honneur, voilà le secret du succès".

Et il a proposé à son auditoire l'exemple de Sir Wilfrid Laurier, dont la vie publique et la vie privée sont des modèles impeccables d'honneur, de désintéressement et de dévouement à la cause du peuple.

Après quelques mots sur la question brûlante de la cherté de la vie, dont il a pu constater l'urgence, la poignante urgence par de fréquents contacts avec la population ouvrière de Montréal que menacent en ce moment le chômage et la réduction des heures de travail accompagnés d'un renchérissement intolérable du coût de la vie ; après avoir montré le président des Etats-Unis, M. Wilson, s'attelant, dès son entrée à la Maison Blanche, à la solution de cette question, tandis que M. Borden et ses collègues se croisent les bras, le conférencier aborda la question de la marine et du tribut de $35,000,000 que M. Borden voudrait payer à l'Angleterre.

Cette proposition, que la situation économique actuelle rend encore plus criminelle que l'année dernière, M. Lemieux la discute surtout au point de vue de sa répercussion sur notre situation politique.

C'est, dit-il, un attentat direct contre notre autonomie. Les jingos visent à une révolution complète dans nos relations avec l'empire. La centralisation militaire et navale, qu'ils veulent nous imposer au nom de la défense de l'empire, n'est que le premier pas fait dans la marche vers une centralisation fiscale, législative etc.; en un mot, vers la fédération impériale.

Sir Wilfrid Laurier a résisté avec succès, de 1897 à 1911, aux pressions exercées sur lui par les impérialistes jingos. M. Borden, qui leur devait beaucoup, s'est au contraire jeté dans leurs bras.

Les libéraux à la Chambre et au Sénat ont fait échouer sa première tentative ; mais cette victoire n'est probablement pas la fin de la lutte. M. Borden est pris dans les filets des intrigues impérialistes et il ne pourra résister à la pression. Il reviendra à la charge, et il nous faut être prêts à combattre de nouveau pour l'autonomie du Canada.

M. Lemieux cite M. Ames, député de Montréal, St-Antoine, qui disait encore l'autre jour : "L'autonomie a fait son temps ; l'empire doit se fédéraliser. Et il y répond, par la bouche de Sir A. T. Galt, un ancien ministre conservateur du temps de l'Union : "Self government would be utterly annihilated, if the views of the Imperial Government were to be preferred to those of the people of Canada".

Et jetant un coup d'œil sur les enseignements de l'histoire, il montre deux grands empires : l'empire romain et celui de Napoléon, s'écroulant parce qu'ils sont basés sur la centralisation ; tandis que l'empire britannique, si grièvement bouleversé par la révolte des 13 colonies au 18ème siècle, s'est sauvé et s'est développé par l'autonomie.

Prenons garde, dit M. Lemieux en terminant, "les libertés perdues sont difficiles à reconquérir", voyez l'Irlande, qui s'efforce de reconquérir son parlement.

"Soyons Canadiens, que tous nos efforts se portent vers le peuplement, le développement de notre pays, et l'organisation des forces matérielles, intellectuelles et économiques du Canada. La tâche est immense et digne de nous. C'est le véritable idéal canadien. Le devoir de la jeunesse libérale est de cultiver et répandre cet idéal ; "Le Canada d'abord, le Canada toujours".

Nous comptons que les paroles vibrantes de l'hon. M. Lemieux ont touché la corde sensible dans l'âme de notre jeunesse libérale et qu'elle en mettra à profit les patriotiques leçons.

Qu'il change de nom

La "Gazette" nous apprend que le gouvernement Borden ne présentera aucune politique navale permanente à la prochaine session, mais qu'il pourrait bien reprendre sa contribution d'"urgence".

Il pourrait au moins en changer le nom, s'il ne veut pas qu'on lui rie au nez ; car parler encore d'"urgence" navale, après plus d'un an de répit, ce serait ou trop d'audace ou trop de naïveté.

Un professeur

Un journal tory blague M. Rowell, chef de l'opposition d'Ontario, sur son "habileté" à remporter des élections partielles.

Ce n'est toujours pas M. Tellier qui pourrait lui donner des leçons.

Peine perdue

Les jingos [illegible] aurait-il, envoyé d'Angleterre un de leurs agents pour faire mousser la contribution à Toronto.

Hélas ! c'est au Sénat qu'il faudrait que cet agent opère ; et il y a chance qu'on ne le laisserait pas faire.

Inquiet

L'hon. M. Hughes redoute la prochaine session.

Pour promener sa fatuité et ses amis par l'Angleterre et la France, cela a coûté des sommes extravagantes...et naturellement, c'est nous qui avons payé la note.

M. Hughes aime évidemment mieux faire des comptes que de rendre compte.

Pour une course en auto, le soir, emportez des Clear Havana Perfectos de Fortier. Deux pour 25c.

Enigme

En quel état se présentera le cabinet Borden à la Chambre, le 15 janvier prochain ?

On ne sait encore. Y trouvera-t-on MM. Casgrain et Maréchal ? MM. Nantel, Coderre, Cochrane y seront-ils encore ?

Drôle de cabinet ! Personne n'en veut sortir ; personne n'y veut rentrer.

Professeurs de musique diplômés

L'extension qu'a prise l'enseignement de la musique au Canada et surtout aux Etats-Unis, depuis quelques années, est des plus remarquable, à tel point que l'on commence à se préoccuper des conditions dans lesquelles cet enseignement est donné.

On conçoit que sur un grand nombre de professeurs, tous ne sont pas également compétents, et qu'il faille redouter le charlatanisme dans cette sphère plus qu'ailleurs.

Une revue musicale américaine, ("Musical America"), par la voie de son directeur, M. John C. Freund, a traité la question en ce qui regarde les Etats-Unis.

A son avis, les mauvais professeurs de musique font un tort immense à l'enseignement, et parce qu'ils répandent de fausses méthodes, et parce qu'ils enlèvent une part des revenus qui doivent en toute justice appartenir aux professeurs compétents et qui ont le talent voulu.

Aussi, M. Freund propose-t-il que l'on adopte une loi par laquelle l'enseignement de la musique soit réservé strictement à des professeurs officiellement diplômés, ayant passé des examens devant un bureau particulier, comme cela existe pour l'enseignement général et pour toute pratique professionnelle.

Evidemment, dans le domaine de l'art, nous croyons que l'on doit laisser la plus grande liberté aux participants, mais un examen portant sur des connaissances techniques et sur une érudition musicale déterminée ne pourraient certes que favoriser l'enseignement et protéger les bons professeurs contre le reste.

Nous ne savons encore si au Canada une telle initiative serait prématurée ; mais à tous égards, il nous a paru intéressant de signaler la proposition de M. Freund.

OPINIONS

Le prix de la vie en Canada

Nous lisons dans le "New-York Times", du 30 novembre dernier, ce qui suit:

"Le Canada consomme seulement un quart des céréales qu'il produit, et cependant, le coût de la vie dans ce pays est augmenté de 51 pour cent, tandis que en Angleterre, il n'a augmenté que de 7 pour cent, malgré qu'elle importe ce produit des marchés canadiens.

"C'est aujourd'hui la question brûlante en Canada, et ce résultat est dû en partie à notre nouveau tarif. Celui-ci a ouvert un nouveau marché pour le Canada, et les besoins d'une population dix fois plus considérable que celle du Dominion a enlevé de ses marchés les approvisionnements flottants. Sans doute, le Canada peut, avec le temps, augmenter sa production autant que les prix le justifieront, mais cela ne saurait se faire tout d'un coup, il est plus facile et plus expéditif de trouver un remède en faisant disparaître les restrictions qui l'empêchent d'acheter à meilleur marché.

"Aujourd'hui, en Canada, le coût de la nourriture comprend le prix du fret sur une distance continentale, tandis qu'une nourriture à meilleur marché peut se trouver à environ cent milles des lignes. Le Canada a besoin du remède que nous nous sommes appliqué à nous-mêmes, et il n'y a que son gouvernement qui met des obstacles.

"L'opposition n'a pas mis de temps à voir la chance qui lui était offerte, et dernièrement Sir Wilfrid Laurier a pris avantage de cette circonstance dans un discours qui a été accueilli avec beaucoup de faveur en Canada. Sir Wilfrid a demandé au gouvernement une politique abolissant les droits sur la nourriture; l'assemblée a accueilli cette déclaration avec d'immenses applaudissements.

"M. Borden saisit le point tout comme Sir Wilfrid Laurier. En revenant de Hot Springs, il s'est arrêté à Washington. Le secrétaire d'Etat Bryan l'a invité à dîner et ils ont eu ensuite une entrevue avec le Président Quel était l'objet de cette visite ?

"Les Etats-Unis n'ont pas donné au Canada plus qu'ils n'offraient d'acheter par des concessions réciproques et M. Borden a pris le pouvoir, en proclamant que l'arrangement fait par Sir Wilfrid était une trahison envers le Canada et l'Empire. Il ne serait pas raisonnable pour M. Borden d'espérer qu'il peut obtenir d'autres concessions que celles qui ont été offertes.

"Les Canadiens doivent chercher leur remède à Ottawa et non à Washington."

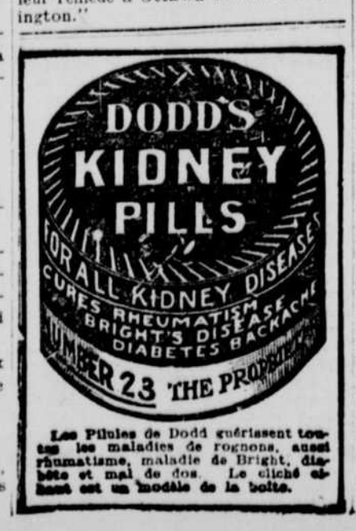

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

Etrennes—Livres

Il est de mode maintenant d'offrir en étrennes le livre nouveau, le livre du jour. Notre choix est illimité.

Venez voir nos dernières nouveautés en Littérature, Histoire, Voyages, Géographie, Livres Religieux, Livres canadiens, le tout en reliures ordinaires et de luxe, Albums d'images pour enfants, Romans, Contes, Récits enfantins, Almanachs du Peuple, Hachette, Nodot, Vermot, etc. Superbe assortiment de calendriers pour 1914.

Voir à la fin de l'Almanach du Peuple de 1914, le coupon-prime de 25 centins.

Demandez notre catalogue spécial pour étrennes.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

79 RUE ST-JACQUES MONTREAL.

PROBLEMES ECONOMIQUES CANADIENS

La main d'oeuvre agricole

(De la "Revue Economique Canadienne")

Le "Canada" a publié récemment l'articulet suivant qui a retenu notre attention :

" Il a été question, cet été, de faire venir d'Angleterre des moissonneurs pour les besoins des cultivateurs de nos provinces de l'Ouest.

" Il y a là à étudier une question de coût de transport ; et si cette question peut être réglée d'une manière satisfaisante, si les salaires réalisés pendant la saison de la moisson rapportent suffisamment pour rémunérer les moissonneurs importés, après déduction des frais de voyage, l'idée méritera d'être mise à l'essai de la pratique.

" Or, dans les Ardennes belges, il y a une surpopulation qui, chaque chaque année, traverse la frontière et va s'engager en France pour faire la moisson. On estime que 100,000 travailleurs belges émigrent ainsi, temporairement chaque année.

" Et si la question du transport n'est pas un obstacle pour les travailleurs anglais, irlandais ou écossais, elle ne le serait probablement pas davantage pour les Belges. La compagnie du Pacifique Canadien, qui a une ligne desservant Anvers, et la ligne allemande pourraient fournir à bon marché le transport sur mer, tandis que les trains spéciaux de moissonneurs serviraient au reste du trajet.

" Pour ces deux classes de moissonneurs, il y aurait la perspective qu'un certain nombre d'entre eux se fixeraient dans le pays, ce qui constituerait une immigration spécialement désirable. Et cette perspective pourrait justifier, au besoin, une subvention spéciale du gouvernement fédéral aux compagnies de navigation qui feraient des prix réduits pour les billets d'aller et retour de ces moissonneurs.

" La question vaut d'être étudiée."

Oui, la question vaut d'être étudiée, surtout à ce moment où M. Lloyd George commence une campagne pour la réforme du système agraire anglais. La création d'un "Ministère de la Terre" serait, d'après lui, le moyen de réformer le régime de la propriété foncière. Déjà la question agrarienne avait amené l'Alien Bill qui fut vivement décrié et dont les résultats ne doivent pas avoir répondu à l'attente puisque l'on cherche autre chose. Actuellement il est question, et ce serait la charge du ministère nouveau qui serait l'œuvre du cabinet tout entier, de donner aux agriculteurs un salaire minimum, de faire en sorte qu'ils aient des habitations meilleures et plus salubres, de les mettre en état d'acquérir la terre ; d'après M. Lloyd George, il faut attirer les populations rurales vers la terre et les retenir sur la terre et le gouvernement doit procurer les moyens de développer la production agricole au point de vue de la qualité et de la quantité. La question de la durée des baux est également soulevée, ainsi que celle de l'indemnité au cultivateur évincé pour l'amélioration du sol, car on veut soustraire les fermiers aux caprices des propriétaires fonciers. En si bon chemin, il n'y a aucune raison de s'arrêter et de ne prendre pour l'ouvrier agricole toutes les mesures prises pour l'ouvrier industriel, consacrées par une législation sociale prenant chaque jour une plus grande extension. On le conçoit, une telle politique peut conduire loin et elle rencontre bien des adversaires.

Reste à savoir si les intéressés prisent cette sollicitude à leur égard. Désirent-ils être propriétaires de la maison et du champ qu'ils cultivent ? D'une façon générale ou constate, en Angleterre et un peu partout ailleurs, que les garçons préfèrent l'usine et le comptoir à la vie des champs et ne s'emballent pas à l'idée de posséder le coin de terre qu'ils cultivent. Les filles préfèrent également la ville où elles trouvent des occupations dans les ateliers et les manufactures. Pour les uns comme pour les autres, les heures de travail sont moins longues, les salaires semblent plus élevés et la vie urbaine présente des plaisirs et des distractions que ne présente pas la vie rurale. C'est la désertion des campagnes. C'est le problème agraire qui se pose et demande une solution. On peut certes se demander si ce morcellement de la terre est souhaitable, s'il est possible même, étant données les conditions économiques modernes. A notre époque l'industrie agricole, comme l'industrie manufacturière, a comme caractéristique la concentration ; il faut l'exploitation en grand, la culture intensive, permettant l'emploi de procédés mécaniques en usage dans les grandes plaines et qui se généraliseront de plus en plus avec les progrès de la motoculture. On se ressent en Angleterre de l'exode d'une population qui est loin d'être en excès et cela crée des inquiétudes. On est d'accord sur ce point: il y a là un mal, étant donnée la densité en diminution croissante dans la partie rurale, mais on n'est pas d'accord sur le remède. Les adversaires du ministère voudraient recourir à la protection agricole qui aurait certainement pour conséquence un surenchérissement du coût de la vie.

Mais là n'est pas la question. Le Ministère de la Terre en voie de création en Angleterre par suite de la campagne de M. Lloyd George, aura pour effet de contrecarrer cette propagande faite exclusivement dans le Royaume-Uni, pour recruter les moissonneurs nécessaires aux récoltes canadiennes.

Voilà ce qu'il importe de constater, après avoir reconnu au préalable que la main-d'œuvre agricole fait défaut et qu'il est urgent de la procurer. Nous l'avons montré d'ailleurs, le Canada doit se tourner vers l'industrie, mais sa grande industrie nationale doit être l'industrie agricole.

Récemment, M. P. Leroy-Beaulieu écrivait que l'empire russe, l'Argentine et le Canada seraient les fournisseurs de blé du monde pour l'avenir et il donnait une intéressante statistique, montrant le mouvement et la tendance des exportations des principaux pays producteurs :

EXPORTATION DE BLE DEPUIS 1880 POUR LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS

(En millions de quintaux)

	1881-85	1889-90	1891-96	1896-1900	1901-05	1906-10
Empire russe. . . .	84	138	144	141	194	189
Roumanie.	?	35	39	32	48	75
Etats-Unis.	208	155	226	282	269	211
Canada.	4	4	12	22	40	69
Inde anblaise. . . .	?	45	39	18	56	43
Argentine.	3	9	47	52	99	138
Australie.	?	12	2	9	23	41

Les progrès les plus remarquables sont ceux du Canada et de l'Argentine. Mais ce dernier pays ne tardera pas à se trouver aux prises avec des difficultés qui ont fait l'objet d'une remarquable étude de M. J. Lopez Manan, directeur au ministère argentin de l'agriculture. La personnalité de l'auteur donne une grande autorité à son travail qui mérite une étude approfondie, dans lequel il déplore la rareté de la main-d'œuvre agricole due à des raisons d'ordres divers. Il estime que l'immigration est lente. "Nécessairement, écrit-il, au bout d'un court séjour, cette hausse même des salaires trop élevés ouvre à l'immigrant la perspective de pouvoir en jouir après son retour dans son pays natal où la vie est moins chère ; au contraire, l'enchérissement général de l'existence qui est à l'origine même de ces hauts salaires, lui prouve que les privations qu'il pourrait s'imposer pour réaliser des économies seraient insuffisantes pour le mettre un jour à la tête d'un capital lui permettant de s'établir dans le pays comme petit commerçant, industriel ou propriétaire.

Ainsi s'est opérée, de la masse ouvrière rurale, une raréfaction portée à ses limites extrêmes et compliquée d'une sélection à l'envers ; en effet les hommes du métier ont abandonné l'agriculture pour se livrer à d'autres travaux plus rémunérateurs, et ceux qui, au contraire, y sont restés, constituent le déchet de la masse des immigrants, soit le contingent des moins experts, des plus indolents ou des nouveaux arrivés.

Je vois dans ce défaut d'équilibre entre la population et la superficie de la terre exploitable la cause originaire des phénomènes qui provoquent actuellement le malaise de l'agriculture."

Commentant le travail de M. Lopez Manan, le secrétaire général de la Chambre de commerce argentine de Paris, M. G. Lafont dit que "dans son étude si documentée sur le problème agraire argentin, il expose les divers théorèmes sans essayer de les résoudre. C'est qu'en effet cette solution n'est à la portée de personne pour le moment. Il ne dépend de personne de provoquer une immigration nettement agricole plus nombreuse et susceptible de justifier les salaires actuels des ouvriers ruraux. Il ne dépend de personne de rendre stable l'immigration saisonnière ou nomade que les hauts prix des fermages ou des terres susceptibles de rendements rémunérateurs éloignent vers des régions où l'existence moins chère leur permettra d'atteindre un avenir meilleur."

On voit que la question de la main-d'œuvre agricole est importante entre toutes. Si, comme le prévoit M. P. Leroy-Beaulieu, trois pays seront les grands fournisseurs du monde, ils le seront au prorata de ce qu'ils auront fait pour l'industrie agricole, en prenant les mesures nécessaires pour leur fournir main-d'œuvre et outillage, principalement pour le transport et l'emmagasinage. On sait que pour l'outillage le Canada est déjà bien organisé et il y a lieu d'espérer que le canal de la Baie Georgienne procurera bientôt une route plus avantageuse afin que les blés canadiens puissent soutenir la concurrence sur les marchés, quand le moment sera venu.

Reste la question de la main-d'œuvre agricole. Elle est primordiale et il serait opportun, étant donné la situation signalée en Grande-Bretagne, de se tourner vers d'autres contrées qui pourraient fournir cette main-d'œuvre. Parmi celles-ci, la Belgique doit en tout premier lieu retenir l'attention pour deux raisons : à cause des qualités physiques et morales des travailleurs belges et à cause de la bienveillance des pouvoirs publics.

Mais ce n'est pas l'Ardenne qui doit fournir les contingents des travailleurs agricoles, ce sont les Flandres et le Brabant.

Et à ce sujet il est intéressant de mettre en lumière la situation signalée plus haut et qui est peut-être trop peu connue ici. Chaque année, la population campagnarde des provinces belges plus haut citées est embauchée en France pour faire les moissons et rentre en Belgique une fois celles-ci terminées. La pénurie de la main-d'œuvre agricole française attire une armée d'ouvriers désireux d'obtenir un meilleur salaire. Les statistiques du gouvernement français estiment à 60,000, le nombre des ouvriers belges venant temporairement en France. Des statistiques accusent le chiffre de 40,000, tandis que d'autres donnent des nombres intermédiaires. Contentons-nous du chiffre

(A suivre à la page 5)

FEUILLETON du "CANADA"

UNE

MARTYRE

DES APACHES

Drame vécu du banditisme actuel

Par CAMILLE DESCAMPS

(Suite) No 67

—Non, je n'en veux pas, gardez-la, de même que moi je garde votre porte-bonheur ; il faut que cette chaîne de souvenirs subsiste entre nous... L'échange aura lieu un jour, plus tard, Pépita, à la minute où, prête à paraître devant Dieu, vous reconnaîtrez que votre seul ami véritable en ce monde fut celui que vous aviez repoussé comme compagnon de votre vie et où vous le retrouverez comme consolateur suprême quand tous les autres, les faux-amis, vous auront abandonnée... C'est tout ce que je vous demande en compensation des sommes qui vous ont été remises, du deuil de notre maison, de la mort de mon père et de mon existence brisée... Au nom de votre mère, aussi..."

Peu à peu ils s'étaient effacés derrière les massifs d'orangers et de lauriers roses, de camélias, d'arbustes verts, de palmiers.

Se comprenant indiscrets, les admirateurs de l'étoile s'étaient quelque peu éloignés.

Le nom de sa mère, la seule créature qui eût jamais trouvé le chemin du cœur sous la cuirasse d'orgueil de la belle Pépita, avait troublé la jeune femme.

Sa mère, l'avenir, une vie d'expédients honteux, la mort, le mariage princier dédaigné au profit d'un chef de brigands.

Autant de visions sinistres qui traversèrent en quelques minutes le cerveau de la fille de Sanchez.

Que deviendrait-elle en réalité ?

Elle ne répondit point aux paroles dites.

Mais elle ne repoussa point non plus la protection désintéressée, l'aide dans l'ombre de ce grand cœur qu'était le duc de Santa-Maria.

Celui-ci n'insista point.

Il y a des susceptibilités ombrageuses qu'il faut savoir ménager, comprendre sans paroles.

—Au revoir, un jour, Pépita, murmura le masque, et il se perdit aussitôt dans la foule.

La danseuse, elle, fut obligée de revenir au groupe de ses courtisans, d'y jouer encore son rôle.

De paraître même d'autant plus souriante, exempte d'ennuis qu'elle était plus torturée au fond.

Ce à quoi elle tenait surtout c'était que les curieux, cette meute gourmande et jalouse qui la talonnait sans cesse, que les curieux ne se préoccupassent point davantage de son entretien solitaire, exceptionnel, avec le toréador masqué.

Elle parla donc de son goût tout particulier pour ce qui lui rappelait l'Espagne et de la curiosité qu'elle avait eue de savoir quel était le personnage revêtu d'un authentique costume de là-bas.

" C'était en effet un véritable Espagnol et alors, entre compatriotes, on avait oublié, pendant cinq minutes, les lustres de Paris, pour le soleil de Madrid.

Et elle souriait, et elle prodiguait des regards langoureux, des coups d'éventail sur les doigts.

" Donc rien de grave, rien d'inquiétant dans ce tête à tête avec quelqu'un d'inconnu et de vite disparu.

"Ce n'était point un rival bien dangereux puisqu'on ne le revit dans aucun des salons au cours de la soirée."

Ainsi du moins raisonnèrent les nombreux imbéciles qui escortaient la triomphante jeune femme, alors qu'au contraire la soudaineté, l'exclusivisme de la rencontre, suivie brusquement d'un complet évanouissement, auraient dû leur donner à réfléchir.

Mais leur idole, ils la tenaient au milieu d'eux, et puis les violons chantaient, les coupes de champagne circulaient, alors au diable les soucis!

N'empêche que la danseuse, dès qu'elle se fut acquittée de la tâche qui lui incombait et pour laquelle l'Américain, organisateur de la fête, l'avait prise à ses frais, trouva, elle aussi, un petit intervalle entre des plantes d'ornementation ou des tentures et s'y faufila pour ne plus reparaître.

Elle avait hâte d'être seule, de ne plus se contraindre à mentir, elle étouffait.

Ah c'est qu'Alphonse de Santa-Maria, se dressant devant elle après tant de jours écoulés, avait été une évocation terrible.

Le revoir, l'entendre, ç'avait été comme si on lui eût tout à coup poussé entre les jambes, au milieu de cette cohue de noceurs, de débauchés, les cercueils de sa mère, de son père, du vieux duc, ç'avait été comme si des gendarmes lui eussent jeté leur lourde poigne sur les épaules en l'appelant: voleuse.

Voleuse de trois cent mille francs escroqués à la famille de Santa-Maria par son intermédiaire.

Et pourquoi ?

(A suivre).

Le véritable idéal canadien

(Suite de la dernière page)

une presse à grands tirages, a entrepris de réorganiser l'Empire. Ce groupe est composé que quelques patriotes sincères et de plusieurs utopistes.

Réorganiser une vaste agglomération comme l'Empire britannique, n'est pas une mince tâche.

La doctrine libérale quant aux relations des Dominions avec l'Empire, c'est celle qui a été énoncée par Sir Wilfrid Laurier, lors de la conférence de Londres, en 1909: "UNITE IMPERIALE BASEE SUR L'AUTONOMIE LOCALE".

Sir Henry Campbell-Bannerman, M. Asquith, et tout récemment encore, lord Haldane, ont tour à tour approuvé cette doctrine. M. Asquith a même démontré, avec une logique déconcertante, tout le danger qu'il y aurait à s'en écarter.

De fait, dans sa réponse à Sir Joseph Ward, à la conférence de 1911, M. Asquith, parlant en sa qualité officielle de premier ministre du Royau-Uni, a donné le coup de grâce au projet chimérique d'un parlement pour tout l'Empire. Il a fait voir combien fragile serait cette concentration d'intérêts divers et quels conflits dangereux elle ferait surgir. Il ajouta qu'elle serait fatale aux véritables intérêts de l'Empire.

Le parti jingo n'a pas voulu reconnaître la haute compétence de M. Asquith et par sa presse syndiquée, par des affiliations dans les colonies, il a repris en sous-main l'agitation infructueuse de l'ancienne ligue de la fédération impériale.

C'est au nom de la défense de l'Empire que l'on cherche à diminuer l'autonomie des Dominions.

Et comme le Canada est le plus important des Dominions, c'est contre lui qu'est dirigé le premier assaut. Aussi, les jingos n'ont pas perdu de temps depuis le 21 septem- 1911. Enivré de son succès électoral, M. Borden s'est hâté de donner tête baissée dans le mouvement impérialiste. Sa politique navale lui a été dictée par ses amis de Londres et il se flattait bien de la faire adopter haut la main, avec le grossier subterfuge de l'urgence. Les députés et les sénateurs libéraux ont fait échec à cet audacieux projet des 35 millions lequel est inconstitutionnel et est contraire aux traditions politiques du Canada depuis soixante ans et déroge à la dignité nationale. Mais s'il est vrai que la bataille mémorable livrée durant la dernière session, a sonné l'éveil, s'il est vrai que le projet de contribution a été retiré, la victoire est loin d'être remportée. L'impérialisme dispose de ressources et d'influences énormes. Sa fuite est savamment organisée. Un premier échec, si retentissant soit-il, ne lassera pas son ardeur. Le Cabinet Borden est pris dans ses filets et bongré malgré, il lui faudra livrer un suprême assaut, tout probablement à la session prochaine.

La jeunesse libérale a son rôle à jouer dans les événements qui se préparent. Les députés sont aux avant-postes et vous savez que ni les longues séances de nuit ni le BAILLON les effraient. Mais vous, de la Jeunesse libérale, vous ne devez pas rester simples spectateurs. Vous qui avez du talent, qui connaissez l'histoire constitutionnelle, qui aimez la lutte, votre rôle à vous, c'est d'être les éducateurs du peuple.

Jamais question plus vitale, plus passionnante, plus grosse de conséquences pour l'avenir, n'a été discutée depuis la Confédération.

Le parti jingo réclame insidieusement un changement organique dans la constitution. C'est le principe de la centralisation qu'il veut faire adopter en matière de défense. Une fois ce principe accepté, l'autonomie canadienne a vécu.

L'on s'étonne parfois que M. Churchill, ministre libéral dans un cabinet libéral, consente à s'immiscer dans la politique canadienne. L'explication et non la justification de cette étrange attitude repose dans les faits suivants.

La Grande-Bretagne poursuit une politique d'armement intense. D'autre part, le parti radical anglais est en voie d'accomplir une série de grandes réformes sociales. Avec la réforme de la Chambre des Lords, le programme radical est servi par tranches au prolétariat anglais, mais l'assurance contre la vieillesse, contre le chômage, contre les accidents, contre la maladie et la réforme agraire coûtent cher au trésor. Si la Chancelier de l'Echiquier continue à révolutionner l'Angleterre sans obérer davantage le contribuable anglais, il est naturel que le premier Lord de l'Amirauté cherche ailleurs les secours nécessaires au maintien de la suprématie navale britannique.

De là, l'idée d'un tribut de la part des colonies. L'on appelle cela la concentration en matière de défense navale. Mais il est inutile de jouer sur les mots : C'est le premier pas — et le pas décisif — vers l'union militaire. C'est l'abandon du principe fondamental du gouvernement responsable. C'est le retour vers les méthodes administratives d'avant 1840. C'est notre adhésion au militarisme européen.

N'allez pas m'accuser de pessimisme. Je ne fais que résumer succinctement la doctrine hautement proclamée par Lord Milner et ses adeptes impérialistes.

M. Ames, député de St-Antoine, disait au cours de la dernière session que l'autonomie avait fait son temps et que l'Empire devait se FEDERALISER. En d'autres termes, c'est une constitution nouvelle que recherchent les Impérialistes. L'Empire est devenu si vaste qu'il faut le concours des Dominions pour en organiser la défense.

Quelques rhéteurs — qui feignent d'ignorer les aspirations des Hindous — ont l'illusion de croire qu'un Parlement central, siégeant à Londres, où les Dominions seraient représentés, dirigerait la politique impériale. — Mais la véritable pensée de derrière la tête des jingos, c'est la création d'un comité de défense qui fixerait annuellement la contribution respective de chacune des colonies. Nous aurions voix au chapitre — mais voix consultative seulement. Le rôle de notre représentant serait de transmettre à Ottawa la note à payer.

Je le répète : accepter ce projet, c'est abdiquer la souveraineté législative du Parlement canadien. Pas plus en matière de défense qu'en matière fiscale devons-nous céder sous la pression impérialiste.

Autrefois notre tarif était préparé par le gouvernement impérial—Après l'abolition des CORN LAWS, notre pays conquit sa liberté fiscale. Les Chambres de Commerce de la Grande-Bretagne protestèrent et le duc de Newcastle protesta à son tour dans une lettre adressée au gouverneur général, le 13 août 1859.

Sir A. T. Galt, qui était alors ministre des finances, répondit avec fermeté au mémoire du secrétaire des Colonies. Toute la thèse du gouvernement responsable est admirablement exposée dans les lignes suivantes :

"Self government would be utterly "annihilated if the views of the "Imperial Government were to be "preferred to those of the people of "Canada. It is therefore the duty of "the present government distinctly "to affirm the right of the Cana- "dians Legislature to adjust the tax- "ation of the people in the way they "deem best, even if it should unfort- "unately happen to meet the disap- "proval of the Imperial Ministry".

Rendons hommage au génie de la Constitution anglaise, constitution non écrite, qui date de plusieurs siècles et qui pourtant s'adopte à toutes les conditions nouvelles. Cette constitution a été conçue dans un esprit de liberté et la première des libertés anglaises, c'est que nul impôt n'est perçu sans le consentement du peuple. Partout dans le monde où des colonies anglaises ont été fondées, ce principe a été admis — surtout depuis la révolution américaine.

Le rôle des tories a toujours été de restreindre l'application de ce principe si salutaire. Le rôle des libéraux, au contraire, a été d'en élargir le sens et la portée. Il faut relire les lettres de Joseph Howe et celles de Lord Elgin pour se rendre compte au prix de quelles difficultés, de quelles vicissitudes, la doctrine libérale a fini par triompher au Canada.

En Australie et en Nouvelle-Zélande; le même problème s'est posé, et vous savez comment il a été résolu. Les hommes d'Etat de ces deux Dominions, imitant l'exemple de Sir Wilfrid Laurier, ont repoussé toute idée de contribution et de centralisation navale. Ils ont organisé la défense de leur pays et tout en se déclarant prêts à secourir la métropole en cas d'urgence, ils ont néanmoins mis cette organisation sous le contrôle du Parlement Australien et Néo-Zélandais.

Le Canada est-il l'inférieur de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ? Et pourquoi cette insistance à vouloir arracher à notre pays et sans que le gouvernement canadien ait mandat à cet effet — une contribution en argent ?

Non, il est évident que le groupe impérialiste veut entraîner le Canada à participer aux armements de la Grande-Bretagne et à verser dans le militarisme européen et cela, en violation de la constitution qui nous régit.

Il y a longtemps que M. Chamberlain, lord Milner et leurs disciples sont à l'œuvre. En ce moment, M. Lionel Curtis, leur agent, est au Canada. Discrètement, il réunit les partisans de ce projet et il se tient des conciliabules à Toronto et ailleurs. Et c'est au nom du salut de l'Empire qu'on leur demande d'exercer sur le gouvernement la pression voulue.

Sir Wilfrid Laurier a pu résister victorieusement à l'assaut par sa ferme attitude aux diverses conférences qui ont eu lieu en 1897 et 1911, mais M. Borden a eu la faiblesse de céder et c'est en faisant appel au loyalisme qu'il espère mettre le Canada à la remorque de l'amirauté.

Il y a deux conceptions de l'Empire ... celle des jingos, qui affirment qu'une centralisation des forces militaires et navales est essentielle à son maintien.

Celle des libéraux, qui croient que l'autonomie seule en assure la permanence.

L'histoire est toujours un guide sûr et ses enseignements ne nous trompent pas. Or, l'empire romain, dans l'ancien temps, et l'empire français, dans l'âge moderne, n'ont pu survivre à la politique centralisatrice malgré le génie de César et de Napoléon .Bonaparte.

L'Empire Britannique, cruellement éprouvé, à la fin du 18e siècle, par la perte des treize colonies ne s'est maintenue au cours du XIXe siècle, que par la concession faite aux colonies du gouvernement responsable. Voilà le lien qui donne aux forces éparses de l'Empire leur véritable cohésion.

Le Canada est un trop vaste pays, son avenir est trop grand pour qu'il sacrifie même une parcelle de son autonomie. Nous voulons être maîtres chez nous comme les Anglais de la Grande-Bretagne veulent être maîtres chez eux.

Les jingoes de Londres seraient fort irrités si les Canadiens s'avisaient de s'ingérer en ce moment dans les affaires d'Irlande.

Et Sir Richard McBride serait le premier à crier halte là ! si par hasard le gouvernement britannique osait lui contester le droit de faire réglementer par ses amis d'Ottawa l'entrée des Hindous en Colombie.

Les libertés perdues sont difficiles à reconquérir. L'histoire du Parlement Irlandais nous en offre le témoignage saisissant.

Soyons donc de notre pays d'abord! Le développement du Canada, le peuplement de son territoire, l'organisation des forces et des éléments divers qui concourent à sa formation, sollicitent toutes nos pensées, toutes nos énergies. Cette tâche est immense, mais si vous suivez quelque peu le mouvement de l'opinion éclairée, vous devez reconnaître qu'elle constitue en somme le véritable idéal canadien. Le devoir de la jeunesse libérale c'est de cultiver et de répandre cet idéal. LE CANADA D'ABORD, LE CANADA TOUJOURS, tel doit être votre cri de ralliement.

M. Gauthier succède à M. Lemieux. Vous avez entendu, dit-il, l'honorable M. Lemieux, vous parler de la question de la marine. Comme toujours, il a donné la note juste, c'est l'opinion du parti libéral et j'en suis sûr de l'électorat canadien.

L'empire romain que nous avons cru revoir il y a quelques instants sous la description de l'hon. M. Lemieux, était basé sur l'esclavage et le servilisme. Pour jeter les bases de ce système ici, il fallait trouver des assassins de la liberté et c'est dans les rangs des ministres conservateurs que nous les avons trouvés.

L'orateur fait une verte critique de la politique du gouvernement. Il passe brièvement en revue les nombreux scandales de l'administration Borden, dont les membres ne font que parler de la grandeur de l'Empire. Pensons donc au Canada, s'écrie-t-il.

Le chef du gouvernement veut donner trente-cinq millions pour construire des vaisseaux à l'Angleterre, mais il ne pense pas à donner du travail à nos ouvriers. D'après les tories les ouvriers ne sont dans le monde que pour payer des taxes.

Il rappelle en terminant les mémorables séances de la Chambre au mois de mars dernier, puis il déclare que les conservateurs entendent monter la vague populaire qui les balayera parce qu'ils ont trahi leur mandat et leurs promesses.

Ont aussi dit quelques mots, MM. D. A. Lafortune, R. L. Calder, J. W. Lacroix.

Problèmes économiques canadiens

(Suite de la page 4)

moyen de 50,000. C'est un nombre.

Cet exode temporaire constitue une forme intéressante de l'émigration à considérer tant au point de vue économique qu'au point de vue social.

Cette masse de travailleurs, les "franschmannen" comme on les appelle, ce qui veut dire les "hommes de France" en flamand, ont été l'objet de la sollicitude de philanthropes qui ont établi des groupements, des associations, dans les buts les plus divers, prévoyance, mutualité, distraction, etc. Ils ont doté ces émigrants temporaires d'un journal imprimé à Gand, tirant à plus de 10,000 exemplaires par semaine.

Voilà un milieu essentiellement propice pour une propagande devant fournir la main-d'œuvre réclamée par l'agriculture canadienne. Le Canada n'est plus ignoré en Belgique depuis sa participation aux différentes expositions belges. On y connait ses possibilités agricoles. On y connait moins ses nécessités agricoles. à Une propagande faite par des procédés honnêtes aurait toutes les chances de succès. Il faudrait mettre en relief les avantages que les franschmannen trouveraient à se diriger de ce côté-ci de l'Atlantique et l'on peut être certains que beaucoup deviendraient des "Canadiansmannen".

La comparaison des conditions faites rendent les avantages évidents. Le salaire réel, qu'il ne faut pas confondre avec le salaire nominal, est beaucoup plus élevé. En France, les meilleurs ouvriers agricoles ont un salaire de $0.60, pour un labeur quotidien, pénible et de longue durée. La moisson terminée, ce salaire tombe à $0.18 par jour. Malgré ces bas salaires, on a calculé que l'agriculture française payait chaque année quatre millions de piastres à la Belgique. Il faut quelque peu en rabbattre. Dans un récent congrès, dans lequel on s'est occupé de la situation économique des travailleurs, il a été question des franschmannen. On y a montré que, sous toutes sortes de prétextes, on leur reprenait d'une main le salaire qui leur était donné de l'autre, de sorte que pour beaucoup le profit est nul ou peu s'en faut. En outre, on critique vivement la situation qui leur est faite en ce [illegible] nourriture et le logement. Trop fréquemment celui-ci est fait dans de telles conditions que la morale et l'hygiène n'y trouvent pas leur compte. Et pour conclure, on réclamait des pouvoirs publics une intervention procurant une protection nécessaire.

Il convient évidemment de traiter avec probité les ouvriers embauchés, de remplir scrupuleusement les engagements conclus avec eux et de ne pas perdre de vue, qu'une injustice à leur égard peut causer un tort énorme et tarir une source de cette main-d'œuvre dont l'absence produit des résultats [illegible] comme ceux déjà signalés dans l'Argentine et même au Canada.

Il faut considérer aussi, qu'en bien des cas, ces immigrants temporaires pourraient devenir d'excellents colons définitifs et ceci est particulièrement intéressant pour la province de Québec. Il s'y trouve, en effet, de vastes régions propices pour la colonisation, où des groupements pourraient s'installer. Pour ceux qui se trouvent dans les conditions voulues, plutôt que de travailler pour compte d'autrui, il est plus avantageux d'exploiter des fermes, d'obtenir des concessions du Ministère des Terres et Forêts de la province de Québec, l'est canadien avec son développement industriel présentant des avantages spéciaux. Les voies de communication sont cause de grands et rapides progrès dans plusieurs de ces régions. Les efforts combinés du département de la colonisation et de celui des terres et forêts produisent des résultats. Après des concessions de terres, les défrichements se poursuivent, les maisons se construisent, et en quelques années des villages avec église, école, bâtisses publiques, surgissent de terre, comme on en a eu maints exemples.

Il est une autre raison pour laquelle on devrait tourner les yeux vers la Belgique: les pouvoirs publics ne voient pas d'un mauvais œil et encouragent même cette expatriation. La France et même l'Angleterre n'ont pas une densité leur permettant de suivre la même politique. La Belgique a une population très dense et est très industrieuse. Elle doit vivre d'exportation. Elle exporte ses capitaux, elle exporte ses hommes, estimant que cela aide à exporter ensuite sa production. Volontairement ou non, les Belges à l'étranger y apportent autre chose que leur force productive; ils font connaître la Belgique, son commerce, ses industries; ils désirent conserver l'usage de certains produits nationaux que des négociants avisés leur procurent; ils excitent la curiosité étrangère à l'endroit de la Belgique, qui est visitée davantage et des relations d'affaires en résultent. L'action qu'ils exercent est lente, mais elle est réelle et continue, et en lui donnant une diffusion toujours plus grande, en la facilitant, en la répandant sur tous les points du globe d'une façon systématique, les pouvoirs publics belges poursuivent une politique dite d'expansion économique.

Voilà pourquoi la Belgique fait bon accueil aux idées d'immigration. Que cette immigration soit saisonnière ou qu'elle soit faite sans esprit de retour, il est certain que des relations plus étroites entre les deux pays en résulteraient et leur seraient profitables et qu'aucun obstacle ne serait élevé pour que les franschmannen viennent cultiver cette belle et bonne terre canadienne.

A.-J. de BRAY.

Une dame se plaint de ce que son mari ne lui parle pas à table.

—Il mange tout le temps sans desserrer les dents.

LES PERSONNES SUJETTES A LA MIGRAINE

ou autres formes du Mal de Tête, s'éviteront ces souffrances accablantes, intolérables, avec maux de coeur, vomissements, malaise général, — qui font de la vie un martyre, — en faisant usage des

Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TETE

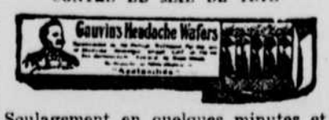

Soulagement en quelques minutes et prompte guérison, ainsi que l'attestent des milliers de personnes redevables à ce remède scientifique de leur retour à la santé.

Cher Monsieur Gauvin, Je me suis servie depuis plusieurs années des Cachets Gauvin contre le Mal de Tête : l'effet a toujours été rapide, à ma grande satisfaction. Dame Veuve Théophile Ménard, Lowell, Mass.

En vente partout : 25c la boite.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste 556 rue Ste-Catherine Est, Montréal.

Bretelles "Président"

Comme cadeaux de Noël, sont très convenables pour hommes intelligents.

LE RETOUR DES FORCES

Obtenu chez une jeune femme par les

PILULES ROUGES

Les jeunes mères dont les maladies ont été pénibles ou se sont répétées à peu d'intervalle, se ressentent quelquefois longtemps des épreuves qu'elles ont subies. Quelque sain et vigoureux qu'ait été leur tempérament, si attentifs et empressés qu'aient été les soins prodigués, il arrive souvent que la fatigue, l'ébranlement aient été trop forts et que tout le système se trouve hors d'état de reprendre son équilibre normal.

On voit alors la jeune femme traîner de l'aile, pâles, épuisée, et son organisme sans défense est exposé à devenir la proie de tous les accidents, de tous les mauvais airs et de tous les microbes qui passent.

La cause de cet affaiblissement est bien simple : il résulte de la déperdition du sang et de l'ébranlement du système.

Le sang, on le sait, est le miroir de l'organisme. C'est à lui que sont dévolus la fixation et le transport de l'oxygène atmosphérique, c'est à lui qu'incombe la défense de l'organisme.

Quel est donc le moyen de regaillardir le sang, de remplacer le sang disparu, de purifier celui qui reste, d'amorcer la réfection du fluide vital?

Il n'en est certainement pas de plus efficace que l'emploi des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, le remède le plus propre à faire renaître l'énergie et à faire revivre la volonté. L'expérience a démontré que ces pilules relèvent la vitalité, redonnent vite au sang les qualités qui lui sont nécessaires pour suffire aux dépenses de l'économie.

Données à doses régulières aux jeunes femmes affaiblies et découragées, elles font renaître rapidement l'appétit, revenir les forces et suscitent un sentiment de vigueur, un goût nouveau à la vie.

Pour les jeunes femmes dont les relevailles sont difficiles, longues et pénibles, les Pilules Rouges abrègent très notablement la convalescence. C'est un tonique de premier ordre qui, contrairement aux excitants habituels, manifeste une action réellement utile et persistante. Elles abrègent donc la convalescence et, aux femmes un peu nerveuses, prêtes à s'abandonner, elles donnent, à proprement parler, la force de vivre, dont tout le secret réside dans le soutien des conditions essentielles de résistance.

Les Pilules Rouges sont avant tout une arme de lutte, lutte contre la maladie, lutte contre le malaise, lutte contre la déchéance générale.

Mme JOS. HENAULT,
504 Social, Woonsocket, R. I.

Voici ce qu'une jeune mère a retiré des Pilules Rouges :

"J'étais faible, tellement faible que je ne pouvais pas toujours voir à ma petite besogne ; la moindre occupation dans ma maison m'épuisait et alors ma tête tournait, des points de toutes couleurs paraissaient devant mes yeux et j'étais obligée de m'asseoir ou de me coucher pour éviter de perdre complètement le sens. Depuis la naissance de mon dernier enfant j'étais ainsi. J'avais été bien malade alors et je n'avais pu me remettre de cette si dure secousse. Heureusement que la lecture, dans les journaux, de nombreuses guérisons dues aux Pilules Rouges, m'a fait penser à écrire aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et que les conseils de ceux-ci et leurs bonnes Pilules Rouges m'ont ramenée à la vie, car je ne serais pas allée bien loin comme cela ; je me serais un jour affaissée pour ne plus me relever. Grâce aux Pilules Rouges, je me suis donc remise rapidement, mes forces sont revenues et je me suis sentie vive, alerte et heureuse. — Mme JOSEPH HENAULT, 504 Social, Woonsocket, R. I.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont à la disposition de toutes les femmes malades et ils leur offrent de les renseigner gratuitement sur leur cas. Consultations tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boite, $2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

SIROP DU Dr CODERRE.

POUR LES ENFANTS

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de "l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms :

Dr A. P. BEAUBIEN.	Dr P. MUNRO.
Dr O. RAYMOND.	Dr L. P. DUROCHER.
Dr A. P. DELVECCHIO.	Dr D. W. ARCHAMBAULT.
Dr HECTOR PELTIER.	Dr Ths. E. D'ODET D'ORSONNENS.
Dr A. B. CRAIG.	Dr A. T. BROSSEAU.
Dr G. O. BEAUDRY.	Dr ALEX. GERMAIN.
Dr ELZEAR PAQUIN.	Dr J. A. ROY.
Dr J. B. BIBAUD.	Dr E. H. TRUDEL.

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que: Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations.

Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.

CARTES

HORMISDAS CONTANT
ENTREPRENEUR PLATRIER
d'Enduits Unis et Ornementés
BUREAU : 30 STE-FAMILLE.
Bell Tél. Est 1177. 211-s-n

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements, demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR, qui sera envoyé gratis
MARION & MARION, 864 Université, Edifice de la Banque des Marchands, angle rue Sainte-Catherine, Montréal.

HOTEL RIENDEAU

En face de l'Hôtel de ville, et du palais de Justice. Quelques pas des bateaux et des gares

JOSEPH FORTIER
FABRICANT PAPETIER
210 NOTRE-DAME OUEST
Assortiment complet de Livres de Comptes, Journal, Grand Livre, et Caisses, Impressions de toute sorte. En-Têtes de Lettres. En-Têtes de Comptes, Enveloppes, Ouvrage fait avec promptitude.
RELIURE ET REGLAGH
58-m-s-n

CONCERT CRESPI

Les billets pour le concert que donnera au Ritz-Carlton, le 10 décembre, Mlle Crispi, sont en vente chez Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine.

VOL D'ATTELAGE

M. Henri Burque, demeurant au No 103 de la rue Parthenais, s'est fait voler son cheval et sa voiture hier soir au coin des rues Hôtel de Ville et Vitré vers 9 heures.

Le cheval est de couleur brun castor et le boghey marque Concord.

FOURNITURES GENERALES POUR
AQUEDUCS
Spécialités :
Tuyaux de Fonte, de Fer, et de Grès
CIMENT
AUSSI ASSORTIMENT COMPLET DE
COUTELLERIE
Vitres, Vernis, Peintures, etc.
ENGINS A GAZOLINE
Bateau en acier "Mullin"
AGRES DE PECHE ET DE CHASSE
GROS ET DETAIL
I. L. LAFLEUR
LIMITEE
362-366
RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL
147-m-s-n-p8

H. BEAUREGARD
Entrepreneur Général en Construction
Tél. Bell Main 735. 70 Rue Saint-Jacques.
MONTREAL
1-M-s-n-x

BOURSE DE MONTREAL

RICHELIEU ET ONTARIO TOUJOURS A LA HAUSSE, DERNIERE COTATION 111 7-8. LE PACIFIQUE CANADIEN FAIT UNE PERTE A 225. BELL TELEPHONE BAISSE UN PEU ET EST COTE A 141 1-2. POWER SE TIENT HIER VERS 216 ET FINIT A 216 1-8. HILLCHEST COLL. EST EN HAUSSE, ET GAGNE 1 1-2 DANS LA JOURNEE D'HIER. TORONTO RAILWAY A PERDU 1 POINT A 137 SHAWINIGAN BAISSE UN PEU ET SE COTE A 132 1-2. IRON EST A 40, CROWN RESERVE A 1.72. SUR LA LISTE DES BANQUES, COMMERCE EST A 186 1-2, ET NOVA SCOTIA GAGNE 1 POINT A 256.

Le Richelieu et Ontario a continué, hier, à montrer beaucoup d'activité, et il continue aussi sa marche ascendante. Le nombre des ventes de cette valeur a été considérable et elle a fini à 111 7-8.

Le Pacifique Canadien au contraire, était plutôt faible, bien que la perte de cette valeur n'ait été que d'une fraction de point.

Le Power, qui est une des valeurs actives de la liste, n'a pas fait preuve d'une grande vigueur, et les prix ont été assez irréguliers. Sa cotation d'ouverture était 216 1-2, plus tard il descendait à 215, puis remontait à 216 pour finir à 216 1-8.

Le Bell Telephone était fort au début, et tout le monde s'attendait à le voir monter, mais, contrairement aux espérances de tous, le contraire se produisit et il descendit à 141 1-2.

Les actions de la Crown Reserve étaient en baisse à 1.72, et l'Iron faisait une perte d'une fraction de point en cotant 40. Le Spanish se maintenait à son niveau de la journée précédente, c'est-à-dire 10 et le Laurentide, avec une cotation de 168, faisait un gain d'un demi-point. L'Ottawa Power manifestait une certaine vigueur en cotant 168, une hausse de deux points sur son prix de la veille. Les Débentures des Tramways étaient fermes à 78 et les actions privilégiées du Ciment gagnaient un demi-point à 91.

MM. McCuaig Bros., membres de la Bourse de Montréal, nous communiquent la liste suivante des dernières cotes des valeurs de Bourse à Montréal.—

COTE DE LA DERNIERE HEURE

COTES DE L'APRES-MIDI

5 Décembre, 1913.

ACTIONS.	Vend.	A Acheteurs A
Ames Holden Com.	10 1-4	9 3-4
Ames Holden Pfd.	70 7-8	70 1-2
Bell Telephone	141 7-8	141 1-2
B. C. Packers Com.	126	124
B. C. Packers Pfd.	.....	.....
Brazilian T. L. & P.	86 1-4	86 1-8
Calgary Power	.....	.....
Canada Car	65	63 1-2
Canada Car Pfd.	106	.....
Can. Cement Com.	30 1-2	30 1-4
Can. Cement Pfd.	90 1-2	90
Can. Cottons Ltée	.....	31
Can. Cottons Ltée Pfd.	73 3-4	73 1-4
Can. Converters	40	38
Can. Con. Rubber	85	83
Can. Con. Rubber Pfd.	.....	96
Can. Fairbanks Pfd.	97	95
Can. Gen. Electric	108	107
Canadian Pacific	225 1-2	225 1-8
Can. Pacific Nouveau	.....	.....
Can. Locomotive	48	44
Can. Loco. Pfd.	.....	87 1-2
Crown Res. ex-rights	1.71 1-2	1.71
Detroit Electric Ry.	70 1-4	70
Dia. Flint Glass	.....	.....
Dominion Bridge	118	115 1-2
Dom. Canners	70	64 1-2
Dom. Canners Pfd.	.....	91
Dom. Coal Pfd.	.....	104
Dom. Iron Pfd.	95	.....
Dom. Steel Corp.	40 1-4	40
Dominion Park	130	.....
Dom. Textile Com.	84 1-2	84
Dom. Textile Pfd.	105	100
Duluth Superior	.....	.....
E. Can. P. & P.	.....	.....
Gould Mfg., Com.	100	.....
Gould Mfg., Pfd.	100	.....
Goodwins Com.	28	27
Goodwins Pfd.	82 1-2	80 1-2
Halifax Electric Ry.	160	.....
Havana Electric	.....	.....
Havana Electric Pfd.	.....	.....
Hillcrest Collieries	46	44
Hillcrest Coll. Pfd.	87	84 1-2
Hollinger Gold Mines	17.60	17.00
Illinois Trac. Pfd.	93	90
Intern. Coal Com.	.....	4
Intern. Coal Pfd.	.....	7
Interc. Coal & Coke	40	35
Kaministiquia	.....	.....
Laurentide	169	167
Lake of Woods	132	129
Lake of Woods Pfd.	118 1-4	.....
Lyall Cons. Co.	.....	.....
MacDonald Co.	18 1-2	17
Mackay Com.	79 1-2	78 1-2
Mackay Pfd.	67	66
Mexican L. & P.	.....	.....
Mexican L. & P. Pfd.	.....	.....
Minn. & St. Paul	128 1-2	127
Minn. & St. Paul Pfd.	.....	.....
Mont. L. H. & P.	216 1-4	216 1-8
Mont. Cottons Ltd.	52	50
Mont. Cot. Ltd. Pfd.	102	.....
Mont. Loan & Mort.	175	.....
Mont. Telegraph	.....	136 1-2
Mont. Tramways	198	194
Mont. Tram. Deb.	.....	.....
Nipissing	.....	.....
Northern Ohio	.....	.....
N. S. Steel & Coal	77 1-2	75
N. S. Steel & C. Pfd.	123	115
Ogilvie Mill Com.	121 1-2	120
Ogilvie Mill Pfd.	116	.....
Ottawa L. H. & P.	.....	166 1-4
Ott. L. H. & P. Nouv.	.....	.....
Paton Mfg., Co.	.....	.....
Penmans	53	48
Penmans Pfd.	81	.....
Porto Rico	58 1-2	58
Price Bros.	62 1-2	.....
Quebec Ry.	11	.....
Richelieu & Ont. Nav.	112	111 7-8
Riordon Paper Pfd.	.....	.....
Sao Paulo	.....	.....
Sawyer Massey	32	30
Sawyer Massey Pfd.	88	.....
Smart Woods Com.	65	.....
Smart Woods Pfd.	.....	.....
Shawinigan	136	132 1-2
Sherwin Williams	.....	.....
Sherwin W. Pfd.	.....	.....
Spanish Riv. ex-rights	10 1-2	10
S. Riv. Pfd. ex-rights	.....	37 1-2
Steel Co. of Canada	20	.....
Steel Co. of Can. Pfd.	.....	.....
Toledo Ry.	.....	.....
Toronto Ry.	138	137
Tooke Bros	.....	.....
Tooke Bros. Pfd.	.....	92 3-4
Tri-City Pfd.	.....	.....
Tucketts Tobacco	35 1-2	35
Tucketts Tobacco Pfd.	95	92 1-2
Twin City Com.	108	105
Twin City Pref.	.....	.....
West India	91	.....
W. Kootenay P. & L.	93 3-4	92 3-4
W. K. P. & L. Pfd.	110	104
Winnipeg Ry.	.....	196
Windsor Hotel	105	95

BANQUES :—

Brit. North America	.....	149
Commerce	201	200
Dominion	.....	.....
Hamilton	.....	.....
Hochelaga	.....	150
Imperial	.....	.....
Merchants	.....	186 1-2
Molsons	195	.....
Montréal	233	230
Nationale	.....	132
New Brunswick	.....	.....
Nova Scotia	.....	256
Ottawa	.....	.....
Québec	123	120
Royal	220 1-2	219 3-4
Standard	.....	.....
Traders	.....	.....
Toronto	.....	.....
Union	.....	137

OBLIGATIONS :—

Ames Holden	.....	.....
Bell Telephone	98	97 1-2
B. L. Asbestos	.....	.....
Calgary Power	.....	.....
Can. Cement	95 3-4	95 1-2
Canada Car	.....	104
Canada Felt	98	.....
Can. Cottons	.....	80
Can. Converters	.....	.....
Can. Rubber	91	90
Canada Loco.	96	95 7-8
Com. Cable	.....	.....
Dominion Coal	.....	97 1-2
Dom. Cottons	100 1-4	99 3-4
Dom. Canners	97	96
Dom. Iron & Steel	85 3-4	85
Dom. Textile Ser. A.	99	.....
Dom. Textile Ser. B.	99	.....
Dom. Textile Ser. C.	.....	.....
Dom. Textile Ser. D.	.....	.....
E. Can. P. & P.	.....	.....
Halifax Tramways	100	.....
Havana Electric Ry.	.....	.....
Hillcrest	95	90
Interc. Coal	.....	.....
Kaministiquia	.....	.....
Keewatin Mill	100	.....
Lake of Woods	.....	101
Laurentide Paper	108	103
Lyall Cons. Co.	90	87
Mexico Electric	.....	.....
Mexican L. & P.	.....	.....
Mont. L. H. & P.	97 1-2	96
Mont. Tramways	98 1-2	.....
Mont. Debentures	77 7-8	.....
Mont. Street Ry.	.....	100
N. S. Steel & Coal	89 3-4	88
Ogilvie Milling	.....	.....
Ogilvie Mill Series B.	106	.....
Penmans Ltd	92 1-2	90
Porto Rico	85	81 7-8
Price Bros.	82	81
Quebec Ry.	45	43 1-2
Rio de Jan.	.....	.....
Riordon Paper	98	.....
Sao Paulo	.....	.....
Sherwin Williams	97 3-8	96 3-4
Spanish River	.....	79
Steel Co. of Can.	93	.....
W. Can. Power	78	77
West India	.....	.....
W. Kootenay	105	98
Winnipeg Electric	98	97
Winnipeg Street Ry.	100	93
Windsor Hotel	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

ACTIONS

Bell Telephone—43 à 143, 2 à 142 3-8, 17 à 142.
Brazilian—75 à 86 1-4.
Can. Pacific—125 à 225, 75 à 224 3-4, 75 à 224 5-8, 25 à 224 1-2, 15 à 224 1-4, 25 à 225.
Detroit—15 à 70 1-2, 25 à 70 1-4.
Ottawa L. H. & P.—10 à 167, 1 à 168.
Toronto Ry.—4 à 138 1-2.
Twin City—75 à 106.
Power—120 à 216 1-2, 25 à 216 3-8, 50 à 216 1-4, 27 à 216, 145 à 215 3-4, 10 à 216, 85 à 215 5-8, 10 à 215 3-4, 40 à 216, 25 à 215 3-4, 25 à 215 5-8.
Power—New Stock—40 à 209.
Richelieu & Ont.—50 à 111, 25 à 111 1-4, 50 à 111 1-8, 25 à 111, 50 à 111 1-2, 250 à 112, 85 à 111 3-4, 25 à 111 3-4, 100 à 111, 25 à 111 1-8, 100 à 111 3-4.
Soo—25 à 128.
Winnipeg Ry.—23 à 196 1-2.
Ames Holden—60 à 10.
Dom. Textile—5 à 83 1-2, 75 à 83 3-4, 25 à 83 7-8.
Hillcrest—25 à 43.
Laurentide—50 à 168.
MacDonald—25 à 17 1-2.
Ogilvie—15 à 120, 10 à 120 1-2, 25 à 121.
Sherwin Williams—1 à 54, 55 à 53.
Spanish River—25 à 10.
Steel Corp.—50 à 40.

QUOTATIONS

New Laurentide—166 à 162.
New Power—209 à bid.

ACTIONS PREFEREES

Ames Holden—50 à 71.
Canada Cement—25 à 91.
Can. Cottons—50 à 73 1-2.
Dom. Iron—15 à 95.
Hillcrest—25 à 86.
Mackay—10 à 66.
Tucketts—5 à 95.

OBLIGATIONS

Bell Telephone—$500 à 98, $3000 à 98, $2000 à 98, $500 à 98, $1500 à 98.
Can. Rubber—$2000 à 90.
Dom. Textile—$5000 à 100 B.
Mont. Tramways—$3000 à 98.
Mont. Tram. Deb.—$700 à 78, $200 à 77 7-8.
Sherwin Williams—$5000 à 97 3-8.

BANQUES

Commerce—20 à 200 1-2, 10 à 200 1-2, 2 à 200, 10 à 200 1-4, 4 à 200 1-4.
Nova Scotia—6 à 256, 2 à 256, 3 à 256.
Union—7 à 138.

MINES

Crown Reserve—400 à 1.71, 145 à 1.70, 90 à 1.71, 20 à 1.72, 100 à 1.70.
Hollinger—150 à 17.60, 50 à 17.55.

VENTES DE L'APRES-MIDI.

ACTIONS

Brazilian—9 à 86 1-2, 2 à 86.
Can. Pacific—25 à 225, 25 à 224 7-8, 50 à 225 1-4.
Ottawa L. H. & P.—30 à 166 1-2, 25 à 166 1-4.
Toronto Ry—45 à 138 1-2.
Power—50 à 215 3-4, 175 à 216, 25 à 215 7-8, 100 à 215 3-4, 75 à 216.
Power—New Stock—50 à 209.
Richelieu & Ont.—25 à 111 1-4, 5 à 111 1-2, 100 à 111 1-4, 1 à 112, 625 à 111 1-4, 120 à 111 1-2, 100 à 111 3-4, 155 à 112, 75 à 111 3-4, 25 à 112.
Canada Car—5 à 62.
Canada Cement—15 à 30 1-2, 200 à 30 1-4.
Dom. Textile—25 à 84.
MacDonald—5 à 18.
Steel Corp.—5 à 40.
Tucketts—25 à 36.

QUOTATIONS

New Laurentide—165 à 160.
New Power—210 à 209.

ACTIONS PREFEREES

Ames Holden—125 à 70 1-2.
Canada Cement—35 à 90 1-2, 1 à 90 3-4, 15 à 90 1-2.
Can. Cottons—50 à 73 1-2.
Sherwin Williams—30 à 100.

OBLIGATIONS

Canada Cement—$500 à 96.
Dom. Iron—$1000 à 85 1-2, $1000 à 85, $1000 à 85.
Mont. Power 4 1-2 p.c.—$1000 à 97 1-2.
Sherwin Williams—$1000 à 97 3-8.

BANQUES

Nova Scotia—9 à 256.

MINES

Crown Reserve—200 à 1.72.

HORS-LISTE

5 Décembre, 1913.

	Vend.	Acheteurs
Hollinger	.....	.....
Porc. Crown M. Ltd.	1.25	1.22
Asbestos Corp. of Can.	9	.....
Do., do., Pfd.	21	.....
Do., do., Oblig.	70	.....
Can. Coal & Coke Com	.....	4
Mex. Northern Power.	.....	5 1-2
Mont. Tram. P. Co.	39 1-4	38 1-2
National Brick Com.	49	48
Sherb. Ry. & P. Coy.	20	.....
Western Can. Power	59	53
Way. P. & P. Com.	21	20 3-4
Way. P. & P. Oblig.—	.....	70

TRANSACTIONS

Porcupine—400 à 1.22.
Way. Com.—5 à 21. K
Brick Oblig.—$1000 à 71.
Way. Oblig.—$2000 à 70 1-2.

BOURSE DE TORONTO

Toronto, 5. — La Bourse locale a continué d'être assez tranquille aujourd'hui. Barcelona et Brazilian ont été fermes, mais peu actifs, et Richelieu a enregistré une vente de 100 actions. Twin City a été tranquille, à 106. Winnipeg Electric a fait une petite avance grâce à une vente de quelques actions.

5 Décembre, 1913.

	Ouvert	Fermé.
B. C. Packers, Com.	126	.....
Bell Telephone	142 1-2	.....
Brazilian	86 1-2	86 3-8
Canada Cement Com.	30 1-4	.....
Can. Gen. Electric	108	.....
C. P. R.	224 5-8	.....
Dom. Canners	65 1-4	.....
Dom. Canners Pref.	94	.....
Dom. Steel Corp.	40 1-4	.....
Dom. Telegraph	99 5-8	.....
Mackay Pref.	66 1-4	66
Maple Leaf Pref.	91 3-8	.....
Richelieu & Ont. Nav.	111	111 3-4
Rogers Pref.	103 1-2	.....
Russell M. C. Pref.	25	.....
Twin City Com.	106	.....
Winnipeg Ry.	196 1-4	196 3-4
Barcelona	32 3-8	32
Canada Bread	18	.....
McDonald	16 1-2	.....
Monarch	85	.....
Tucketts	36	35

MINES :—

Coniagas	7.25	7.25
Nipissing Mines	8.05	8.00

BANQUES :—

Commerce	200 1-4	200
Dominion	224 3-4	224
Hamilton	200	.....
Imperial	212	.....
Royal	220 1-4	220
Union	138	.....

PRETS, GARANTIES, ETC.:—

Can. Permanent	188	189
Huron & Erie	213	.....
Lon. & Canadian	118	.....
National Trust	225	.....

OBLIGATIONS :—

Black Lake	90 1-4	90 1-2
Com. Cable	79 1-4	79
Canada Locomotive	96	.....

COTES ET RENSEIGNEMENTS DES
STOCKS de NEW-YORK
Appelez Main 4265
H. TESSIER & CO.
18 rue HOSPITAL

Propos de courtiers

EXTRAITS DE LA CIRCULAIRE DE COLIN M. McCUAIG & CO., COURTIERS, 6 RUE ST-SACREMENT, MONTREAL.

Le marché de Londres détient encore sa position financière avantageuse, mais il refuse d'avancer à la vue des prêts nombreux faits à l'étranger, et du déclin du commerce.

Le marché de New-York s'améliore tranquillement, à la pensée que les temps les plus critiques sont passés, et que la situation s'améliore au Mexique. Le plus grand facteur qui pourrait s'opposer à cette hausse et l'arrêter, serait la diminution du commerce, spécialement de celui de l'acier, et le bilan plutôt pauvre de certaines banques.

Le marché de Montréal se repose un peu, à cause de l'indifférence des courtiers et du public. Le problème qui nous préoccupe le plus en ce moment, à part la rareté de l'argent, est celui de savoir de combien il faudra que notre commerce diminue encore pour balayer le surplus de nos fonds.

La rareté de l'argent, et les taux élevés de l'intérêt paraissent avoir augmenté les gains des Banques au lieu de les avoir diminués. La Banque de Montréal dans son rapport de l'année finie le 31 octobre 1913, déclare un total de profits de $2,648,402, soit 16.5 p.c. de son capital payé.

La Banque de Québec dans son rapport de l'année terminée le 31 octobre, déclare un montant de profits nets de $309,288, soit 11.6 p.c. de son capital payé.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 5. — Le résultat net du commerce d'aujourd'hui, a été insignifiant. Des efforts ont été faits pour faire baisser les prix mais sans aucun résultat appréciable. Cependant la liste comme tout s'est tenue ferme. Sur la liste des chemins de fer, St-Paul a été la seule valeur à montrer de l'activité et a gagné un point. A l'ouverture, les prix se sont un peu améliorer, mais comme dans la suite on n'a rien fait pour continuer cette amélioration, les prix ont un peu baissé.

MM. H. Tessier & Co., Courtiers, 18 rue Hospital, nous fournissent les renseignements suivants :—

5 Décembre, 1913.

	Ouvert	Fermé.
Amer. Smelter	62 1-4	.....
Amal. Copper	70 3-4	70 5-8
Amer. Beet Sugar.	.....	.....
Amer. Loco.	30	.....
Atchison Common.	92	93
Amer. Car Fdy.	43 7-8	.....
Amer. Car Pfd.	.....	.....
Amer. Cotton Oil.	.....	.....
Amer. Sugar	.....	.....
Anaconda	34 5-8	34 1-4
Baltimore & Ohio.	92 3-4	93
Brooklyn R. T.	87 3-4	88
Canadian Pac.	225	225 1-8
Central Leather	25	24 3-4
Chesapeake & Ohio DD	56 3-4	56 1-2
Col. Fuel & Iron.	.....	.....
Distillers	.....	.....
Denver Com.	.....	.....
Erie Com.	28	27 7-8
Erie First.	43 5-8	43 1-2
Great Northern Pfd.	124 3-8	124 1-2
Illinois Central.	108 3-8	108
Interborrough Com.	14 3-8	15
Do., Pfd.	59 1-8	60 7-8
Intern. Harvester	.....	.....
Kansas & Texas Com.	.....	.....
Kansas & Texas Pfd.	.....	.....
Louisville	.....	.....
Lehigh Valley	149	148 1-2
Mo. Pac.	25 1-2	.....
N. Y. Central	96 3-8	96
National Lead.	.....	.....
N. Y. Ont. & Western	.....	.....
Norfolk & Western	.....	.....
Northern Pac.	107 1-2	107 3-8
Pacific Mail.	.....	.....
Pennsylvania	109	109 1-8
People Gas.	.....	.....
Reading Com.	162 1-2	162 3-4
Rep. Iron & Steel	19 3-8	19 1-4
Rock Island	.....	.....
Rubber	54	.....
Southern Pacific	87 1-8	87 1-8
Southern Railway	27 3-8	.....
Soo.	.....	.....
St. Paul.	99 1-2	99 3-4
Tennesse Copper	29 1-2	29 1-4
Union Pacific	151 7-8	152 1-4
Utah Copper X. D.	47 7-8	47 1-2
U. S. Steel Com.	56 3-4	57
Do., Pfd.	.....	.....
Virginia Chem.	.....	.....
Wabash Com.	3 3-4	.....
Wabash Pfd.	.....	.....
W. U.	.....	.....

LES RECETTES DU GRAND TRONC

Les recettes des neuf derniers jours de novembre du Grand Tronc accusent une diminution de $119,968, soit 8 p.c., approximativement. C'est la deuxième diminution signalée dans le cours de novembre et les recettes du mois se traduisent par une diminution de $78,875, comparativement à celles du mois correspondant de 1912.

DE L'ARGENT A PRETER

On annonçait dans les cercles financiers hier matin, que la banque d'Hamilton allait mettre sous peu $500,000 sur le marché, pour être prêtées à 5 1-2 pour cent. Cette nouvelle surprend agréablement les gens d'affaires et fait bien augurer pour les facilités d'obtenir de l'argent en abondance, pour les affaires, dans un avenir assez prochain.

LE TAUX DE L'ESCOMPTE A NEW-YORK

New-York, 5. — Prêts à demande 2 1-2 à 6 1-2 pour cent. Taux ordinaire 6 pour cent ; Prêts à terme, forts, à 60 jours, 5 1-2 pour cent ; à 90 jours, 5 1-4 à 5 1-2 pour cent ; à 6 mois, 4 3-4 à 5 pour cent. Echange sterling, régulier à 480.90, sur facture de 60 jours. Billets commerciaux, 480 1-4. Argent en barre, 58 3-8 ; dollar mexicain 45.

29ième ANNEE. 29ième ANNEE.
DONNEZ UNE CHANCE A VOTRE GARÇON
Donnez-lui une occasion, que, peut-être, vous n'avez jamais eue, de partager la richesse créée par le rapide développement de Montréal.
Le moyen est tout trouvé et facile — Achetez, pour votre garçon, un ou deux lots, bien situés dans la partie ouest et à proximité de la ville. Le progrès de Montréal assurera vos bénéfices.
UPPER LAKESIDE GARDENS
Une nouvelle banlieue de la partie Ouest, une des meilleures.
Un achat vous est facile, grâce aux fameuses conditions de Marcil — 10 p.c. comptant, et $5 par mois par lot.
Faites venir immédiatement un exemplaire de notre brochurette gratuite :
"L'ENFANT PROPRIÉTAIRE"
MARCIL TRUST
Company, Limited.
180 rue Saint-Jacques, Montréal.
Adressez-moi par la poste la brochurette gratuite touchant l'immeuble pour enfants, à
NOM... ... ...

La revue du Commerce

MARCHE DE MONTREAL

5 Décembre, 1913.

BEURRE ET FROMAGE

Les cours s'établissent comme suit :—
Beurre : Crèmerie, 1er choix, 28c à 28 1-2c.
Beurre, crèmerie, beau, 27 1-2c à 27 3-4c.
Beurre, deuxième qualité, 27c à 27 1-4c.
Beurre de laiterie, 23c à 24c.

Fromage, coloré, très beau, Ouest, 13 3-4, à 14c.
Fromage coloré, très beau, Est, 13 1-4 à 13 1-2c.
Fromage Blanc, très beau, Est, 13 1-2 à 13 7-8c.
Il est arrivé hier 736 boîtes de fromage.

LES BESTIAUX

Les prix s'établissent comme suit :
Vaches, 4 1-4c à 5 1-2c.
Taureaux, 3 3-4c à 4 1-2c.
Veaux, $8 à $15 selon poids et qualité.
Moutons, 5 1-2c à 6 1-2.
Agneaux, 7 à 7 3-4c.
Cochons, 9 à 9 1-4c.
Le marché est bon et actif.

LA FARINE

Blé printemps, first patent, $5.40, le baril.
Blé printemps, second patent, $4.90 le baril.
Blé printemps, strong clear, $4.70, le baril.
Choice patents, $5.00 le baril.
Straight rollers, $4.60 le baril.
Extra, $2.00 le sac.
Commune, $1.50 le sac.

LES PROVISIONS

Beurre en solide, 31c la livre.
Beurre en bloc d'une livre, 31 1-2c.
Beurre de ferme de choix en rouleaux, 25c à 27c
Beurre de ferme, 1ère qualité en solide, 24c à $25c.
Oeufs strictement frais manquent.
Oeufs "Selects", 38c la douzaine.
Oeufs "No 1", 34c la douzaine.
Fromage canadien doux coloré, 15 1-2c
Fromage canadien fort, blanc, 17c à 18c.
Fromage Oka, 24c.
Fromage Gruyère, 27c à 28c.
Fromage Roquefort, 33c.
Saindoux pur en tinettes, 15c la livre.
Saindoux pur en seaux, $3-10 le seau.
Saindoux pur en blocs d'une livre, 16 1-2c.
Saindoux Composé $2.25 à $2.50 par seau.
Pois à soupe, $2.40 à $2.50 par minot.
Fèves blanches, $2.40 à $2.50 par minot.
Jambon fumé, 10c à 20c la livre.
Jambon cuit, $29c.
Chevreuils, 8 1-2c à 9c la livre.

LES OEUFS, ETC.

Les prix s'établissent comme suit :
Oeufs choisis, 38c à 39c.
No 1, mirés, 33c à 34c.
No 2, mirés, 26c à 27c.

La demande du miel s'améliore quelque peu.
Trèfle blanc, 15c à 16c, brun, 13c à 14c.
Haricots, nouvelle récolte, $1.85 à $1.90 le boisseau.
Pommes de terre, Green Mountains, 85c et 90c le sac.
Pommes de terre, Québec, 75c le sac.

VIANDES

Roastbeefs, 22c la livre.
Roastbeefs, 21c la livre.
Steaks, 20c à 22c la livre.
Rognons, 17c.
Langues salées, 17c.
Rôtis de veau, 20c la livre.
Tranches de veau, 22c la livre.
Ris de veau, $1.80 la douzaine.
Croupe de bœuf salée, 17c la livre.
Poitrine de bœuf salée, 14c la livre.
Quartier d'agneau de derrière, 20c la livre.
Gigot d'agneau, 20c.
Quartier d'agneau, de devant, 15c la livre.
Rôtis de porc, 21c la livre.
Côtelettes, 22c la livre.
Saucisse, 20c, 22c, la livre.
Bœuf, 1ère qualité (steaks et rôtis) 21c à 23c la livre.
2ème qualité, 18c à 20c la livre.
Agneau, quartier de devant, 15c la livre.
Agneau, quart er de derrière, 20c la livre.
Gigots d'agneau, 22c la livre.
Porc, 21c la livre.
Bacon, 22 à 24c la livre.
Lard salé, 17c la livre.
Porc frais, 16c à 17c la livre.
Saucisses, 21c la douzaine de bouts.
Saucisses, 25c la douzaine de bouts.
Boudin blanc, 25c la douz. de bouts.
Boudin rouge, 25c la douz. de bouts.
Tête de porc, 50c à 60c.
Pieds de porc, 8c chacun.

VOLAILLES ET GIBIERS

Poulets à griller, 90c à $1.00 le couple.
Poules, 18c à 25c la livre.
Oies, 20c à 25c la livre.
Poulets à griller, poussins, 90c à $1.00 le couple.
Poulets à griller ordinaires, 90c à $1.00 le couple.
Poulets à griller, engrais spécial au lait, $1.25 le couple.
Poulets à rôtir ordinaire, 20c à 22c la livre.
Poulets à rôtir, engraissés au lait, 23c à 25c la livre.
Poulets chaponnés, 25c à 28c la livre.
Pigeons jeunes, 40c à 50c la couple.
Pigeons vieux, 35c à 40c le couple.
Dindes, 25c à 28c la livre.
Lapins, $1.00 à $1.20 le couple.
Lièvres, 35c à 50c le couple.
Canards, 20c à 22c la livre.
Canards noirs, $1.20 à $1.30 le couple.
Canards sauvages pour les jours maigres, 75c à $1.00 le couple.
Oies, 15c à 17c la livre.
Perdrix anglaises, $1.50 à $1.75 le couple.
Perdrix européennes, $1.50 le couple.
Poules de prairies, $2.00 à $2.25 le couple.
Faisans, $3.00 à $3.50 le couple.
Pintades vieilles, $1.50 le couple.
Pintardes jeunes, $2.00 le couple.
Pluviers anglais, $4.50 à $5.50 la douzaine.
Cailles égyptiennes, $6.00 à $6.50 la douzaine.
Cuisses de grenouilles, 75c à 80c la livre.
Petites, 25c à 30c.
Bécassines, $1.50 la douzaine.
Pluviers, $1.80 à $5.40 la douzaine.

POISSON GELE

Saumon de la Colombie Britannique, 16c.
Saumon gaspé, gros, boîte de 160 livres 16
Saumon rouge, boîte de 160 livres 16
Saumon gaspé, moyen, boîte de 160 livres 15
Saumon pâle, Quaila, boîte de 160 livres, étêté et vidé 08
Saumon argenté, à la boîte, 160 livres 10
Flétan blanc, Pacifique, la boîte moyen 10
Flétan blanc, Pacifique, la boîte gros 10
Anguilles 10
Hareng, 50 livres au cent, par 100 poissons 1.70
Hareng, 85 livres au cent, par 100 poissons 2.75
Doré, vivant, boîte 130 livres . .09
Brochet, rond 6 1-2
Brochet, étêté et vidé 08
Poisson blanc, boîte de 150 lbs .11
Petit Poisson blanc 07
Truite grise, 100 lbs 11
Eperlan, extra 12
Eperlan, No 1 10
Eperlan, No 2 07
Maquereau, médium 08
Haddock à la caisse 05
Morue à la caisse 4 1-2
Steak cod, à la caisse 06
Pollock, par 200 lbs 04

POISSON EN SAUMURE

Saumon du Labrador, tierces . 21.00
Saumon du Labrador, barils . . 15.00
Saumon Labrador, demi-baril . . 8.00
Truite de mer, baril 12.00
Truite de mer, demi-baril . . . 6.50
Hareng, Labrador, No 1, baril . 5.75
Hareng, Labrador, No 1, 1-2 brl 3.25
Hareng, N.-Ecosse, No extra, brl. 5.50
Hareng, N.-Ecosse, No extra, demi-baril 3.00
Truite des Lacs, demi-baril . . 7.00
Sardines de Québec, baril . . . 5.00
Sardines de Québec, demi-baril . 3.00
Maquereau, No 2 baril 12.50
Maquereau, No 2, demi-baril . . 6.50
Maquereau, No 2, seau de 20 lbs. 1.50
Langues et nauves de morue, la livre 7 1-2
Thon . . . . 10c à 11c

POISSON FUME

Filets de morue, 10c à 12c la livre.
Merluche, 8c la livre.
Harengs bloaters, $1.20 la boîte.
Harengs kippers, $1.20 la boîte.
Harengs désossés, 10 livres, $1.00.
Harengs saures, 15c la boîte.
Morue désossée : —
Marque Ivory, 20 livres, 8c la livre.
Boîte de bois 3 livres, 15c.
Morue dépouillée, 100 livres, $7.00.

HUITRES

Malpecques de choix, le baril, $12.50 à $13.00.
Malpecques ordinaires, $8.00 à $10.00
Escalopes, le gallon, $3.00.
Ordinaires le gallon, $1.70.
Petites, le gallon, $1.40.
Grosses, le gallon, $2.00.

LES FRUITS

Figues, 8 couronnes, boîte de 30 livres 15c
Figues, 8 couronnes, 10 livres 14c
Figues, 7 couronnes, 10 livres 13 1-2c
Figues, 6 couronnes 12c
Figues, 5 couronnes 11c
Figues, 6 couronnes 12c
Dates nouvelles 6c
Dates nouvelles, 30 paquets de 1 livre à la boîte 8c
Airelle (atocas) baril 8.75
Ananas, la boîte 4.50
Noix, la livre 16
Grape Fruit Floride, boîte . . . 4.00
Grape Fruit Jamaïque, boîte . . 5.00
Raisin, Malaga, lourd, le baril 5.50
Raisin, Malaga, moyen, le baril 5.00
Raisin California Tokeys, boîte . 3.25
Oignons d'Espagne, boîte 3.25
Oignons rouges, la livre 3 1-2
Oranges, Jamaïque, boîte . . . 3.50
Oranges, Mexique, boîte 2.75
Oranges, Floride 3.00
Citrons verdellis 4.50
Bananes, crate 3.25
Pommes McIntosh . . . . 10.00 à 9.00
Pommes Neige . . . . 10.00 à 9.00
Pommes Greenings . . . . 4.00 à 4.50
Pommes Baldwins . . . . 4.00 à 4.50
Pommes Stark . . . . 4.25 à 5.00
Pommes Spys . . . . 5.50 à 6.00
Pommes Ben Davis . . . . 3.75 à 4.25
Céleri California, la boîte 5.50

MARCHE DE TORONTO

Toronto, 5. — Le marché aux grains a été très fort aujourd'hui et les prix comptant ont monté de 1-2c.

Les cotations sont les suivantes :
Blé d'hiver d'Ontario No 2 82c à 83c au dehors.
Blé du nord du Manitoba No 1, 93c, No 2 91 1-4c.
Avoine de l'Ouest du Canada, No 2, 40c, No 3 38 1-2c.
Avoine blanche d'Ontario No 2, 32c à 34c au dehors
Maïs Américain jaune No 2, 80c.
Pois No 2, 88 à 90c.
Orge, 57c à 58c au dehors.

Farine du Manitoba. Les cotations sont les suivantes :
Première patentes $5.40 ; deuxièmes patentes $4.90 ; forte de boulanger $4.70.
Farine d'Ontario. Farine d'hiver, patente de 90 pour cent $3.45.
Son du Manitoba, $21.00 la tonne.
Shorts $24.00 la tonne.
Oeufs choisis 47c, frais 35c, stock No 1, 32c, No 2, 31c.

MARCHE DE WINNIPEG

Winnipeg, 5. — Il y a plus d'activité sur le marché de Winnipeg et les prix sont meilleurs.

Les causes de cette hausse dans les prix se trouve dans le fait que l'on a reçu peu de grains aujourd'hui, et que l'Europe a fait de grosses demandes.

La demande comptant pour le blé No 1 et 2 a été grande. Les offres ont été considérables.

Le blé comptant a fermé 1-8 et 1-2 plus haut.

La demande pour l'avoine et le lin comptant a été grande. L'avoine comptant a fermé 1-4 et 3-4 plus haut. Le lin comptant a fermé 1 1-4 plus haut. L'orge comptant a fermé à 1-4 plus bas.

Les entrées ont été assez légères. Les inscriptions ont été de 990 chars.

Winnipeg, 5. — Blé comptant, No 1 du nord, 84 1-2 ; No 2 du nord, 82 1-4 ; No 3 du nord, 79 1-8 ; No 4, 74 3-8 ; No 1 refusé, 78 ; No 2 refusé, 76 ; No 1 mauvais, 78 ; No 2 mauvais, 76 ; No 1 rouge d'hiver, 84 3-8 ; No 2 rouge d'hiver, 81 7-8 ; No 3 rouge d'hiver, 79 7-8.

Avoine No 2 cw, 35 1-4 ; No 3 cw, 32 3-4 ; Extra No 1 feed, 33 ; No 1 feed, 31 3-4 ; No 2 feed, 29 1-2.

Orge No 3, 42 1-2 ; No 4, 40 1-2 ; refusé, 37 ; feed 35 1-2.

Lin—No 1 nwc, 1,20 ; No 2 cw, 1.18.

Inspection des grains.—Blé du printemps No 1 dur 2 ; No 1 du nord 336 ; No 2 du nord 168 ; No 3 du nord 50 ; No 4, 8 ; No 6, 3 ; mauvais 17 ; sans qualité 10 ; refusé 13.

Avoine—No 2 cw, 136 ; No 3 cw, 65 ; No 2 feed 17 ; sans qualité 2 ; ordinaire 1 ; screenings 2.

Orge—No 3 extra cw, 1 ; No 3 cw, 34 ; No 4 cw, 16 ; refusé 13 ; feed 1 ; ordinaire 1.

Lin—No 1 nwc, 92 ; sans qualité 1.

Seigle—Screenings 1.

Totaux—Blé 607 ; Avoine 223 ; Orge, 66 ; lin 93 ; seigle 1. Total 990.

MARCHE DE CHICAGO

Chicago, 5. — Une température peu favorable à la moisson, et une diminution considérable sur la quantité de blé d'Argentine prévue, ont fait monter les prix du blé aujourd'hui. Les derniers prix ont été irréguliers, mais de 1-4 à 1-2 plus hauts que ceux d'hier. Le maïs a fermé à 1-2 plus haut, l'avoine à 1-8 et 3-8 plus haut, les provisions à 2 1-2, 5 et 15 plus cher.

Chicago, 5. — Grain au comptant No 3 rouge 93 à 95 ; No 2 dur 89 1-2 à 90 ; No 3 dur 89 1-2 ; No 2 du nord 89 1-2 à 90 1-2 ; No 3 du nord 88 à 89 ; No 2 du printemps 89 à 89 1-2 ; No 3 du printemps 87 1-2 à 88.

Blé-d'Inde No 2 jaune, 78 1-2 ; No 3, 72 1-4 ; nouveau 68à 68 1-2 ; No 3 jaune, 77 1-2 ; nouveau 71 1-4 à 72 3-4 ; No 3 blanc nouveau 69 à 71.

Avoine No 2 blanche 42 1-4 à 43 ; No 3 blanche 41 à 3-4 ; ordinaire 41 3-4 à 42 1-2.

Seigle No 2, 64 1-2 ;
Orge, 53 à 80.
Fléole $4.00 à $5.20.
Trèfle $10.50 à $14.10.
Lard, $21.25.
Saindoux $10.72 1-2.
Côtelettes $10.50 à $11.12 1-2.

5 Décembre, 1913.

	Ouvert	Fermé.
BLE — Décembre : —	87 7-8	88 1-2
BLE — Mai : —	91 1-2	91 3-4
MAIS — Décembre : —	72 7-8	72 3-8
MAIS — Mai : —	71 1-2	71 1-2
AVOINE — Décembre : —	39 3-8	39 7-8
AVOINE — Mai : —	42 7-8	43 1-8
PORC — Janvier : —	21.07 1-2	21.07 1-2
PORC — Mai : —	21.12 1-2	21.12 1-2
LARD — Janvier : —	10.82 1-2	10.82 1-2
LARD — Mai : —	11.12 1-2	11.12 1-2
COTELETTES — Janvier : —	11.00	11.02 1-2
COTELETTES — Mai : —	11.25	11.25

LE MINISTRE DU TRAVAIL A SYDNEY

Sydney, N. E., 5 — L'honorable T. W. Crothers ministre du travail est parti d'ici pour Halifax, ce matin. Hier, il a visité les houillères de la Dominion Coal Company, à Glace Bay et a visité les maisons des mineurs, qu'il a trouvées aussi bonnes que celles de tout autre pays. Il a parlé à une assemblée des commerçants de Sydney et devant le conseil du travail ce matin.

A l'assemblée de Sydney, M. Crothers a promis d'employer son influence auprès de ses collègues pour améliorer les terminus des chemins de fer dans le port.

LA JEUNESSE CONSERVATRICE

QUARANTE - SIX JEUNES CONSERVATEURS FONDENT UN CLUB.

Pendant que 1,000 à 1,200 jeunes libéraux applaudissaient l'hon. M. Lemieux, exactement 46 jeunes conservateurs, disciples de M. Bruno Nantel, se sont réunis hier stir à l'officine de l'organisation conservatrice, 112 rue St-François-Xavier, pour jeter les bases d'une association de la jeunesse conservatrice.

M. G. Coffin, E. E. D., présidait l'assemblée et M. McNaughton, agissait comme secrétaire.

Après d'assez longues discussions au sujet du choix d'une date pour la nomination et élection des officiers, M. Maréchal-Nantel, avocat, réussit à faire passer une proposition, fixant l'élection au 10 décembre. La nomination eut lieu aussitôt. Les candidats suivants ont été mis en nomination.

Président, Maréchaf-Nantel, avocat, Roméo Trudeau, E. E. D.

Vice Président, Ladouceur Lucien, E. E. D., Chrisholm H. A., étudiant de McGill.

Secrétaire, Léopold Nautel, E. E. D., Lorenzo Camirand, E. E. L.

Trésorier, Boulay Jos., E. E. M., Beauchamp J. N.

Délégués, Joseph Geoffrion, E. M. C., de l'Université Laval, Aldège Dupuis, E. E. D.

Ont été élu par acclamation : John Elliott, délégué de l'Université McGill ; Abel Guilbault, représentant de la classe ouvrière ; M. Quintal, représentant de la classe commerciale.

M. A. Lalonde, avocat, a été mis en nomination pour la présidence, et M. G. Coffin, pour la secrétariat, mais tous deux ont refusé de se porter candidats.

FAUX AGENT

LA CANADIAN UNDERWRITERS RECHERCHE UN FILOU QUI SE FAIT PASSER POUR UN DE SES AGENTS.

La Canadian Underwriters fait rechercher par la police un adroit filou qui se présente dans certains établissements et extorque des sommes d'argent aux personnes qui croient que, réellement, ce filou est l'agent de cette institution.

L'individu exhibe une insigne initiale H. A. D. No 163.

Que ceux qui auront l'avantage de recevoir la visite de cet agent fassent tout en leur pouvoir pour le faire arrêter.

LA NAVIGATION

Schr Chas. Campbell, à Philadelphie, de Portland, Me.
Schr Jno. Beckerman, à Del Bkwater, de Albert, N.B.
Mary A. Hall, à Del Bkwater, de St-Jean, N.B.
Schr Archie Crowell, à New-York, de Sherbrooke, N.E.
C. B. Clark, à New-York, de Bangor, Me.
Emma McAdam, à New-York, de Bangor, Me.
Abbie Bowker, à New-York, de Perth Amboy.
Elizabeth Palmer, à New-York, de Bath, Me.
Carrie A. Bucknam, à Gloucester, de Pigeon Cove, Me.
Greta, à Gloucester, de New Mills, N. B.
Pochassett, à Gloucester, de Sullivan, Me.
Woodward Abram, à Rockland, Me., de Shulee, N.E.
Lizzie Small, à Rockland, Me., de Bangor, Me.
Elsie A. Bayles, à Rockfand. Me., de Bangor, Me.
Maud H. Dudley, de Del Bkwater, pour Saco, Me.
S. S. Sundt, de New-York, pour St-Jean, N.B.
Isaiah K. Stetson, de Vineyard Haven, pour St-Jean, N.B.
Childe Harold, de Portland, Me., pour St-Jean, N.B.
Harriet C. Whitehead, de Portland, Me., pour New-York.
Methebesc, de Portland, Me., pour New-York.
Charles C. Lister, de Portland, Me., pour New-York.
Emily I. White, de Rockland, Me., pour New-York.
William Booth, de Rockland, Me., pour New-York.
Gen. Adelbert Ames, de Rockland, Me., pour New-York.
H. C. Becker, de Booth Bay, pour New-York.
Henrietta Whitney, de Booth Bay, pour New-York.
Celtic, à New-York, de Liverpool.
Ivernia, à New-York, de Fiume.
Argentina, à New-York, de Trieste.
Graf Waldersee, à Philadelphie, de Hambourg.
Corsican, à Liverpool, de Montréal.
Monmouth, à Avonmouth, de Montréal.

Impressions d'Alsace

L'AME ALSACIENNE SE MAINTIENT INTACTE

Au retour d'un voyage en Alsace, de cette Alsace qui est aujourd'hui le théâtre de manifestations si imprévues et si impressionnantes, lorsqu'il nous arrivait de dire que nous gardions de ce pays une impression profonde, et par-dessus tout de Strasbourg, nous entendions presque invariablement cette réponse : "Oui, la cathédrale est fort belle !" — Nous n'étions point compris. Cette étrange insouciance d'une grave question athnique, à laquelle chacun eût dû penser dès l'abord, marque assez nettement combien est vague, quelquefois, dans l'esprit de certains Français, l'idée qu'ils se font de l'Alsace.

N'étant pas allés visiter, pour la plupart, cette capitale d'une des plus belles provinces que nous avait léguées l'Ancien Régime, et se fiant par ouï dire à une sentimentalité confuse et survivante de l'Alsace à l'égard de la France, ils la tiennent pour ainsi classée. Dès lors, ils la versent, comme ville d'art, dans la catégorie des "cathédrales célèbres".

Sans doute, cette église est une des plus grandioses, bien que remaniée et resculptée, et sa flèche est un des plus beaux essors de pierre qu'ait produits le moyen-Age, mais la cathédrale n'est point en danger. Les Alsaciens le sont-ils ?

Nous pensons que le meilleur moyen de répondre à cette question est encore de communier avec l'Alsace, de l'aller voir, de la visiter, de causer avec l'Alsacien. Il nous fera comprendre son cœur, il nous fera connaître ce qu'il désire. Chacun lui demandera naïvement, et avec un secret espoir d'orgueil, d'ailleurs légitime : "En définitive, espérez-vous encore la revanche ?"

"La question ne se pose pas, vous répondra-t-il avec calme et de cette voix musicale et caressante qui est propre à l'Alsacien cultivé. N'oubliez pas que, pour le moment, du moins, nous voulons être avant tout; Alsaciens. Ce n'est pas une inclination irraisonnée qui nous a poussés si longtemps vers la France : ce sont nos dispositions d'esprit, notre culture, la tendance de nos goûts. Nous sommes maintenant sous la domination d'un peuple qui nous est parfaitement étranger.

"Or, que fait-on lorsqu'il arrive à la campagne un voisin antipathique et que celui-ci s'installe dans une maison proche de la vôtre ? Votre premier soin et votre préoccupation constante sera de l'ignorer, autant qu'il est possible, de vous garder de le rencontrer, d'empêcher vos enfants de connaître les siens...

"Il en va de même en Alsace. Ce sont des voisins qui se sont installés chez nous, bien qu'étant tout à fait différents de notre cœur et de notre cerveau. Nous ne leur serons jamais semblables, encore moins qu'ils ne nous le seront. Il faut donc nous ingénier à vivre de notre côté, en évitant le plus possible des contacts qui ne seraient que des heurts. Nous ne sommes points des Germains, nous sommes des Celtes, des Gaulois et, bien davantage encore, par nos aspirations, des Latins. C'est pourquoi nous aimons la France, à laquelle nous nous étions donnés. Nous battons du même cœur qu'elle : rien de ce qui touche votre pays ne nous laisse indifférents. Le sang de Paris parvient jusqu'à nous, comme par d'invisibles artères, dans ses propulsions des plus ténues, et d'un rythme égal à celui que vous ressentez.

" Nous avons vécu les mêmes angoisses pendant les agitations intérieures de la France, nous avons souffert de souffrances égales. Les mauvaises nouvelles qui nous arrivent d'elle mettent immédiatement un deuil sur nos visages ; les bonnes, aussitôt connues nous font nous rechercher les uns les autres, afin de mêler sans tarder nos joies. Une "Marseillaise intérieure" éclate dans nos cœurs.

" A l'heure actuelle nous résistons par tous les moyens dont nous disposons, à l'envahissement d'un peuple qui est entièrement contraire au génie de notre race, et nous ne craignons pas d'user pour cela nos énergies, qui, pour être purement défensives, n'en sont pas moins continuellement en éveil. Nous maintenons intacte "l'âme alsacienne": c'est à cela seulement que tendent maintenant nos efforts, puisque nous ne pouvons préjuger un autre avenir, celui que nous avons rêvé pendant plusieurs années, après les derniers désastres."

C'est ainsi que j'écoutais me parler un Alsacien éminent par l'esprit autant que par le cœur, et tous ceux qui ont la fortune de l'approcher le reconnaîtront à travers ces lignes. Il me paraissait, à cette heure, me résumer l'âme de ce peuple...

Certains lacs, dit-on, ne mêlent point leurs eaux à celles des fleuves qui les traversent. Ainsi vivent les Alsaciens, sans se confondre avec les Germains qui les ont envahis...

Cette image d'ailleurs, tout idéale qu'elle soit, ne laisse pas que de prendre corps dans la cité même. Car la ville nouvelle, la ville allemande,avec ses bâtiments officiels et ses quartiers récents, s'est créée en dehors du vieux Strasbourg, lequel a gardé son entière physionomie d'autrefois. C'est à peine si un boulevard nouveau, actuellement en construction, viendra altérer une partie de la ville, en reliant la gare à la place Kléber. Partout, ailleurs, groupées autour de cette flèche de la cathédrale qui fuse si délicatement sur le ciel pensif de l'Alsace, et enlacées tendrement par cette rivière d'Ill qui se divise en deux bras pour mieux les garder, les maisons alsaciennes, bois sculpté sont les témoins fidèles les vieilles maisons aux galeries de des anciens âges, sous leurs toits dont l'ascension rapide est comme une prière qui s'élève vers Dieu. Parfois, en passant devant ces maisons, l'on entend chanter un vieil air alsacien. L'âme se sent touchée comme par un air de sa propre patrie, tant il est vrai que ne peut nous laisser indifférents une chanson née dans des cœurs aussi semblables aux nôtres, et qui leur sont aussi fidèles. D'autres fois, une assiette peinte qui brille sur le mur d'une chambre, des étains qui attendent les buveurs sur la table de chêne ciré, sont véritablement une intimité "de chez nous": émouvant et sublime effet de la pensée constante que nous gardent les Alsaciens !

Voici maintenant une suprême consécration de l'Alsace française, ce palais digne de l'art de Versailles, créé au dix-huitième siècle par un des cardinaux de Rohan, évêque de Strasbourg ; le "château de Rohan". Ainsi affluait jusqu'à l'extrémité du Royaume un peu de cette vigoureuse sève d'art que le régime d'alors savait faire triompher.

Ce n'est pas d'ailleurs le charme de la seule France — représenté aussi à Strasbourg par une élégante floraison de l'époque Louis XV, avec une saveur nerveuse toute spéciale — que le visiteur retrouvera dans la capitale de l'Alsace. A cheminer doucement le long des quais de la cité, il découvrira soudain des aspects qui lui rappelleront ceux des canaux de Bruges où dorment sur les miroirs d'eau les pittoresques façades "à gradins" ; ailleurs, il se souviendra de la poésie silencieuse de Venise, en voyant des barques amarrées au bas de quelques degrés, à l'ombre d'un mur d'où descendent des vignes....

Nous ne voulons nous placer ici qu'au point de vue du sentiment et de l'art, sans quoi nous dirions encore l'importance stratégique de la ville. Les Allemands le comprirent bien, qui ne demandaient, au début de la guerre, que cette seule, mais belle proie, comme prix de leurs premières victoires. Elle ne devint point, hélas! la seule ville conquise.

Mais Strasbourg demeure Français dans son cœur comme dans son esprit. Nous avons vu que ses enfants se réclament de latinisme. Tous ceux qui ont vécu auprès d'eux en ont éprouvé le bien-fondé. Nous ne parlons point, en ce moment, en vaincus, en ennemis. "Nous traitons de race à race". L'Alsace est latine, elle est nôtre. C'est à nous d'être dignes de la reconquérir. Si elle ne tend pas les bras vers la France plus spontanément, c'est qu'elle craindrait de les refermer sans que son appel fût entendu de son sauveur, élu, mais trop indifférent ou trop faible.

L'espérance des Alsaciens peut s'évanouir ou reparaître tour à tour, de même que la flèche de leur cathédrale se cache ou surgit de nouveau, suivant la marche du passant dans la ville, mais toujours — comme elle — leurs aspirations, leur foi demeurent, inébranlablement dressées !

Comte Ernest de Ganay.

INCENDIE A ST-LAMBERT

LE THEATRE DE VUES ANIMEES EST DETRUIT.

A une heure vingt, ce matin, un incendie considérable s'est déclaré dans un théâtre de vues animées, appartenant à M. A. Dickieson. Ce théâtre est situé au milieu du Victoria Park Building, édifice à deux étages.

Les derniers rapports de ce matin annoncent que le feu n'est pas encore contrôlé et que tout l'édifice sera probablement détruit, avec tout ce qu'il contient.

On évalue les dommages à $10,000.

PLUSIEURS BOUGES VIDES

L'inspecteur O'Keefe de la brigade des moeurs, et ses hommes, le lieutenant Savaru de la brigade mobile et ses hommes ont pratiqué des descentes dans plusieurs maisons de désordre, avec le résultat qu'une vingtaine de femmes ont été obligées d'aller élire domicile pour la nuit au poste No 4. Toutes comparaîtront ce matin devant le recorder.

CHOSES ET AUTRES

Les avocats de Tahiti

La statistique de cette charmante colonie française, si justement appelée la Perle du Pacifique, nous apprend qu'il a été exporté de l'île,l'année dernière, 30,000 avocats.

Ne croyez pas qu'il s'agisse de gens de robe venant envahir les prétoires, déjà bien encombrés; il s'agit de poires — ce qui est tout le contraire, n'est-ce pas ?

L'avocat, ou poire d'avocat, est un fruit délicieux en forme de poire, d'une pulpe tendre et savoureuse, qui ne vient que dans les pays chauds et qui se plait particulièrement à Tahiti.

UNE MEPRISE

L'aviateur et le pharmacien

C'est une fable moderne, d'autant plus savoureuse qu'elle est authentique.

Elle eut pour acteur un aviateur bien connu dans le Midi de la France, et un vieux pharmacien d'une toute petite commune de l'Ariège.

On sait que les moteurs d'aéroplanes sont tous graissés à l'huile de ricin. Or, certain jour de la semaine passée, notre conquistador de l'air surpris des ratés de son moteur, constata avec ennui qu'ils étaient dus à un défaut de graissage. Sa provision d'huile était épuisée et il voulait, avant la fin du jour, atterrir... à Reims. Il descendit donc en vol plané dans un vallon favorable, puis, apercevant une petite agglomération de maisons, s'y rendit à pied.

Chez le pharmacien du bourg, il pénétra et demanda négligemment :

—Pouvez-vous me donner vingt litres d'huile de ricin ?

Le pharmacien eut un sursaut.

—Vingt litres, monsieur, vingt litres, mais vous voulez vous suicider; je vais vous en donner vingt grammes... c'est bien suffisant !

Entre savants :

Premier savant. — N'oubliez pas, mossieu, que l'on a récemment trouvé dans nombre de tombeaux égyptiens quantité de fils de feu, qui prouvent que le télégraphe et le téléphone étaient connus sous les Pharaons.

Deuxième savant. — Et n'oubliez pas, mossieu, que l'on a récemment découvert dans le Yucatan, les ruines admirablement conservées d'un temple maya, vieux d'au moins vingt mille années, et qui ne contenait pas le moindre fil de fer : ce qui prouve que les Maya connaissaient la télégraphie et la téléphonie sans fil.

La discussion ne continue pas.

"Mangez Plus de Pain"

Assurément vous devriez "manger plus de pain" et moins de viande — mais soyez sûr que votre "pain" renferme tous les éléments nutritifs du blé pur préparé sous une forme digestible. Le seul "pain" qui répond à toutes ces exigences, c'est le

SHREDDED WHEAT

Il est fait en Canada, de blé canadien passé à la vapeur, concassé et cuit. C'est une nourriture naturelle, élémentaire, soumise à aucun traitement ni composition. Sa pureté, sa propreté et sa valeur nutritive sont incontestées, étant approuvées par les plus hautes autorités sanitaires au Canada et aux Etats-Unis.

Faites toujours chauffer le biscuit dans le fourneau pour lui rendre son croustillant. Deux Biscuits de Shredded Wheat avec du lait chaud ou de la crème vous donneront toute l'énergie voulue pour le travail d'une demi-journée. Essayez le Triscuit rôti, le wafer Shredded Wheat, pour le lunch, avec du beurre, du fromage ou de la marmalade.

The Canadian Shredded Wheat Company, Limited

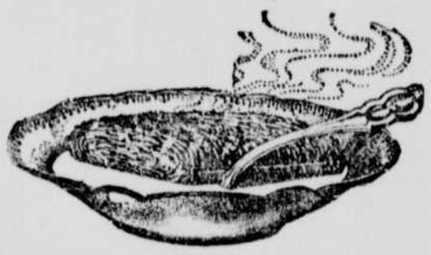

Niagara Falls Ont.

Bureau à Toronto : 49 rue Wellington Est

EN FLAGRANT DELIT

UN INDIVIDU ARRETE AU MOMENT OU IL TENTAIT DE S'INTRODUIRE DANS UN BUREAU.

Un nommé Jos. Miller, 34 ans, demeurant au No. 35 1-2 rue Ste-Elizabeth, a été arrêté au moment où brisant la vitre de la porte d'entrée du bureau de L. Niremberg and Son, 6 rue Demontigny-Est, il essayait de pénétrer dans le bureau.

Le constable Langlois du poste No. 4, a conduit Miller au poste où une accusation de tentative de vol avec effraction a été portée contre lui.

En fouillant le prisonnier on a trouvé une insigne de pompier No. 822 ; mais elle ne ressemble pas à celles de la brigade de Montréal; on a aussi trouvé sur lui un ciseau servant à démastiquer les vitres.

ENCORE UN ATTENTAT

UN RUSSE SERIEUSEMENT BLESSE PAR UN APACHE.

L'insécurité dans les rues devient de plus en plus notoire.

Hier soir, vers 9 heures, un Russe du nom de Nicola Watozy, âgé de 30 ans, allait pénétrer à son domicile au No 1516 Ontario Est, quand un individu que le blessé ne connait pas, s'élança sur lui, lui planta un couteau dans le dos et prit la fuite.

Watozy, perdant son sang s'en fut se faire panser chez un médecin du voisinage, qui lui fit 5 points de suture.

La blessure n'est pas grave : le blessé est ensuite aller raconter sa mésaventure au lieutenant Lanteigne, du poste No 13, qui fit faire des recherches par le blessé aidé d'un constable, mais l'agresseur est resté introuvable.

LOURDE SENTENCE

SIX MOIS DE PRISON OU $50 D'AMENDE POUR VOIES DE FAITS SIMPLES.

Pour s'être porté à des voies de faits simples sur une jeune fille de moins de 16 ans, Alexander Kakonos, a été condamné à $50 d'amende, les frais ou 6 mois.

C'est le recorder Semple qui a prononcé la sentence: Kakonos avait été arrêté le 19 novembre dernier par le constable Colangelo.

IL N'EST PAS PERDU

Cordova, Alaska, 5 — Le capitaine Pederson, commandant du navire perdu le Elma, et et Olaf Swenson, membre de l'équipage du navire de Stefanson sont arrivés ici aujourd'hui et ont déclaré que l'explorateur Ernest Dekoven Liffingwell était en sûreté à son camp d'hiver au Ft. Man Island.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

(Suite de la page 9)

5. — La grève des musiciens,Tabrback.

Intermission

6. — Et... il n'y eut pas de grève, pot pourri, J. J. Gagnier.
7. — Récitations (Napoléon II, Victor Hugo ; (b) Minet, Daucourt, M. G. Scheller.
8. — (a) "Ronde d'Amour", Westerhout ; (b) Baby's Sweetheart" ; Corri ; (c) "O Sole Mio", Capua.
9. — Réminiscence de Gounod.

O Canada, "God save the King"

AU PARC SOHMER

Il y aura deux très jolies représentations demain, dimanche, 7 décembre, après-midi et soir. Le programme comprend des numéros très attrayants et de haute nouveauté. Les attractions seront les suivantes:

Les quatre Grühers, trois femmes et un homme, quatuor d'acrobates et d'équilibristes hors ligne. Ils ont obtenu un magnifique succès dans toutes les grandes villes européennes. Leur première apparition au parc Sohmer. Une représentation que personne ne devrait manquer. Nivans et Moore, deux monopèdes, n'ayant qu'une jambe chacun. Danseurs, sauteurs et excellents comédiens. Malgré leurs infirmités ils sont tous deux d'une agilité et d'une souplesse extraordinaire. C'est un des bons numéros au programme. Le trio Agrinoff, chanteurs et danseurs de fantaisie, russes. Très riches costumes. Acte de grande nouveau

PELERINAGES

En souvenir je m'aventure,
Vers les jours passés où j'aimais,
Pour visiter la sépulture
Des rêves que mon coeur a faits.

Cependant qu'on vieillit sans cesse,
Les amours ont toujours vingt ans,
Jeunes de la fixe jeunesse
Des enfants qu'on pleure longtemps.

Je soulève un peu les paupières
De ces chers et douloureux morts ;
Leurs yeux sont froids comme des pierres
Avec des regards toujours forts.

Leur grâce m'attire et m'oppresse ;
En dépit des ans révolus,
Je leur ai gardé ma tendresse ;
Ils ne me reconnaîtraient plus ;

J'ai changé d'âme et de visage ;
Ils redoutent l'adieu moqueur
Que font les hommes de mon âge
Aux premiers rêves de leur coeur.

Et moi, plein de pitié, j'hésite,
J'ai peur qu'en se posant sur eux
Mon baiser ne les ressuscite :
Ils ont été trop malheureux.

SULLY PRUDHOMME.

ENTRE NOUS

Il y a un proverbe breton que je voudrais voir imprimé en grosses lettres et suspendu à tous les coins de rue d'une petite ville pas très loin d'ici, dont la beauté, l'unique beauté est faite de ses arbres dont quelques-uns sont centenaires, ce qui d'ailleurs, pour un arbre est à peine l'âge mûr.

Vous croyez peut-être que ces beaux arbres sont conservés comme des trésors, qu'ils sont un peu comme des dieux des grandes avenues vertes où ils ont vu passer l'enfance des grands parents et des parents de la génération actuelle ?

Avant de continuer mon histoire je vous dirai mon proverbe... plus tard viendra la juste rétribution de mon audace : la colère des habitants de la dite petite ville que je me garde bien de nommer pourtant ! La pauvre serait trop confuse !

"Il y a deux choses que Dieu même ne peut pas faire : un vieil arbre et un gentilhomme".

Dans la ville en question on ignore cette vérité éclatante : c'est qu'il faut des années et des années pour faire un bel arbre, et que la puissance de Dieu ne suffit pas pour le faire vieux : il y faut des années encore ajoutées à celles déjà entassées, et c'est Lui qui l'a voulu ainsi !

On abat donc un arbre de cent ans comme on arrache des quenouilles : il y faut plus de travail et d'argent, mais on y va à coeur-joie sans penser seulement que l'argent et le travail seraient mieux employés au nettoyage des rues dont la saleté est indescriptible.

Le jour ou l'arbre condamné par l'autorité constituée subissait son supplice, des hommes armés de haches s'acharnaient à sa destruction avec un entrain digne d'une meilleure cause : l'exécuteur des hautes oeuvres, impassible, regardait voler les éclats du pauvre mutilé, une femme leur jeta ironiquement, en passant : "Allez-vous remplacer tous les arbres de l'avenue par des poteaux de téléphone ? Que ce sera beau !" Une autre, plus loin, rencontre un citoyen satisfait de tout, — c'est leur état normal dans ce pays, — lui cria, dans un bel élan d'indignation : — "Après nos arbres, on essaiera peut-être de tarir notre rivière pour y planter des patates !" — Le beau monsieur béat et gras, affirma en ronronnant, que rien ne vaut la sagesse de certaines mesures de précaution, et qu'on sauve la vie des gens en buchant les arbres ! A d'autres ! Elle l'amena voir le coeur vivant et sain de l'arme superbe dont on fait du bois de chauffage.

Elle reste convaincue que ses concitoyens ont le culte de la laideur, et qu'au point de vue esthétique ils sont au-dessous des sauvages qui vénèrent les arbres de leurs forêts, eux !

Vous conclurez donc que dans la petite ville vouée à la laideur envahissante, les femmes ont plus de goût et plus de courage que les hommes : elles aiment la beauté et elles osent protester quand il se commet des crimes de lèse-beauté, elles sont indignées et tristes car pour elles les arbres sont de vieux amis.

Qu'ils soient couverts de feuilles ou remplis de nids, frémissants de vie ou secs et nus et tendent en gémissant leurs bras noirs vers le ciel, ils demeurent leurs amis des bons et des mauvois jours, ceux pour lesquel elles n'ont ni déguisement, ni secret : ils sont les témoins de leur enfance heureuse, le confident des mystères de leur coeur de femme ; ils ont vu passer leurs joies et leurs deuils, et sous leurs ombrages bienfaisants, elles ne se sont jamais senties tout à fait seules, puisqu'elles y retrouvaient des souvenirs de toute leur vie.

Elles se sont adressées à moi, et par moi, elles vous supplient, vandales, d'épargner les arbres, de respecter leur âge, de conserver leur beauté. Leur prière sera-t-elle entendue ?

Danielle AUBRY.

UN AMI DU POLICEMAN

Constamment sur leurs pieds, les "Peelers" sont invariablement ennuyés par les cors et les oignons — mais pas longtemps cependant, car ils connaissent un remède actif, l'Extracteur de Cors de Putnam; il guérit sans douleur en 24 heures. Essayez le "Putnam", 25c chez tous les marchands.

CAUSERIE FEMININE

Les parfums

Qu'on le veuille ou non, les parfums forment un important chapitre de l'hygiène de la beauté chez la femme. Les odeurs suaves contribuent, en effet, puissamment, au charme et au plaisir ; l'odorat vient compléter la vue, et ce "sens de l'imagination" est la source vivifiante de bien des ivresses. Le tout est d'avoir le nez assez sagace, assez subtil (assez bien mouché, comme disaient crûment les Latins), pour faire un heureux choix de parfums délicats, et surtout s'harmonisant avec l'âge et le caractère. La parfumerie n'est point, comme on le croit, affaire de mode, mais individuelle ; elle ne réside aucunement dans des combinaisons plus ou moins scientifiques, mais dans de pures et instinctives impressions. Autrement dit, chaque femme devra choisir le parfum qui convient à son genre de beauté, comme elle choisit la toilette qui est le plus en rapport avec son individualité particulière : "Une couleur à la mode, un parfum à la mode, me mettent en colère, s'écrie justement Alphonse Karr. Une femme qui porte toujours le même parfum se l'assimile et est une femme odoriférante". Il faut bien dire entre nous que la femme qui sait se parfumer est aussi rare que celle qui sait s'habiller....

La violette et la lavande ambrée, parfums doux et discrets, conviennent aux jeunes filles ; le foin coupé, la rose, la peau d'Espagne, plus capiteux, aux femmes faites. Il en est des odeurs comme des bijoux et des vêtements.

Ce sont les fleurs, ces "ensençoirs flottants" du poète, qui possèdent assurément les arômes les plus frais et exhalent les effluves les plus suaves. Quoi, par exemple, de plus délicat, de plus enivrant, que cette vague senteur de liseron sauvage, que Victor Hugo préférait, dit-on, à tout autre parfum ? Malheureusement, l'odeur des fleurs est peu durable et peu fixe. L'art a dû s'occuper de bonne heure d'y suppléer par les parfums. La parfumerie, on peut le dire, est aussi vieille que le monde. Les anciens peuples de l'Orient avaient poussé l'art du parfumeur à un degré de développement inouï. Les Grecs et les Romains héritent des mœurs de l'Orient, qu'ils exagèrent encore. Au siècle d'Auguste, chaque partie du corps avait son parfum particulier ; l'essence de menthe était réservée aux bras ; à la poitrine, l'huile de palme; aux genoux, l'essence de lierre, etc.... Le nombre des pommades, la variété des compositions odorantes, l'abondance des sachets, la richesse des cosmétiques, étaient colossaux. Les admirateurs de Laïs furent les ingénieux inventeurs de la pulvérisation. Au milieu de la salle du festin, ils lâchaient des colombes imprégnées des plus fines essences, et ces oiseaux secouaient sur les convives leurs ailes parfumées ; gracieuse opération que ne rappelle que de loin le pulvérisateur actuel ! Les anciens avaient très bien observé la psychologie des parfums. D'après eux le musc rend aimable ; la rose, effronté ; la violette, mystique ; la menthe, politique ; l'œillet, méchant; le benjoin, inconstant ; la verveine et l'ambre, artiste et génial, etc...

On divise ordinairement les odeurs des parfums modernes en : odeurs aromatiques (œillet), suave (rose) et ambrosiaque (ambre). Mais cette classification est bien incomplète. En voici une autre plus détaillée :

Odeur rosée: rose, géranium, palissandre.
— jasminée: jasmin, muguet, ylang-ylang.
— orangée: oranger, acacia, seringa.
— tubéreuse: tubéreuse, jonquille, jacinthe.
— violacée: violette, iris, réséda.
— balsamique: vanille, benjoin, fève, tonka, héliotrope.
— épicée: cannelle, muscade, cascarille.
— cariophyllée: giroflet, œillet.
— camphrée : camphre, patchouly, romarin.
— santalée: sental, vétiver, cèdre
— citrine: citron, bergamote, cédrat.
— herbacée: lavande, thym, marjolaine.
— menthacée: menthe, sauge, basilic.
— anisée: anis, badiane, carvi.
— amandée: amandes amères, mirbane, laurier.
— musquée: musc, civette.
— ambrée: ambre gris, mousse de chêne.
— fruitée: poire, coings, ananas, banane.

Tous ces parfums font l'objet d'un commerce important. Un département, en France, celui des Alpes-Maritimes, est presqde entièrement consacré à la culture des roses, orangers, jasmins, cassies, violettes, tubéreuses, etc., si usitées en parfumerie. On cultive ailleurs, le thym, le géranium le romarin, la lavande. La meilleure essence de roses est celle de Provence. La meilleure essence de lavande est faite en Angleterre. Le patchouly vient de l'Inde, et la gaultheria (essence de winter-green) des Etats-Unis. La parfumerie, du reste, n'utilise pas seulement les végétaux (fleurs, feuilles, fruits, écorces) etc. Elle trouve dans certaines substances animales le plus puissant appoint. C'est ainsi que le musc, qui vient d'un chevrotin, s'emploie d'une façon considérable : il a la propriété de développer l'odeur des autres essences et de leur donner, pour ainsi dire, des ailes. L'ambre gris, concrétion intestinale d'un cachalot, donne également aux parfums une finesse éthérée que nul autre procédé artificiel ou naturel n'a pu fournir encore à l'art du parfumeur.

SUZANNE CARON.

CHOSES FEMININES

Graphologie

ORPHELINE DE 22 ANS.— Reçues les quatre pages. Vous avez bien fait de les envoyer. Votre écriture sera analysée à son tour.

DIANE. — Sensée, pratique, habituée à réfléchir et à raisonner, elle a généralement beaucoup de bon sens, et sa sensibilité et sa tendresse qui sont délicates et vives ne l'empêchent pas de voir clair dans la plupart des cas. Elle manque de soupiesse, et elle a le tort d'avoir raison en étant raide et avec des apparences d'entêtement.

Volonté vive, légèrement autoritaire et trop mobile pour arriver à de grands résultats. Diane prend souvent de très bonnes résolutions, mais elle n'a pas de persévérance et elle recommence sans cesse. Elle a toujours le mérite de ne pas se décourager et de recommencer.

Pas de vanité, — un peu de susceptibilité. Elle est timide et réservée.

Très loyale avec ses amis et un peu agressive avec ceux qui les attaquent.

Délicate, sincère, bonne et capable de dévouement.

CALINO. — Votre lettre a dû se perdre, et si vous voulez une analyse, il faut écrire quatre pages et m'adresser les 6 coupons de rigueur.

MARIE DES NEIGES OU EUGENIE. — Il faut attendre patiemment votre tour et cela prendra un peu de temps.

BRIN D'AMOUR. — Les conditions doivent être rigoureusement observées et vous devez m'envoyer 4 pages d'écriture pour obtenir une étude graphologique.

JEUNE MATHUSALEM. — Délicat, sensible, très nerveux et impressionnable, orgueilleux, il peut avoir de graves erreurs de jugement quand il n'est pas calme.

Le cœur est bon et il a un grand besoin d'une tendresse dont il est lui-même capable. La volonté est faible et emportée. Il tourne à tous les vents et se jette avec beaucoup d'ardeur à tous les caprices qui le tentent.

Il subit facilement les influences, surtout les influences douces. Peu d'ordre, pas d'exactitude, humeur fantasque et capricieuse. Comme tous les faibles il a un entêtement remarquable et très agaçant pour les autres. Il est possible qu'il fasse un bon mari si sa femme est bonne, ferme et à la sagesse qui manquera toujours à ce grand enfant.

AMICUS. — L'esprit est fin, perspicace et observateur. Le sens pratique corrige ce que l'imagination aurait d'un peu excessif et sauf de rares exceptions, Amicus juge bien les gens et les choses.

Elle a de la bonté, mais ni douceur, ni souplesse. L'humeur est inégale, l'affection est largement développée et les très faibles signes d'égoïsme me font conclure à un dévouement prononcé pour ceux qu'elle aime.

Beaucoup de simplicité: aucune recherche, aucune pose et même un grand détachement de l'opinion des autres.

Volonté vive, ferme, autoritaire et peu persévérante. L'esprit est enjoué, avide de tout ce qui l'amuse, mais le caractère n'est pas très gai et je vois des signes de tristesse assez fréquente et peu combattue.

Elle est réservée et capable de dissimulation; l'ordre et les autres qualités pratiques sont peu développées mais susceptibles d'amélioration.

INDEPENDANTE. — Rien de bien saillant dans cette petite écriture unie, égale, un peu laide et si tranquille ! Pas de mouvement, et j'en conclus que ma correspondante a peu de vie, qu'elle est bonne, affectueuse, doucement active, sans imagination, d'une sensibilité moyenne. Elle aime la paix et elle aime à parler ; sa vie doit être une petite routine que rien ne dérange. La volonté est faible... elle a cependant certaines idées arrêtées, absolues qu'elle discute volontiers. On l'accuse quelquefois d'être indiscrète, elle s'en défend vivement, mais elle sait bien que ses accusateurs ont raison ; elle ne se corrige pas parce que ses indiscrétions sont involontaires et le résultat d'une étourderie naturelle.

Les nouveaux chapeaux sont jolis et très originaux. Nous illustrons ici trois modèles: celui du centre le bord étroit d'un côté, très large et relevé de l'autre ; celui de droite est orné d'une longue plume noire; celui de gauche est garni simplement de ruban de soie.

PAUVRE NICOLLE m'envoie de la copie, ce qui n'est pas admis pour l'analyse graphologique. J'attendrai un autre manuscrit sans coupons.

FAUSTLONGRILLE. — Esprit positif et pratique qui ira en s'accentuant. Assez d'imagination pour développer le goût et la gaieté. — Elle est bonne, d'humeur paisible et assez douce, affectueuse sans grands mouvements de tendresse ; la volonté est modérée, capable de certaines fermetés et signes de persévérance et de courage. Quelques entêtements. Très peu de vanité mais un grain de coquetterie qui lui donne un grand souci de l'approbation et de l'admiration.

Discrétion, délicatesse, jolie sensibilité sans exagération. L'activité est sereine, égale et ma correspondante doit être adroite et soigneuse. Sa copie est faite avec beaucoup d'application.

AMICO MIO. — Intelligent, cultivé, fin, délicat et d'une rare distinction. Très impressionnable et d'une sensibilité très fine, mon correspondant a des affections exclusives et tendres.

Timide, il est le contraire d'expansif, mais il est tout de même si vibrant, qu'il laisse deviner facilement les impressions et les sentiments qu'il n'essaie pas d'exprimer.

Très actif, persévérant, pratique, bon organisateur qui sait payer de sa personne.

De la tristesse se dégage de tous ces traits un peu heurtés, et mon correspondant doit connaître des heures de grand affaissement moral. C'est un énergique, cependant, dont la volonté précise, ferme, ardente—quoique retenue et modérée dans l'expression, — ne le laisse jamais au dépourvu. Rien de cassant ou d'autoritaire dans cette volonté qui sait se faire souple et douce au besoin. Il y a dans cette écriture un charme de grâce et une force de loyauté et de beauté morale qui la mettent bien au-dessus des écritures que je vois ordinairement.

TANCREDE. — Non, je ne pourrais vous donner des leçons de graphologie. Mes auteurs ? Michon, d'antique mémoire, Crépieux-Jannin et quelques autres qui ne font que copier ces deux-là.

A la seconde question, je réponds également : non, c'est impossible.

SIMPLE AVEU. — Voilà une personne délicate, fine, trop sensible, trop imaginative, qui ne se défie pas assez des rêves et des chimères. C'est dommage, car vivant dans un monde irréel, elle aura de grands désappointements en rencontrant les réalités. Elle est si sincère, tellement incapable de détours et de mensonge qu'elle juge toujours trop favorablement les gens pour s'en défier, même raisonnablement. C'est un cœur pur sans aucun alliage. Droite, sincère, bonne, dévouée, généreuse et un peu naïve, dominée complètement par ceux à qui elle donne sa confiance avec son affection.

Elle n'est pas assez curieuse de la vraie vérité ; elle imagine les gens comme elle aime qu'ils soient et cela lui suffit.

Elle en veut aux plus clairvoyants qui aperçoivent des ombres.

Trompée, elle serait inflexible et ne pardonnerait pas. Si elle n'est pas très jeune, elle a cependant une fraîcheur d'âme ravissante et rare, une certaine naïveté que les années ne détruiront pas.

JEAN DESHAYES.

FANFRELUCHES

CHAQUE FEMME est intéressée et devrait connaître MARVEL Whirling Spray, la nouvelle seringue à injection. La meilleure. Des plus commode. Nettoie instantanément. Demandez-la à votre pharmacien. S'il ne peut vous fournir la MARVEL, n'acceptez aucune autre maison, voyez un timbre pour recevoir brochure illustrée sous enveloppe, qui donne tous détails et renseignements intéressant les dames. WINDSOR SUPPLY CO., agents généraux pour le Canada, Windsor, Ont.

LA MODE

Velours

Jamais le velours n'eut tant de succès ; on en porte à toutes les heures de la journée ; il fait le fond de nos manteaux, de nos robes, de nos chapeaux même ; ou bien il en est la garniture. On le marie à toutes les étoffes, au lainage, à la soie, à la mousseline, au voile, au tulle ; on l'orne de précieuses fourrures et de dentelles de toutes sortes, de rugueuses broderies de laine ou scintillantes guipures de métal ; mais il y a velours et velours : on fait pour le matin des robes de velours de laine et de velours côtelé de ligne très simples, semblables aux costumes tailleur de serge ; le velours de laine est une sorte de molleton très souple aux reflets profonds qu'on appelle aussi duvetyn. Le velours anglais "chasseur" a, cette année, de grosses côtes écrasées, plates, qui le rendent facile à travailler, et qui lui donnent des coloris profonds dans les teintes sombres et des reflets argentés dans les nuances claires.

Les costumes de velours de laine sont souvent garnis de velours uni ou à côtes ; on met souvent aux jaquettes de velours "chasseur" des cols et des parements de drap ou de grosse serge poilue, bourrue, rayée, quadrillée. Ces garnitures imprévues donnent au costume le plus simple une séduisante originalité. Pour les robes d'après-midi, le velours de coton, dit anglais, et le velours de soie souple de fabrication lyonnaise, se partagent nos suffrages. Mais la robe de velours de coton, si beau qu'il soit, n'aura pas la souplesse et la légèreté du velours de soie "chiffon", qui se drape, se prête aussi bien que la mousseline de soie aux enroulements souples ; ce qui n'empêche pas de composer avec le velours de coton de jolies robes faciles à porter quand on sort à pied, et des tuniques d'étoffes légères qui sont d'élégantes robes d'après-midi et de petits diners. Le mélange des tissus étant à la mode, on fait cette saison des costumes de velours pour lesquels l'uni se mêle agréablement à l'étoffe de fantaisie ; l'essentiel est de bien harmoniser les nuances ; les tons en camaieu ont toujours le mérite de la distinction.

Les velours de fantaisie sont légion. Voici deux velours de coton noirs, l'un broché, l'autre moiré qui s'unissent à merveille au velours noir uni. Beaucoup de velours à fines rayures ou à carreaux imperceptibles dans les tons gris et fauves surtout, si à la mode : on en fait des toilettes habillées. Le velours dont nous parlons est distingué en ces nuances et offre de jolies reliefs. En général, le velours noir est laissé aux femmes sérieuses ; les jeunes élgantes choisissent de préférence, pour la ville, le costume loutre ou mordoré, vert russe, gros bleu, bordeaux, clématite, chinchilla, etc... Toutes les teintes les plus fines se retrouvent sur le velours. Des dessins aux coloris exquis au milieu d'un sable d'or rayonnant de mille feux pour robes et manteaux du soir. Des pluies de pastilles translucides, ayant l'éclat et la transparence des améthystes, des saphirs et des topases, mettent leur éclat étrange sur les fonds chatoyants des velours aux tons chauds et vibrants. D'autres fois, ce sont des pointillés imperceptibles, légers, légers !.

L'un de nos grands couturiers vient d'éditer une robe de velours noir uni, constellé de cabochons de jais noir finement taillé. Sur du velours bleu sombre, ce sont des perles d'acier faisant un brillant pointillé gris ; c'est bien simple comme idée, mais joli au possible.

Les brochés de velours tissé sur des fonds d'étoffe diaphane, légers et mats, sur du crêpe de Chine, de la mousseline de soie, de la gaze, font des robes et des manteaux très riches. Pour les manteaux, ces tissus se drapent sur un transparent qui compose le fond du vêtement ; la doublure est choisie très claire, mais dans le ton du velours ciselé que l'on fait en toutes couleurs. Un beau manteau du jour, en velours noir, se doublera de liberty blanc ; le long des devants intérieurs les bouillonnés de mousseline ou les fronces à crêtes, légères comme un duvet, font le plus joli effet. Quant aux robes on mettra sur un fourreau uni les tuniques et les draperies en tissu léger fleuri de velours, ce qui sera d'une élégance indiscutable.

MICHELINE.

RECETTES

POTAGE AUX BOULETTES. — Cassez dans une terrine deux œufs, ajoutez une once de beurre frais, sel, poivre blanc, fines herbes ; tournez le tout en y mêlant de la farine, jusqu'à consistance de pâte ; farinez la table et formez avec la pâte des boulettes comme des olives, faites-les frire au beurre dans une casserole ; mettez-les au fond de la soupière et versez dessus du bouillon gras.

PETITS GATEAUX DE RIZ

Si l'on a de la veille, du riz préparé de quelque manière que ce soit, on peut l'utiliser de la façon suivante :

On en prend la valeur d'une cuillerée que l'on dispose, sur un plat beurré et qui puisse paraître sur la table, en de petits tas auxquels on donne une forme un peu allongée. On saupoudre de fine chapelure par-dessus laquelle on met quelques petits morceaux de beurre et l'on fait prendre couleur au four. Il faut servir les petits gâteaux dès qu'ils sont à point et très chaud.

GATEAU AUX CONFITURES

Des biscuits, du rhum et trois ou quatre sortes de confitures. Toujours des groseilles, puis, selon ce dont on dispose, des abricots, des reines claudes, des cerises, des framboises.

On commence par délayer de la confiture de groseilles avec du rhum et, avec ceci, on enduit tout l'intérieur d'un moule uni. On en couvre ensuite le fond et le tour de biscuits trempés dans le rhum, ceux du fond mis à plat, et les autres posés debout et bien serrés. On garnit les premiers de groseilles, on met d'autres biscuits trempés et ainsi de suite en faisant se succéder chaque espèce de confiture. On finit par des biscuits.

Recouvrez alors le gâteau d'un papier blanc puis d'un couvercle un peu lourd. Mettez à la cave pendant douze heures au moins.

Au moment de servir, plongez le moule quelques instants dans l'eau très chaude, puis renversez le gâteau sur un plat. Versez autour une crème à la vanille.

Les suffragettes anglaises ont fait sauter les serres d'Alexandra Park à Manchester.

—Il faut frapper les hommes même avec des fleurs !

TOMBEAU DU POETE

Par les sentiers abrupts où les fauves s'engagent,
Sur un pic ébloui qui mont en geyser d'or,
Compagnon fabuleux de l'aigle et du condor,
Le Poète nourrit sa tristesse sauvage.

A ses pieds, confondus dans un double servage,
Multipliant sans cesse un formidable effort,
Les Hommes, par instants, diffamaient son essor :
Mais lui voyait au loin s'allumer des rivages.

Et nativement sourd à l'injure démente,
Assuré de savoir à quelle ivre Bacchante
Sera livrée un jour sa dépouille meurtrie ;

Laissant la foule aux liens d'un opaque sommeil,
Pour découvrir enfin l'azur de sa patrie,
Il reprit le chemin blasphémé du Soleil !

Léon DEUBEL.

MYSTERES ET MERVEILLES

Dans les mondes du firmament

Voici le programme analytique de la conférence que le R. P. Plantier donnera au Monument National le 18 décembre prochain :

LE POEME DE LA CREATION.

I. "Dieu Créateur" — "La Matière".
—Dislocation des nébuleuses ; poussière d'étoiles ;
—Géants des cieux ; planètes lilliputiennes ;
—Leur multitude, leurs distances ; insondables espaces.
—Les yeux photographiques.

II. "Dieu organisateur" — "L'évolution". — Les trois étapes des astres :
Le "Soleil" monde en formation; volcans et cratères du Soleil.
La "Terre" planète adulte ; la végétation et la vie ; croute amincie, centre incandescent ; tremblements de terre, volcans.
La "Lune" sphère morte ; montagnes lunaires ; paysages désolés ; les astres éteints ; les mondes en déroute.

III. "Dieu Souverain" — "Suprême récompense".
Attraction et gravitation universelles ;
—Rotation, translation, vitesses ;
—Notre soleil s'envole, nos planètes l'escortent : Où voguent-ils ?
—Les astres sont-ils habités ? — Où est le ciel des Elus ?

Comme on le sait cette conférence sera illustrée de projections lumineuses et accompagnée d'un joli concert que Mlle Idola Saint-Jean a bien voulu se charger d'organiser. C'est dire que les assistants en auront pour leur argent.

N'oubliez pas la date : le 18 décembre prochain.

Billets en vente à la Librairie Beauchemin ; chez M. Ed. Archambault, 312 rue Sainte-Catherine Est ; au bureau de l'Ecole Sociale Populaire ; 1075, rue Rachel Est ; chez M. Kerhulu, rue Saint-Denis, en face de l'Université Laval ; et au secrétariat de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, chambre 14, Monument National.

MOEURS HINDOUES

Le suicide d'une veuve

La Haute-Cour de Calcutta a eu à se prononcer sur un cas particulier qui montre combien il est diffile de mettre fin à certaines coutumes rituelles de l'Inde.

Il y a quelque temps, la veuve d'un prince hindou de Mainpouri consentait, le lendemain de la mort de son mari, à faire le sacrifice de sa vie et à monter vivante sur le bûcher funèbre autour duquel s'étaient rassemblés les gens de la ville: 5 personnes de sa parenté furent mises en état d'arrestation sous l'inculpation de l'avoir encouragée à commettre ce suicide. Elles furent condamnées à la prison.

Elles firent aussitôt appel, en déclarant qu'une flamme miraculeuse était descendue du ciel pour consommer le sacrifice ! La cour a débouté les appelants de leur demande et elle a augmenté leur peine en la portant à 4 ans de prison.

SUGGESTIONS POUR ETRENNES

Ornements pour Coiffure

Peignes, Barrettes, Broches, Bandeaux or, brillants et jais, nouveau modèle actuellement porté à Paris.

Parfums Exquis

Nouveaux parfums des meilleures marques de Paris, ainsi que poudres, crèmes, savons et produits de Beauté.

Cheveux Postiches

Pourquoi pas une bonne tresse en cheveux naturels pour votre mère ou épouse, c'est le cadeau par excellence, utile et agréable,aussi perruques, tranformations, devants, toupets pour hommes, etc., etc.

Maison Du VERGER
248 RUE SAINT-DENIS
En face de l'église St-Jacques

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

A L'OPERA

On donnera la semaine prochaine des reprises des œuvres les plus populaires interprétées depuis le commencement de la saison. La distribution sera la même, excepté pour une seule représentation. Ceux qui n'ont pu assister aux premières apprendront cette nouvelle avec plaisir.

Madame Gerville-Reache chantera une fois seulement cette semaine dans Carmen. Léon Laffitte fera partie de la distribution dans "Samson et Dalila" et dans "Hérodiade." Rogel interprêtera les rôles de Samson, d'Hérode, d'Escamillo et d'Athanael. Mademoiselle Helen Stanley jouera dans "Thaïs," "Carmen" et "Hérodiade." Luisa Villani remportera de nouveaux succès dans Floria et Santuzza. La délicieuse héroïne de la cigarette sera personnifiée par Dora de Philippe. Maria Claessens interprètera pour la première fois le rôle de Dalila et Guiseppe Gaudenzi répètera celui de Mario Cavaradossi.

Au concert symphonique de samedi, la pianiste hongroise Yolanda Mero sera soliste.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

LE VERTIGE

Comédie en 4 actes de Michel Provins

Après le grand succès du "Voleur," il était difficile à la direction du National de trouver une pièce aussi puissante et aussi intéressante. Cependant, elle a triomphé de cette difficulté et, en nous conviant à entendre "Le Vertige," émotionnante comédie de Michel Provins, elle comble le désir d'un grand nombre de spectateurs. Le Vertige servit de début, il y a onze ans à la grande troupe de comédie que M. Henri Ion avait amenée pour le théâtre des Nouveautés et, malgré le temps, on se rappelle encore le triomphe qu'œuvre et artistes remportaient.

Voilà une belle semaine encore en perspective pour notre grand théâtre français.

Le sujet du Vertige est le suivant :

Andrée, femme de Raymond de Roville, serait parfaitement heureuse, car son mari a de nobles qualités, une belle situation et l'aime profondément, si elle n'avait lu les livres passionnés du célèbre romancier psychologue, Jacques Marcuil. Prise d'un véritable vertige, elle se laisse enlever par l'écrivain. Après une courte lune de miel sur la côte d'azur, Jacques se fatigue de l'isolement, se lasse de son amie et papillonne avec la belle comtesse Moselli. M. de Roville, qui aime toujours sa femme, la suit de loin, la fait discrètement surveiller par son ami Chatelier. Même celui-ci finit par avoir un duel avec Marcuil, qui le blesse grièvement. Il rentre à Paris, et M. de Roville, qui a son idée, l'installe dans un nouvel appartement à lui, où il fait transporter de nombreux souvenirs de son ancien home familial. Andrée, accablée de douleur, écœurée aussi, accourt auprès de celui qui a risqué sa vie pour elle et, peu à peu, s'attendrit en reconnaissant les objets familiers. M. de Roville paraît, prononce de nobles paroles ; Andrée tombe à ses genoux, et il pardonne, non par bonté, ni guidé par un idéal supérieur, mais simplement parce qu'il a toujours aimé, parce qu'il aime sa femme quand même et malgré tout.

Cette dernière inspiration de l'auteur est la note originale de la pièce. L'œuvre est simple, agréable, émouvante et heureusement conduite. C'est du grand et beau théâtre.

Voici la distribution : De Roville, Delferrière ; Marcuil, Darnay ; Chatelier, Corcy ; De Jardes, Cauvin ; Herbelin, Durand ; Chardigny, Filion ; De Merowitch, Pelletier ; St-Léger, Hermes ; un facteur, Hervé ; un domestique, Soulier ;

Andrée de Roville, Mme Dumas ; comtesse Moselli, Lydie Robert ; Edith Leverdier, Aime Demons ; Mme d'Azette, Mme Théry ; Gladys Helwigg, Mme de Beer ; Mme de Malera, Mme Noggi ; Mme Bourette, Mme Soulier.

salon près du Bois de Boulogne, à Paris ; un boudoir d'une jolie villa sur le bord de la mer, à Manton ; un grand hall dans l'hôtel de la comtesse Moselli, sur la côte d'Azur, et un délicieux petit salon à Paris. Tout cela meublé et garni avec luxe et goût.

Quant à la mise en scène, on sait qu'au National on est passé maître en cet art.

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS

Grande revue en 5 actes et 8 tableaux par M. Julien Daoust.

Nous rirons la semaine prochaine au Canadien-Français ! Ce théâtre, qui a toujours été le premier à nous donner une revue de fin d'année, n'a pas voulu déroger à sa bonne habitude. Aussi nous promet-on pour la semaine prochaine une grande revue d'actualité en 5 actes et 8 tableaux de M. Julien Daoust intitulée : "L'Aéro... plane !" Ce sera, à n'en pas douter, le clou de la saison, car l'auteur nous assure que cette revue ne sera pas dans le même ton que celles que nous avons entendues jusqu'ici. A part des faits saillants de l'année et des principaux personnages politiques que nous verrons évoluer joyeusement, nous rirons aussi de bon cœur à la caricature de nos mœurs, tant celles des campagnes que des villes. Nous ne voulons pas commettre l'indiscrétion, mais à coup sûr les tableaux de l'aéroplane, du théâtre et de la politique feront courir à eux seuls tout Montréal.

Mme Bella Ouellette fera une gracieuse commère et M. Julien Daoust un gai compère ; puis, ce sera encore MM. Hamel, Villeraie et Léo, Mmes Tremblay et Lussier dans des types caractéristiques canadiens, puis MM. Tremblay, Chanot, Leclaire, Meussot, Debeaujour, Bigot, Simon, etc... et Mmes Briant, Rose-Alma, Germaine Giroux, Flor, Hélène, etc...

Des décors de toute beauté dus au pinceau de M. Delangys et de merveilleux effets électriques par M. Gervais compléteront le tout.

En foule donc, la semaine prochaine, au Canadien-Français pour entendre, rire et applaudir "L'Aéro... plane !"

L'orchestre, sous la direction de M. Masino, jouera des airs populaires qui seront très goûtés.

THEATRE DES NOUVEAUTES

"BAPTISTE EN VOYAGE"

Grande revue d'actualités canadiennes

Le théâtre des Noueautés annonce pour la semaine prochaine une Revue canadienne, — Voilà certes qui va réjouir les amateurs de ce genre de spectacle et ils sont nombreux ! Il est incontestable qu'une revue attire toujours la foule, mieux que ne saurait le faire la meilleure des pièces, il y a à cela beaucoup de raisons dont la première est l'intérêt local qui s'y rattache. Mais en outre de cela, il y a dans une revue bien faite du mouvement, de l'humour, de la gaieté, du chant, de la musique entraînante, tous les éléments qui conduisent sûrement au succès.

MM. Rad et Val, les auteurs de "Baptiste en voyage" sont des revuistes de talent que le public de Montréal connaît déjà et leur œuvre nouvelle d'une originalité intéressante, fera certainement sensation. Au lieu de s'en tenir au fastidieux défilé de personnages dans certaines rues ou places connues de la localité, les ingénieux auteurs ont eu l'idée de faire passer leur héros Baptiste, flanqué de sa femme et de sa fille, dans différents endroits du globe où comme par hasard ils rencontrent des personnalités que les Canadiens sont loin d'ignorer.

De ces rencontres naissent les situations les plus comiques et le tout assaisonné de mots bien venus, agrémenté de musique pimpante, de costumes multiples dans un cadre de luxueux décors forme le spectacle le plus gracieux, le plus intéressant et le plus amusant qui soit.

"Batiste en voyage" sera interprété par toute la troupe des Nouveautés à laquelle viendra s'adjoindre au Baptiste nature et l'on peut dès à présent souhaiter bon voyage à la Revue de MM. Rad et Val, qui certainement aura une course heureuse et triomphale.

AU PRINCESS

La troupe Tully et Buckland, qui interprètera "Omar the Tentmaker" au Princess, la semaine prochaine, bien qu'annoncée il y a quelque temps comme une organisation théâtrale nouvelle possède une magnifique réputation. Tous se rappellent en effet, la représentation donnée ici l'an dernier de "The Bird of Paradise". M. Richard Walton Tully était alors à la tête de cette troupe. Olivier Moro en était le gérant. Cette charmante œuvre, peinture des moeurs des îles d'Hawaï est actuellement jouées dans l'Ouest.

Tully et Bucyland viennent nous donner une première à Montréal. "Omar, the Tentmaker" de Richard Walton Tully, une oeuvre Perse, Tirée de la chronique de l'époque du calife Omar, sera donnée pour la première fois au théâtre Princess, lundi soir. Guy Bates Post rendra le rôle du calife. Il est très populaire à Montréal et les amateurs disent que lorsqu'il fait partie d'une distribution, la pièce vaut la peine qu'on aille l'entendre. Bien que "The Nigger" n'ait pas été aimé à Montréal, le jeu de M. Post dans cette pièce fut très apprécié.

Une forte distribution aidera M. Post, Chaque rôle sera interprété par des artistes de renom. M. Tully n'est pas seulement un amateur. Il est aussi un directeur artistique et possède un talent particulier pour donner à chacun le rôle qui lui convient. Lorsqu'il n'a pas d'oeuvre sur le métier, il se rend dans des théâtres sans être annoncé et étudie le jeu des actrices et des acteurs. Alors quand sa pièce est terminée, il sait les artistes qu'il lui faut pour faire partie de la distribution.

Après avoir vu interpréter le rôle de la jeune femme pratique par Louise Grassler dans "Her Own Money", M. Tully l'engagea pour remplir celui de Shireen, la jolie fille Perse, qu'Omar protège sans savoir qu'elle est sa propre fille.

Les autres artistes, tous choisis de la même manière sont Lee Boker, Fred Eric, Jane Salisbury, Robert Deshon et quelques autres.

Après avoir représenté "Omar, the Tentmaker" au Princess, durant une semaine, la troupe Tully et Buckland interprètera la même oeuvre dans un théâtre newyorkais.

VAUDEVILLE ET BURLESQUE

A L'ORPHEUM

La direction ne l'Orpheum a mis les attractions suivantes à l'Orpheum, pour la semaine prochaine. Mabelle et ses compagnes formant un corps de ballet sont en tête du programme. Elles ne sont revenues d'une tournée en Europe que depuis trois semaines et déjà elles ont attiré l'attention des directeurs artistiques.

Ben Deeley donnera "The New Bell Boy", M. Deeley a travaillé si longtemps avec le "bell boy" à visage noir, qu'il connaît ce rôle à perfection

Les Arabes Hassan Ben Ali tiendront une importante position sur le programme, avec Lewis et Body dans "The Two Sams", Allan Show, Roy, et Hillard, Frances Stevens dans "A Country Bride" et les Frères Rolandow.

Un excellent programme a été préparé pour dimanche. On montera aussi cinq mille pieds de vues animées.

GAYETY

Bert Baker et la troupe Bon Ton seront au Gayety la semaine prochaine et y interpréteront "My wife's Husband", œuvre en deux actes de M. Baker lui-même. La réputation de M. Baker comme auteur comique, n'est plus à faire et ses pièces ont toujours été bien accueillies du public. La troupe Bon Ton est très nombreuse et se compose d'artistes renommés. On y remarque Bobe Latour, l'intelligente soubrette, Knight et Benson, Arthur Heller, Tommy Nolan, Feeley et Kelly, Lucille Marrion, Liddy Berg, Mabel McClond. Le corps de ballet a aussi été trié sur le volet. La mise en scène et les costumes surpassent tout ce qui a déjà été vu dans ce genre.

AMUSEMENTS AMUSEMENTS AMUSEMENTS

M. Julien Daoust

Theatre Canadien-Francais

Semaine du 8 Décembre

"L'AERO-PLANE"

Mde Bella Ouellette

M. Elz. Hamel

Grande Revue, en 5 actes et 7 tableaux, par JULIEN DAOUST.

Madame Bella Ouellette

Dans "La Commère"

Secondée par toute la troupe du

THEATRE CANADIEN-FRANCAIS

M. Desmarteau

STRAND

Aujourd'hui et demain, un programme tout spécial sera présenté au Strand.

A partir de lundi et pour les cinq jours suivants, une des meilleures productions dramatiques anglaises qui s'est jamais présenté en vues animées et intitulée "Robin Hood" sera montrée au "Strand" en quatre rouleaux et trois parties, dans lesquelles sont comprises les trois histoires bien connues de Maid Mariaa et Robin Hood, Alan-a-Dale et Robin Hood et King Richard et Robin Hood.

La vie excitante du grand aventurier connu par tous sera bientôt montrée en blanc et noir pour la première fois. En faisant cette vue, l'on y a fait plusieurs additions qui y manquaient quand elle fut représentée sur la scène que la plupart ont déjà vu. La reproduction sur la scène au milieu de peintures a toujours un effet qui éloigne de la pièce mais, en vues animées la photographie a été faite, parmi les environs les plus naturels des forêts anglaises et avec les meilleurs acteurs anglais qui soient. Tout ceci a causé une énorme dépense, et c'est seulement en faisant ceci que le Strand a été capable de montrer ces vues le premier.

La balance du programme sera, comme à l'ordinaire, de première classe.

UN GRAND ARTISTE FRANÇAIS

A propos du violoniste français Jacques Thibaud, qui viendra en Amérique pendant l'hiver, on raconte une jolie anecdote que nous sommes heureux de reproduire ici.

Le célèbre artiste se trouvait de passage à Nice et en profitait pour se reposer un peu avec son compagnon Pablo Casals, le violoncelliste non moins connu. Ils entrèrent dans un petit café et s'intéressèrent au groupe d'instrumentistes, environ une demi-douzaine, qui jouaient tant bien que mal sous la direction d'un ancien violoneux. Pendant un intermède, ils demandèrent au chef de prendre un bock avec eux et entamèrent la conversation.

" Moi aussi je joue du violon, dit Thibaud, modestement.

"Oui", répliqua le chef en souriant. "Mon second violon me quitte demain, peut-être voudriez-vous prendre sa place. "

" Vraiment", s'écria Thibaud avec empressement. "Mais quels sont les appointements ?"

" Cinquante francs par semaine ($10). C'est-à-dire — prudemment — "si vous savez jouer."

" Et moi", interposa Casals, pouvez-vous m'utiliser comme violoncelliste ?"

" Certainement, j'en cherche justement un".

" Alors signons le contrat tout de suite.

" Ah non". Ceci avec quelque appréhension, "laissez-moi d'abord vous entendre. Venez demain soir à sept heures.

A l'heure fixée, Thibaud, Casals et un accompagnateur se présentèrent au café, prirent place sur l'estrade, rassurés par le vieux chef qui leur recommanda paternellement de ne pas s'énerver. Un moment après ils attaquaient le double concerto de Brahms.

Les quelques habitués de l'établissement qui se trouvaient dans la salle levèrent la tête ; le chef se frotta les yeux et s'aperçut aussitôt qu'il était la victime d'une fumisterie. La confusion se dissipa bien vite lorsqu'on lui offrir une bouteille de vin de Champagne et il retrouva sa tranquillité d'esprit, tout en faisant remarquer combien il regrettait de ne pas avoir fait signer le contrat à la première offre.

MISCHA ELMAN

L'éminent violoniste Elman qui viendra au mois de mars à Montréal, fait en ce moment une tournée aux Etats-Unis. Partout où il passe, il fait fureur ; partout on l'acclame comme l'empereur des violonistes. Les listes de souscriptions pour ce concert sont ouvertes chez Archambault et chez Willis.

QUATUOR DUBOIS

Le deuxième concert du Quatuor Dubois aura lieu lundi soir, le 8 décembre, au Ritz-Carlton, sous le patronage distingué de Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Connaught.

Le soliste sera M. Chamberland, notre violoniste bien connu.

Les billets sont en vente chez Archambault.

GODOWSKI VIENDRAIT A MONTREAL EN JANVIER

Nous avons une très agréable nouvelle à apprendre à nos lecteurs, amateurs de musique. L'impresario J. A. Gauvin fait actuellement des démarches pour nous assurer de la visite de l'illustre virtuose pianiste Godowsky. Tous ont encore à la mémoire le grand succès remporté par Godowsky à la salle Windsor l'an dernier et nous croyons nous faire l'écho de tous nos lecteurs en affirmant que son retour ici cette année serait l'occasion d'un succès encore plus grand. Godowsky commande cette saison un cachet encore plus élevé que celui de l'an dernier qui était déjà très fabuleux. M. Gauvin est prêt à prendre la responsabilité de faire venir ce grand artiste à Montréal si le public en manifeste ouvertement le désir.

Des listes de souscription sont ouvertes aujourd'hui chez Willis et Cie dans l'ouest et chez Ed. Archambault Ste-Catherine Est, près St-Denis. Si d'ici à la fin de la semaine prochaine les listes sont couvertes d'un nombre raisonnable de signatures démontrant que les amateurs de musique s'intéressent vraiment au retour de Godowsky à Montréal, M. Gauvin concluera définitivement les arrangements et nous serons favorisés de la visite au milieu de janvier. Nous le souhaitons fortement.

CARRENO

Madame Carreno, la reine des pianistes, qui se fera entendre à Montréal, en janvier, a fêté son jubilé artistique, à cette occasion, elle a joué dans tous les grands centres d'Europe. A Londres, où elle fit fureur, un critique disait: Comme pianiste, Carreno est la seule de son sexe qui possède autant de virtuosité, et parmi les hommes pianistes, peu peuvent rivaliser avec sa grande technique.

LES GRANDS CONCERTS DU DIMANCHE

Comme on pourra le constater, le programme des concerts de dimanche prochain, après-midi et soir, au théâtre Princess, ne le cède en rien aux précédents. Ainsi que nous le disions ces jours derniers, Mme Marguerite Frochlich, pianiste-virtuose, sera la soliste aux deux auditions.

— PROGRAMME —

1.—Ouverture :
Le Songe d'une Nuit d'été . . . . Mendelssohn

2.—*a* Valse Triste, op. 44. . . Sibelius
b 2ème Arabesque. . . . . Debussy

3.—Concerto de Piano Do mineur. . Beethoven
Mme Marguerite Froechlich

4.—Suite d'orchestre *La Verbona*. . . Lacôme
a La Fête.
b Tango.
c Sérénade.
d Baile Corcado.

5.—Soli de Piano *Impromptu* en La bémol. . . . . Schubert
Chant d'Amour. . . . . Strojowski
Marche grotesque. . . . . Sinding
Mme Marguerite Froechlich

6.—Marche slave. . . . Tschaikowsky

YSAYE ET GERARDY

Ysaye et Gérardy. Voilà bien deux virtuoses qui ont atteint l'apogée de la gloire. Ils servent réellement de point de comparaison pour les autres grands violonistes et violoncellistes. Le fait que nous aurons à Montréal, dans un même concert ces deux sommités artistiques ne peut manquer de créer le plus grand enthousiasme non pas seulement chez les dilittantes mais chez le public en général, car Ysaye et Gérardy sont deux personnalités universellement connues et il n'esst pas un de nos lecteurs qui manquera l'occasion de les entendre le 16 février prochain, au théâtre Princess.

On nous fait savoir que les listes de souscriptions déposées chez Willis et Cie et chez Ed. Archambault se couvrent rapidement de signatures. Cela est tout naturel et nous pouvons prédire à ce concert, le plus extraordinaire que nous ayions eu à Montréal, depuis longtemps, un succès sans précédent. Les souscripteurs auront l'avantage de retenir leurs places avant l'ouverture régulière de la vente des billets. C'est un privilège qui aura certes son importance.

CRESPI

C'est mercredi prochain, le 10 décembre, au Ritz-Carlton, qu'aura lieu le concert de Mlle Crespi, la merveilleuse violoniste. Quoique très jeune, Mlle Crespi est une très belle artiste que tout le public musical devra aller applaudir.

Le programme du concert est magnifique et rarement il nous est donnée d'en entendre un plus beau à tous les points de vues. Mlle Ctespi, est la protégée de Leurs Majestés la Reine d'Italie et la Reine de Roumanie, et de ces deux Souveraines, elle a reçu de magnifiques bijoux, ainsi que des photographies autographiées que la jeune artiste conserve pieusement.

Les billets pour ce concert sont en vente chez Archambault et chez Willis.

LA SOCIETE D'ETUDES D'ART DRAMATIQUE ROSTAND

Invite cordialement les nombreux lecteurs du "Canada" à assister au chic Euchre-Concert qui sera donné, le mercredi, 10 décembre courant, à la salle de l'Assistance Publique, coin des rues Lagauchetière et Berri. Ce Euchre-Concert, comme le "Canada" l'a déjà annoncé, est sous la haute présidence de M. et Mme Geo. Gauvreau du Théâtre National.

Le dépôt des billets est chez M. Hurteau, coin Ste-Catherine et St-Denis.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
CETTE SEMAINE
Le Voleur

Théatre des Nouveautés
SEMAINE DU 8 DECEMBRE 1913
BAPTISTE EN VOYAGE
Grande Revue d'actualités canadiennes
209-6-A

HOTEL Ritz-Carlton
JEUDI 11 DEC. 8.30 p.m.
PREMIER CONCERT
SOC'E CHORALE PLAMONDON - MICHOT
Billets $1.00 et $1.50 chez Ed. Archambault, 312 Ste-Catherine E et Willis et Cie., Ltée., 580 rue Ste-Catherine Ouest
PIANO A QUEUE KNABE
207-6-11-A

Parc SOHMER
OUVERT tous les DIMANCHES
Représentations à 3 et 8 p.m.
Vaudeville
Bande Militaire
Admission 10 cents
132-s-n

PROGRAMME
Récital de Piano Automatique
WILLIS
SALLE WILLIS
SOLISTE :
M. A. L. Carr
Samedi, 6 décembre - - 3 p.m.

1—Faniska, Ouverture, ... Cherubini
2—Murmuring Zephyrs. . . . . Jensen
Tenor Solo
My Dreams. . . . . Tosti
M. A. L. Carr
3—Fra Diavolo. . . . . Auber
4—Kammenoi-Ostrow. . . . . Rubinstein
Tenor Solo
Thy Hand in Mine. . . . . Roe
M. A. L. Carr
5—Extase d'Amour. . . . . Tschaikowsky
6—Arms of America. . . . . Pryor

Admission sur présentation de carte de visite
WILLIS & CO. LIMITED
580 rue Ste-Catherine O.

His Majesty's Theatre
CET APRES-MIDI, A 3.30. CONCERT SYMPHONIQUE
PAR L'ORCHESTRE DE LA NATIONAL OPERA COMPANY
(Oscar Spirescu, Conducteur)
SOLISTES : Rosa Olitzka, Contralto ; Dora de Phillippe, Soprano ; Attilio di Crescenzo, Tenor
Ce soir à 8.15 **BUTTERFLY** avec Mmes Villani et Elain de Sellem: MM. Guiseppe, Gaudenzi, et Segura-Tallien.
REPERTOIRE DE LA SEMAINE PROCHAINE : Lundi, "Thais" ; Mardi, "Cavalleria Rusticana" et "Il Segreto di Suzanna" ; Mercredi, "Samson et Dalila" ; Jeudi, "Carmen", Vendredi, "Tosca" ; Samedi, "Herodiade"
Prix pour Opéra : 75c à $3.00 ; Concerts, 25c à $2.00. Le piano Steinway employé est fourni par la maison C. W. Lindsay Co.

CONCERTS DU DIMANCHE Théâtre Princes
Orchestre de 40 musiciens sous l'habile direction de M. J. J. Shea.
Dimanche prochain on entendra, dans un très beau répertoire,
Mme Marguerite Froehlich
Pianiste-Virtuose
PRIX POPULAIRES : 15c, 25c, 50c et 75c.
Les concerts ont lieu à 3 heures de l'après-midi et à 8 heures 30 du soir.
208-2-A

STRAND — STE-CATHERINE, Angle Mansfield.
AUJOURD'HUI ET DEMAIN, PROGRAMME COMPLET
CINQ JOURS
A PARTIR DE
LUNDI, 8 DECEMBRE
Splendide Reproduction
'Robin Hood'

PRINCESS
Matinées et soirées, 50c à $2.00
THE HONEYMOON EXPRESS
avec AL JOLSON
SEMAINE PROCHAINE : Mat. merc et sam. Tully & Burkland, Inc., présentent GUY BATES POST dans
OMAR
THE TENTMAKER
Nouvelle pièce persane par RICHARD WALTON TULLY, auteur de "The Bird of Paradise".
Prix : Soirs et mat. sam., 25c à $1.50 ; mat. mercredi, les meilleurs sièges, $1.
Billets en vente maintenant

GAYETY BURLESQUE
PHONE MAIN 8530
SEMAINE DU 8 DEC.
Bert Bakers
Et ses cinquante jolies filles
BON TON

ORPHEUM
2.10 P.M. 8.10 P.M.
SEMAINE PROCHAINE
MABELLE
et son BALLET SYLVAN
Magnifique ballet étranger comprenant dix belles danseuses de ballet
8—Autres Grands Actes de Vaudeville—8

L'HARMONIE CONCORDIA

Nous donnons ci-dessous le programme du concert qui sera donné demain soir, à 7 1-2 hrs, dans la salle du Théâtre Natianal Français, par l'Harmonie Concordia, avec le gracieux concours d'artistes de ce théâtre. Nous ne doutons pas qu'une foule nombreuse aille encourager l'excellente musique que dirige avec tant de maëstra son directeur, M. J. J. Gagnier.

En foule donc demain au soir au Théâtre National Français.

PROGREMME

1.—Ouveeture solennelle "1812" Tscharkowski.
2. — Aubade, "Joie Printanière", Strawen, piston G. Gagnier.
3. — Chant, (a) "La chanson des blés", Massé ; (b) Air de Colline, Puccini, M. U. Paquin.
4. — Valse en ut mineur, Chopin.

(A suivre à la page 7)

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada", sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne-française.

Automobilisme

TOUS LES EFFORTS SONT EN CE MOMENT-CI CONCENTRES SUR L'EXPOSITION DE JANVIER.

A cette saison de l'année, le commerce de l'automobile tout entier semble spécialement occupé de l'exposition qui se tiendra à Montréal dans le cours de janvier prochain, au manège militaire, rue Craig.

Par le passé, les expositions de ce genre furent on s'en souvient un succès ; cependant on vise encore à mieux et nul doute, d'après les perspectives, que la prochaine éclipsera par son importance tout ce qu'on a déjà vu d'analogue dans la métropole.

Il n'y a pas à se dissimuler, en effet, que ce genre de commerce est loin d'avoir atteint chez nous son apogée, lorsqu'on considère par exemple que dans la plupart des contrées européennes, la traction mécanique a presque remplacé en totalité celle qu'on tirait exclusivement des chevaux de trait.

A Londres, à Paris, à Berlin, dans toutes les villes importantes, le lourd véhicule d'autrefois dont le fabuliste a dit "six forts chevaux tiraient un coche" tend à disparaitre pour faire place à un fourgon plus puissant, plus artistique dans sa forme et surtout plus rapide.

Quant à la voiture de luxe, il est également curieux de constater qu'elle est aujourd'hui démodée. Elle n'existe plus, et à quelques exceptions près, la "limousine" aux lignes harmonieuses, à la coupe irréprochable, au confort absolument moderne a pris sa place pour détrôner sans recours l'attelage simple, double voire même quadruple qu'on voyait infailliblement au Bois ou sur les grands boulevards avec chiffre sur la portière et pompeux équipage galonné pour le service domestique du millionnaire qui pouvait jadis s'en payer le luxe.

Autre temps, autres mœurs. Vers 1830, les chemins de fer furent une révolution ; un demi-siècle plus tard, l'automobile devait à son tour changer la face du monde et donner au tourisme toute l'expansion dont il était capable de s'accaparer.

A l'heure présente, on ne sait plus du tout où l'on devra s'arrêter. Le problème de complexe qu'il était devient embarrassant.

Un fait se dégage clairement de tout cela c'est que l'automobilisme s'impose, qu'il s'est imposé et qu'il s'imposera de plus en plus sous toutes ses formes, pour en arriver à anéantir définitivement tout ce qui peut appartenir à son domaine.

Pour l'instant, il n'a guère de concurrence sérieuse à redouter. La route sur terre, sur le "plancher des vaches", comme on la nomme communément, offre une sécurité à nulle autre pareille et c'est là un point d'une importance extrême.

Les gens avancés, les clairvoyants si nous pouvons nous exprimer ainsi, parlent bien de l'aviation ; mais, en fin de compte, même après les succès remportés par la France au prix d'un dévouement extraordinaire, véritablement digne de son passé, il y a encore loin de "la coupe aux lèvres" et d'ici longtemps l'automobilisme sera évidemment la vraie, la seule, la plus rapide manière de locomotion en usage dans le monde entier.

C'est donc dire, que, dans le monde des affaires, dans celui où l'on aime à se transporter à bref délai à des distances considérées comme presque phénoménales il y a un quart de siècle l'automobilisme règnera en maître et recueillera toutes les sympathies d'une nombreuse, pour ne pas dire d'une unique clientèle.

Voilà ce qui fait précisément, que dans un pays neuf comme le nôtre, où les problèmes nouveaux s'agitent avec tant de vigueur attendu surtout que nous devons regagner en activité le temps perdu, la question d'automobilisme offre tant d'intérêt.

Nous devons marcher et marcher vite. Ce point est une nécessité de premier ordre chez nous. Il nous faut parcourir des distances considérables en peu de temps ; c'est donc dire en un mot, que nulle part sur la surface du globe le développement du progrès dans l'automobilisme ne saurait être suivi avec plus d'intérêt.

C'est ce que la population a du reste parfaitement bien compris par le passé et ce qu'elle est toute disposée à bien voir dans l'avenir.

Cependant, malgré toute le bonne volonté de la classe ordinaire, il faut réagir sur l'ancien système et se montrer, comme nous le disons ici, "à la mode".

On a toujours objection à la nouveauté, une innovation a toujours difficulté à prendre place et l'automobilisme, malgré son autorité incontestable, a trouvé encore des détracteurs.

Il y a, en effet, des personnes qui préfèrent circuler lentement, la question de vitesse n'est rien pour elles, ce qu'elles désirent, c'est leur confort, rien autre chose, à peine marcherions-nous, ainsi que dit Saint Simon, à quatre lieues à l'heure et mettrions-nous trois jours pour venir de Lille à Paris."

Comme question de fait, cette appréciation est absolument dans la note. Mais lorsqu'on a voyagé en "limousine", par exemple, avec tout le confort moderne on s'aperçoit bien vite que l'idée de vitesse et de confort n'a plus aucune analogie avec la chaise de poste ancestrale.

Autrefois, je le sais bien, on usait des moyens de locomotion en usage. On prenait quatre jours pour aller de Toronto à Québec. Aujourd'hui tout est changé, et l'on parcourt des distances que l'on n'aurait pas, il y a vingt ans, oser envisager ; on se serait cru perdu.

C'est précisément ce qui fait que nous nous trouvons momentanément au Canada, à une étape de l'ère de la locomotion, où nous devons nous arrêter si nous sommes de notre siècle, si nous vivons à notre époque.

Le principal rôle de la civilisation a toujours été de mettre au point les difficultés nombreuses soulevées par la solution du problèmes importants.

Celui de la locomotion n'a certainement jamais été aussi révolutionné pour sa part que depuis l'apparition du système supprimant la traction animale.

On l'a conspué, dans certaines sphères ; on l'a couvert d'éloges dans d'autres. Personne n'y croyait. Il comptait quelques fervents adeptes et malgré tout il a bien fallu convenir que cette intervention, absolument utile, avait sa raison d'être comme la voie ferrée l'avait sous le ministère Thiers en 1834. La fumée de la locomotive n'était pas plus à craindre à cette époque que celle de l'auto en 1913. On part, mais on arrive et à quelle heure, c'est là le point important, le point essentiel, celui qui guide tout dans notre monde d'affaires où la devise se répète en prenant une forme absolument typique, en relief : "Le temps c'est de l'argent."

Oui, le temps c'est de l'argent ; dans cette question, c'est plus s'adresser à l'automobile qu'à toute autre chose, c'est plus avoir affaire à la locomotion qu'à toute autre branche. C'est pour ainsi dire n'avoir pour but que l'économie du temps.

On a jusqu'à un certain point résolu ce problème et l'on n'a qu'à se rendre compte aujourd'hui de toutes les variétés de machines mises en vente pour s'en convaincre.

On en est rendu à cette période où les améliorations sont insensibles, si peu concevables qu'on est à même presque de les ignorer et d'en prendre connaissance.

Tout ce qui est offert sur le marché est parfait et la machine la plus élémentaire est encore d'une perfection que rien ne faisait prévoir il y a dix années.

Nous marchons à pas de géants, c'est évident, mais il arrive dans toute chose une étape où l'on stationne et où l'on s'arrête infailliblement.

Nous en sommes arrivés là.

Amélioration considérable.

Parmi les certificats obtenus par le moteur Knight, ces dernières années, il n'en est peut-être pas de plus intéressant, pour ceux qui se tiennent au courant des développements de ce type à valve-manchon, que la nouvelle suivante reçue dernièrement de Londres. M. S. F. Edge, l'homme à qui, plus qu'à tout autre, appartient la responsabilité de l'auto Napier à six cylindres, a acheté un auto portant le moteur Knight.

L'auto Napier a jouit depuis des années d'une splendide réputation ; et c'est un fait significatif que le créateur de cette automobile ait acheté, pour son usage personnel, une machine Knight à six cylindres, qui était exposée à l'exposition Olympia, à Londres. Il en est arrivé à apprécier la flexibilité du moteur Knight, comparativement à celle du type de moteur à six cylindres qu'il a lui-même créé et mis sur le marché.

M. PAUL-ARMAND DORIO ROBERT

Il fait toujours plaisir de rencontrer des gens comme M. Paul Armand Dorio Robert, l'homme qui a le plus fait ici pour pousser la vente de l'automobile "Jackson."

C'est tellement le cas, que M. Howard Mathews, l'un des propriétaires de la machine admet volontiers le fait et qu'il est devenu le meilleur ami de M. Robert. On peut les voir, bras dessus bras dessous, à toutes les expositions qui se tiennent en Amérique.

M. Robert est né, il y a environ trente ans à Sainte-Angèle de Monnoir. Il a fait ses études au Collège de Marieville. Il vint à Montréal lorsqu'il avait dix-sept ans et entra au bureau de MM. Lamarche et Benoit, comptables.

Après avoir été trois années à l'emploi de cette maison, il abandonna la comptabilité pour prendre la gérance de la maison Beullac Limitée.

M. P. A. D. ROBERT.

Il fit preuve dans sa nouvelle position d'un tel goût artistique que la maison Beullac augmenta énormément. Il obtint l'entreprise exclusive des décorations de toutes les gares de chemins de fer depuis Halifax jusqu'à Montréal, lors de la visite du prince de Galles à Montréal, il y a quelques années. Il réussit tellement bien que le prince, maintenant le roi, lui offrit ses félicitations personnelles. Au moment de la visite du prince Fushimi, il décora également les gares depuis Halifax jusqu'à Niagara. Le prince, dans une lettre le remercia. Aussi, c'est lui qui décora les principales rues quand eut lieu la grande réception de Sir Wilfrid Laurier, à Montréal, en 1910. Il décora également les différents endroits importants pour les célébrations du tricentenaire de Champlain, du lac Champlain, de Plattsburg, de Ticonderoga, etc. C'est le seul décorateur canadien qui ait obtenu des contrats en dehors du pays.

M. Robert commença à s'occuper d'automobiles avec M. Stockwell, qui était alors l'agent des machines Maxwell, Peerless et Oldsmobile. Il ne tarda pas à vendre jusqu'à sept à huit voitures par semaine. Il y a deux ans il s'établit à son compte, rue Saint-Denis, numéro 73. Il décida bientôt d'entreprendre l'agence des voitures Jackson, et il ne tarda pas à obtenir de merveilleux résultats. Le première année, il vendit au-delà de 62 machines et l'an dernier il approcha la centaine, il ouvrit des agences dans tout le Dominion. C'est la raison pour laquelle il est aussi populaire chez les propriétaires de la voiture Jackson. Nous souhaitons à M. Robert de doubler ses ventes durant l'année qui va suivre et aussi ses entreprises de décoration.

La prochaine exposition en sera la preuve évidente et il suffira au spectateur intelligent de la parcourir dans tout son ensemble pour être absolument convaincu du fait que nous touchons à la perfection, et qu'il ne sera guère possible par la suite de faire mieux.

On travaille fort en ce moment-ci en vue de l'exposition et toutes les maisons que nous avons vues, semblent concentrer leurs efforts sur cet unique point. On veut faire beau et grand et l'on n'épargnera rien pour surpasser tout ce qui a déjà été fait et l'on sait que c'est chose assez difficile, attendu que les dernières expositions ont eu un succès extraordinaire.

Légaré et Gadbois.

La maison Légaré et Gadbois représentant les maisons Studebecker, Hudson, Gramn, Stuart a loué un espace très considérable et entend faire une installation comme il est difficile de l'imaginer. Il faudra voir de toute nécessité cette installation pour se rendre compte de l'importance de cette maison sur le marché.

Cette maison en prenant part à l'exposition de 1914, fera pour ainsi dire une doublure de son inauguration et rien ne manquera pour en consacrer l'importance.

On sait que la maison Légaré et Gadbois a vendu l'an dernier plus de 450 machines. Elle compte cette année-ci en vendre près de 600.

Connaissant l'énergie que MM. Linteau et Gadbois déploient dans leur important département, nous ne doutons pas d'une marche progressive, qui ne fera que s'accentuer par la suite.

Jackson Motor Co.

Cette compagnie représentée à Montréal par M. P. A. D. Robert, a fait l'an dernier des affaires d'or, cependant, sous la puissante impulsion de son chef, M. P. A. D. Robert, elle compte cette année-ci augmenter considérablement le chiffre de ses affaires, et en conséquence elle se prépare à faire une exposition modèle où la décoration sera de toute beauté.

La voiture Jackson jouit, chacun le sait, d'une réputation mondiale. D'un peix à la portée de tous, elle réalise et combine en même temps toutes les améliorations modernes.

Abott Automobiles.

La maison Victor Levesque, représentant la "firm" Abott-Detroit, concentre, comme toutes ses émules, toute son énergie pour ne pas être en dessous de ses voisines au 24 janvier prochain.

Ceux qui connaissent toute l'initiative, toute l'habileté consommée qui caractérisent son chef, M. Victor Levesque, savent que cette maison figurera dignement à l'exposition.

La machine Abott-Detroit a des records qui lui valent d'avance cette assurance et, placée en d'aussi bonnes mains, nul doute qu'elle maintiendra sa réputation.

Russell Car Motor Co.

Ceux qui connaissent M. Harris, gérant de la Russell Car Motor Co., savent parfaitement qu'il n'entend pas rester en arrière de ses confrères et qu'il entend pousser la "Cadillac" d'une façon peu ordinaire.

C'est du reste pour ceux qui sont du métier une superbe voiture que la "Cadillac". Elle n'a guère besoin d'être vantée, car elle est déjà suffisamment connue chez nous.

(A suivre à la page 11)

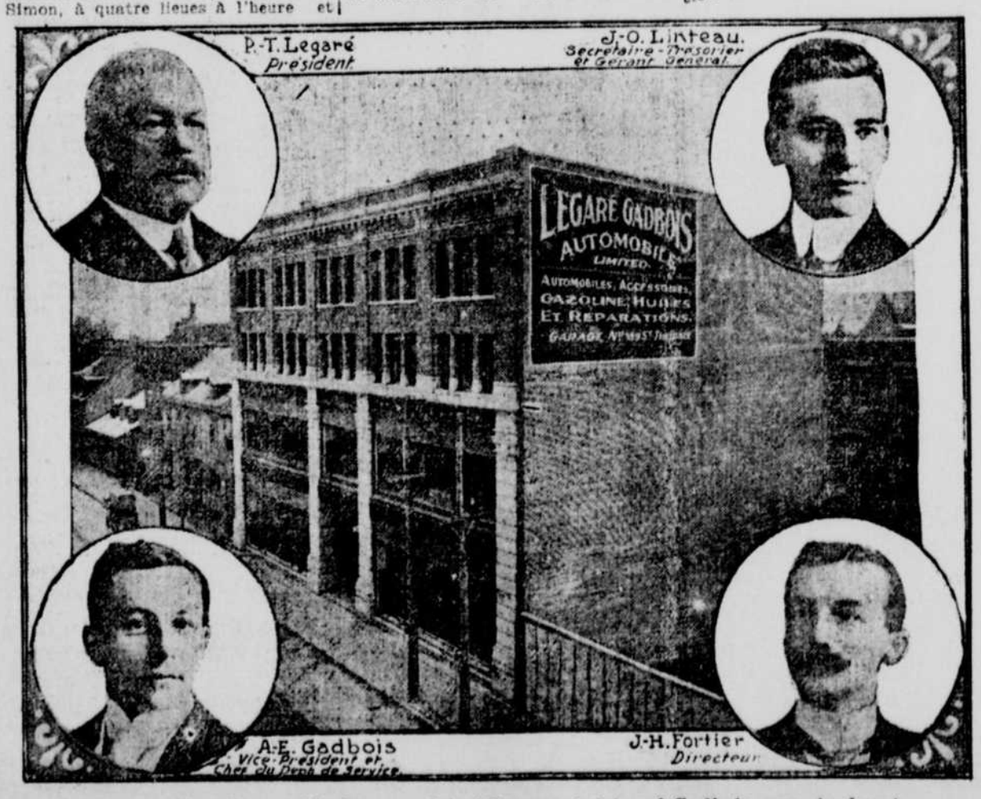

Vue d'ensemble du nouvel établissement Légaré-Gadbois, rue Amherst.

Nous offrons en Vente, cette Année :
3 MODELES
Olympic, 40 c.v., à. . . $1,585
Olympic, 40 c.v., à. . . $1,750
Majestic, 50 c.v., à. . . $2,425
"Sultanic 60", 6 cylindres, à $3,000
Tous ces autos sont f. o. b. de Montréal.
Tous avec démarreur électrique, éclairés à l'électricité, etc.
Pour Catalogues et Démonstrations
Téléphonez à Est 3901
73 RUE SAINT-DENIS
Jackson Motor Co.
P. A. D. ROBERT, Prop.

Montréal Agents
For
"JACK RABBIT"
TIRES and SUPPLIES
OIL and GASOLINE
always in stock
delivery night and day
PREST-O-LITE and
PREST-O-TIRE TANKS
always in stock

Cable Address "AUTOGARAG"
E. BARLATIER, MANAGER
BELL TELEPHONE EAST 6030
" " 6130
NIGHT EMERGENCY CALL : East 2308

AUTO & GARAGE Limited
CAPITAL $49,900.00
375 TO 381 ONTARIO STREET EAST
MONTREAL, Canada
Garage — Repairs — Painting — Coach Builders.
Gears and Parts a specialty. Accumulators and battery recharged.
Repairs and vulcanizing system. Accomodation for 200 cars
OPEN DAY AND NIGHT

MONTREAL,

Monsieur,

Vous avez besoin de mettre votre voiture dans un garage chauffé pour la protéger contre les intempéries de l'hiver, le froid causant un tort considérable au mécanisme, au cuir et au vernis de votre voiture.

L'Auto-Garage vous offre un vaste emplacement, chauffé à l'eau chaude, entièrement à l'épreuve du feu, où des ateliers bien organisés, pourront vous mettre votre voiture comme neuve, pour la prochaine saison. Un atelier de réparation s'occupant tout particulièrement des systèmes électriques qui sont entretenus tout l'hiver par notre station de charge ; un atelier de peinture possédant une vaste chambre à vernir entièrement huilée pour éviter les moindres poussières ; un atelier spécial pour la réparation des radiateurs et tous articles en tôle ; un atelier pour la réparation et la confection des "tops" "seats cover" et enveloppes, nous évitent une perte de temps toujours payée par vous, pour transporter vos morceaux à réparer dans d'autres ateliers ; sans compter que toutes nos fournitures étant importées directement par nous, des Etats-Unis ou d'Europe, nous payons 50 p.c. meilleur marché qu'en les achetant sur place.

Demandez-nous des prix pour tous vos travaux, et vous comparerez.

Nous prendrons vos autos en storage depuis $4.00 par mois suivant la grandeur, et nous vous donnerons la garantie que votre voiture sera soignée consciencieusement pendant tout l'hiver.

N'oubliez pas que c'est à l'Auto-Garage que vous devez de ne payer à Montréal la gazoline que $0.25 au lieu de $0.30 par gallon, et encouragez-nous.

Nous attendons votre visite et sommes vos bien dévoués,

AUTO & GARAGE, Limited,
Par E. Barlatier,
Gérant.

Reproduction de la circulaire adressée à tous les propriétaires d'automobiles de Montréal.

AUTOMOBILES D'OCCASION

Afin de faire place aux nouveaux modèles 1914, nous offrons en vente, à des prix de faveur, les quelques automobiles d'occasion que nous avons.

Il suffira d'un court examen de ces machines pour vous convaincre que les prix auxquels nous les offrons ne sont que la moitié de leur valeur réelle ainsi que vous pouvez en juger par les quelques offres ci-dessous :

BUIC, 4 cyl., 25 c. v.	$350
MAXWELL, 4 cyl., 30 c. v. . .	450
REO, 1911, 4 cyl., Touring . .	550
E. M. F., 1911, 4 cyl.. 30 c. v. . .	600
STUDEBAKER, 1913, 4 cyl., 25 c.v.	650
STUDEBAKER, 1913, 4 cyl., 35 c.v.	1100
CADILLAC, 1911, 4 cyl., 40 c. v.	1150

Toutes ces machines sont en parfait ordre de marche, de bonne apparence et avec pneus en bonne condition. Avis à ceux qui désirent se procurer une machine d'occasion. Ils ne devraient pas manquer de venir examiner ces automobiles.

NOS MODELES 1914
Hudson et Studebaker

sont actuellement en exposition à nos salles de vente et, d'après les nombreuses appréciations flatteuses de ceux qui ont eu l'occasion d'examiner ces voitures, nous pouvons affirmer qu'en 1914, de même qu'en 1913, ces deux chars prendront le haut du pavé. Une visite à nos salles est sollicitée.

Legaré-Gadbois Automobile Limited

BUREAU ET SALLE DE VENTE
180 RUE AMHERST EST 6012
DEPOT DE GAZOLINE ET ACCESSOIRES
316 Ave. Hotel-de-Ville, Est 2171

DANS LE PIRE ETAT D'EPUISEMENT

Sans force et les nerfs délabrés, elle est complètement rendue à la santé par "Fruit-a-tives", le fameux remède fait de fruits.

Mme W. N. KELLY

HAGERSVILLE, ONT., 26 Août, 1913.

"Je recommande hautement les "Fruit-a-tives" qui m'ont fait infiniment de bien ; je ne puis en parler en termes trop élogieux. Il y a environ quatre ans, dans un état d'épuisement général, je commençai à prendre "Fruit-a-tives" qui me firent grand bien. Nous en avons acheté pour plusieurs piastres, mais c'était de l'argent bien placé, car j'y ai trouvé tout ce que vous en réclamez. Leur action est si douce, comparée à celle des autres laxatifs que j'y trouvai du plaisir à les prendre, en même temps que la santé. Elles me semblent convenir tout spécialement aux femmes, à cause de leur action douce. J'espère que d'autres femmes prendront "Fruit-a-tives" après avoir lu ma lettre et j'espère qu'elles obtiendront le même résultat que moi."

Mme W. N. KELLY.

Purificateur du sang, un tonique général, reconstituant de santé et de forces, "Fruit-a-tives" sont une des grandes découvertes du siècle dans le monde de la médecine. Une des grandes propriétés de "Fruit-a-tives" est son merveilleux pouvoir dépuratif. Ces Tablettes agissent sur les trois grands organes éliminateurs du corps—les intestins, les reins et la peau—"Fruit-a-tives" dégagent le système des matières de rebut, prévient la sécrétion d'un excès d'acide urique et assurent la pureté du sang. "Fruit-a-tives" adoucissent l'estomac, activent l'action des jus digestifs, rendent complète la digestion et permettent au système d'absorber et d'assimiler des aliments une abondante nourriture.

"Fruit-a-tives" restaure, renforce tout le système. Comme tonique général il n'y a rien autre chose d'aussi bon. Et ces Tablettes sont d'une action si douce et elles sont si agréables à prendre, qu'elles conviennent tout spécialement aux femmes.

50c la boîte ; 6 boîtes pour $2.50 ; boîte d'essai, 25c. Chez tous les vendeurs ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

La Commission des Licences

LES OPPOSITIONS DE M. ROBERTS NE SONT PAS ADMISES PAR LES COMMISSAIRES : UN "TEST CASE". — LE COMMISSAIRE BAZIN REMET LES CHOSES AU POINT AU SUJET DE L'INCIDENT DE MERCREDI DERNIER.

La séance de la Commission des Licences tenue hier après-midi a été marquée d'un réel intérêt.

Dès le début de la séance, le président a posé la question au sujet de laquelle environ cent trente licences étaient frappées d'opposition de la part du secrétaire de la Dominion Alliance.

C'est sur le texte de l'article 1054 de la Loi des Licences que pivote toute la divergence d'opinion des Commissaires, des avocats représentant l'Association des Débitants de Liqueurs et surtout du représentant de la Dominion Alliance.

D'après ce dernier, les Commissaires devaient décider si un restaurant licencié pouvait tenir la salle à manger ouverte après les heures de la fermeture du "bar" ou non, ces salles à manger ayant porte de communication, ou même porte indépendante, au bar.

Le juge Choquet, parlant d'abord en son nom personnel, a déclaré que son mandat comme Commissaire des Licences ne l'obligeait pas à émettre une opinion, comme c'est le cas pour les objections de M. Roberts, mais de s'enquérir si l'opposition faite à tel requérant est faite en vertu de la violation de la Loi des Licences.

Pour cette fois déclare le président mes collègues et moi nous sommes d'accord sur ce point : nous devons voir si l'hôtelier est en conformité avec la loi, et pour cela nous nous basons sur les rapports du chef de police, et non pour donner une opinion si tel article est applicable ou non : nous sommes d'accord que les hôteliers contre qui aucune contravention n'a été faite, que celles formulées par le secrétaire de la Dominion Alliance doivent être accordées.

Il est toutefois accordé à M. Roberts, de faire un "test case" et pour cela, ce dernier choisira un nom d'hôtelier sur la liste de ceux contre qui il a formé opposition pour soumettre le cas aux tribunaux, quant aux autres noms ils seront proclamés ce matin à dix heures.

Ce point élucidé, le juge Bazin a pris la parole, pour remettre au point, des rapports de journaux qui lui ont fait dire des choses qu'il n'avait jamais dites. Certains journaux ont en effet fait du bruit sur la déclaration du juge Bazin, lorsqu'il déclara à la séance de mercredi dernier qu'il connaissait un commissaire qui ne siégerait pas si M. Roberts ne se faisait pas représenter par un membre du barreau.

Là où les journaux ont commis l'erreur, c'est quand ils n'ont pas signalé que la déclaration de M. Bazin se rapportait au cas de M. Westlake, dont l'opposition au renouvellement de la licence se fait sur la question de la majorité des électeurs du poll, dans le rayon duquel se trouve situé le dit hôtel, et non au sujet des cent trent oppositions formulées par M. Roberts.

L'incident fut soulevé par Me Murphy, représentant M. Westlake. Hier de nouveau, M. Murphy a renouvelé la prétention émise à l'assemblée de mercredi dernier que, seul un avocat a le droit de défendre, devant les Commissaires des Licences, le cas de son client, M. Westlake.

Cette mise au point de l'incident a paru décontenancer le secrétaire de la Dominion Alliance.

Me L. A. Rivet, C.R., de son côté, comme représentant de l'Association des Débitants de Liqueurs, appuie la revendication de Me Murphy, demandant, afin de sauvegarder des privilèges et des prérogatives du barreau, que M. Roberts soit tenu de s'asjoindre un avocat.

Les hôteliers dont les noms suivent ont été proclamés :

Carslake Hote, 571 St-Jacques ; Dominion Park Co., Notre-Dame ; J. V. Langevin, 333 Craig O. ; J. Gallat, 248 St-Jacques ; Chelsia Hotel Co., 196 Ste-Catherine-O. ; E. Archambault, 127 St-Paul ; N. Beaudry, 536 Rachel ; Cardin & Sims, 25 Notre-Dame O. ; Jardin Zoologique, 9 Panet ; J. A. Shinnick, 2652 St-Laurent ; Cooper's Limited, 101 Notre-Dame O. ; C. R. Dupuis, 1849 Notre-Dame O. ; A. Bourdon, 134 St-Rémi ; M. Pouliot, 352 St-Jacques ; F. Berthiaume, 1937 St-Laurent ; V. Coupal, 23 Jacques-Cartier Sor ; J. Purvis, 176 Centre ; J. A. Baillargeon, 1436 Ste-Catherine, E. ; Broker's Rest., 60 St-François-Xavier ; R. Lalonde, 1112 Notre-Dame O. ; 1E. St-Amour, 1151 Notre-Dame O. ;

Le président annonce donc que ce matin, à dix heures, sera proclamée la liste des noms d'hôteliers compris dans les oppositions de M. Roberts, moins un, et que la cause de l'hôtel Westlake sera entendue vendredi prochain.

LE PARC NATIONAL ALGONQUIN

Le Parc National Algonquin est situé dans la partie est de la province de Québec, environ à 200 milles de Toronto et à 169 milles d'Ottawa. Ce parc est devenu le rendez-vous d'un grand nombre de visiteurs qui sont amateurs des sports d'hiver. Le parc Algonquin, situé à une altitude de 2000 pieds, au-dessus du niveau de la mer, est l'endroit idéal pour ceux qui veulent s'adonner aux sports d'hiver et qui veulent prendre des forces nouvelles, en respirant un air pur et fortifiant. Le Highland Inn est un hôtel des plus confortables, où les visiteurs trouveront des chambres pourvues des améliorations modernes et une excellente table à des prix raisonnables.

Ce magnifique hôtel est sous le contrôle de la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc. Tous ceux qui désirent passer un hiver agréable se donneront rendez-vous au Highland Inn. Pour plus amples détails, ils s'adresseront par lettre à M. W. H. Clancy, agent des passagers et billets, 122 rue Saint-Jacques, à l'angle de la rue Saint-François Xavier. M. Clancy se fera un plaisir de leur envoyer une jolie brochure intitulée "Winter in Ontario's Highland Heritage".

Ce bouquin, joliment illustré, contient force détails et renseignements sur les beautés et plaisirs du parc Algonquin.

—Regardez donc Un tel, comme il a l'air crâne maintenant.
—C'est depuis qu'il est chauve !

L'enquête sur les expropriations municipales

APRES UNE COURTE SEANCE, HIER APRES-MIDI, L'ENQUETE EST AJOURNEE AU 15 DECEMBRE.

La séance d'hier après-midi, à la commission d'enquête sur les expropriations municipales fut de courte durée. Après l'audition de cinq témoignages de peu d'importance, le juge Fortin annonça que le travail de la Commission serait suspendu d'ici au 15 décembre.

Plusieurs témoins avaient été assignés pour la séance d'hier, mais ne se sont pas présentés. La Commission a décidé d'appeler devant elle M. F. J. Lyman, de Cowansville, impliqué dans une vente de terrain à la Ville.

M. Joseph Desrosiers fut le premier témoin. Il donne des détails sur les expropriations faites par la Ville pour l'ouverture de la rue Dumont. Le témoin déclare qu'il s'est occupé de la réalisation de ce projet pendant plusieurs années. Il a tour à tour prié les échevins Martin et Gauvin d'user de leur influence à l'hôtel de ville pour forcer la Ville d'en arriver à une détermination pratique. Il est allé voir le maire et les commissaires avec 6 ou 7 contribuables de la rue Bordeaux. Cette délégation a demandé aux autorités municipales de faire commencer les travaux pour l'ouverture de la rue Dumont. M. Bouvier faisait partie de cette délégation. Le maire lui a demandé à deux ou trois reprises combien il voulait pour sa propriété. Mais M. Bouvier, rapporte le témoin, donna une réponse évasive.

—Avez-vous été consulté pour le prix demandé par M. Bouvier ? demande Me St-Germain.

—M. Bouvier ne m'a jamais dit d'une façon claire quelle somme il voulait pour sa propriété. Tout ce que je sais, ajoute le témoin, c'est que la Ville lui a offert $17,500 et a promis de refaire à ses frais le mur de sa construction.

—Pouvez-vous nous dire si, à votre connaissance, il y a eu des commissions de sollicitées ou de payées ?

—Entre nous, nous faisions des farces, répond le témoin. Nous disions : Si on graissait la machine, ça marcherait plus vite.

Le témoin termine sa déposition en donnant des détails sur la valeur de la propriété sur la rue Ontario, où la ville a exproprié pour l'ouverture de la rue Dumont.

M. N. Sénécal, secrétaire du bureau de contrôle, est le témoin suivant. Il est questionné par Mtre Johnson au sujet de l'établissement du parc Sir George Etienne Cartier, dans le quartier St-Henri. Le terrain pour le parc a été vendu à la ville par la compagnie du Pacifique Canadien. M. Létourneau, échevin du quartier, s'est occupé activement de ce projet. M. Sénécal explique qu'il a lui-même écrit à M. McNicoll, directeur du Pacifique Canadien, pour lui demander de passer gratuitement le terrain à la ville. En retour, cette dernière s'engageait à abandonner ses réclamations contre la compagnie relatives à la fermeture de certaines rues par le Pacifique Canadien, qui construisait alors la gare de la Place Viger. M. Sénécal ajoute que cette proposition était faite dans le but de sauver de l'argent à la ville. M. McNicoll répondit que l'achat des terrains pour un parc dans le quartier St-Henri était une chose, et que les réclamations pour la fermeture des rues aboutissant à la gare de la Place Viger en était une autre. M. Sénécal ne se rappelle pas la nature de l'entente conclue entre la ville et la compagnie. Il termine sa déposition en promettant de faire des recherches sur cette entente.

M. le docteur Lachapelle, contrôleur de la ville, vient ensuite donner des détails sur l'achat d'un terrain pour la construction de la cour juvénile. Après avoir consulté le juge Choquet, le président de ce tribunal, et après avoir visité le local du Club Lafontaine, situé à l'angle des rues St-Hubert et Dorchester, les commissaires ont recommandé ce site au conseil de ville, qui rejeta le rapport, donnant pour raison qu'une cour juvénile placée là détruirait la physionomie de la rue, qui est strictement résidentielle à cet endroit. Un autre site recommandé par le juge Choquet et les commissaires fut rejeté par le conseil pour la même raison. Finalement, il fut décidé d'acheter une propriété de la succession Hudon, située sur la rue Champ de Mars. Une propriété, appartenant à la succession Hébert et voisine de celle de la succession Hudon, fut offerte en vente dans le même temps. Mais les commissaires ne voulurent pas la recommander, car elle était plus petite que l'autre et le prix était presqu'aussi élevé.

La ville, explique M. Lachapelle, s'est occupé de l'achat du terrain, en a payé le prix ainsi que les frais de l'édifice construit, tandis que le gouvernement provincial paie le salaire des fonctionnaires de la Cour Juvenile.

Joseph Odilon Gagnon est le témoin suivant. Il connaît l'échevin Giroux, M. Charles Larin et M. Jufien Therrien.

Il assista à une discussion qui eut lieu entre M. Larin et M. Joseph Marois au Café Blondin et Corbeil.

Il fut question du témoignage rendu par Larin devant l'Enquête Municipale. Larin a déclaré à Marois qu'il avait dit la vérité lors de sa comparution. M. Larin a aussi déclaré dans cette discussion, ajoute le témoin, qu'il avait promis une commission de $4,000 à l'échevin Giroux. Marois aurait alors répondu à Larin : Je regrette d'être obligé de te dire que tu mens.

M. Raoul Guenette, gérant du café Blondin et Corbeil, avoue connaître MM. Giroux, Therrien, Marois et Larin. Questionné au sujet d'une discution entre MM. Larin et Marois, le témoin affirme qu'il n'était pas au café quand elle eut lieu.

La séance a duré une heure et quelques minutes. Le juge Fortin annonce que la Commission reprendra ses séances le lundi, 15 décembre.

FEDERATION NATIONALE

ST-JEAN BAPTISTE

HOPITAL STE-JUSTINE POUR LES ENFANTS

Dispensaire au No 1107 Ave Delorimier, tous les jours, à 10 h.

Tous les jours. — Médecine.

Lundi et vendredi.—Yeux, nez, gorge, oreilles.

Mardi. — Maladies de la peau.

Mercredi et vendredi. — Chirurgie.

Jeudi. — Dentiste.

Goutte de lait, 1107 Ave Delorimier, distribution à 10 h. a.m.

LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES

14 rue Church

Les dames et les demoiselles qui désireraient suivre les cours de cuisine pratique après les vacances du jour de l'an feraient bien de s'inscrire le plus tôt possible, le nombre des élèves étant limité pour ces classes. Tous les cours, excepté les cours de modes (chapeaux), recommenceront le 12 janvier 1914. Les cours de modes recommenceront dans la première semaine de février.

CUISINE DE DEMONSTRATION

Mardi, de 10 à 12 h. a.m. $2.00 les 10 leçons ou 25c la leçon.

MENU

Mousseline de poisson
Langue en gelée avec décoration
crème au beurre
Gâteau Moka
Fondant (bonbons)

Jeudi, 7.30 à 9.30 p.m. $1.00 les 10 leçons ou 10c la leçon.

MENU

Crème aux carottes
Oignons d'Espagne aux châtaignes
Filets de poisson fumé à la crème
Ananas en gelée

Cours complet d'enseignement ménager. — Ce cours a lieu tous les jours, de 9 à 1.30 p.m., excepté le samedi.

Pour tous les renseignements, s'adresser à la directrice, 14 rue Church, ou lui téléphoner, Est 3706.

Lundi, 8 Déc., fête d'obligation, il n'y aura pas de cours.

LES FEMMES D'AFFAIRES

C'est demain, au Monument National, à 4 heures de l'après-midi, que l'Association des Femmes d'Affaires de Montréal aura sa première grande fête annuelle. Le Rév. Père Plantier, si avantageusement connu du public montréalais, y donnera sa dernière conférence ; le sujet, choisi spécialement pour les femmes engagées dans les affaires, sera des plus intéressants pour toutes celles qui travaillent et qui font travailler. Monseigneur Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, présidera. M. le chanoine Dauth a accepté d'y expliquer la nature des cours qu'il doit faire donner aux Femmes d'Affaires à l'Université Laval. En outre, un très joli programme artistique sera exécuté. Bref, cette fête promet d'être des plus intéressantes, et nous espérons que se rendront, demain, en grand nombre, au Monument National, non seulement les membres des associations sœurs, mais aussi toutes les femmes de Montréal qui s'intéressent à un degré quelconque aux œuvres sociales et qui trouveront là des conseils précieux et appropriés à toutes. Quoique cette fête ait un caractère très féminin, les messieurs seront aussi les bienvenus ; ils auront ainsi l'occasion de juger de plus près les œuvres sociales féminines.

L'entrée est absolument libre pour tous.

AUTOMOBILISME

(Suite de la page 10)

Néanmoins, M. Harris semble ménager des surprises aux visiteurs de l'exposition de la salle d'exercice ; il parle peu, mais il agit beaucoup. Son mutisme à l'occasion vaut peut-être mieux que des paroles.

Attention à l'exposition de la "Russell Car Motor Co." Elle en vaudra sûrement la peine.

Weldon Motor Co.

Une nouvelle compagnie d'automobiles vient de faire son apparition à Montréal, c'est la "Weldon Motor Co.", représentée par M. Billson.

Elle offre surtout principalement en vente la voiturette "Humber." C'est un article quoiqu'importé d'Angleterre, pour le service privé, c'est-à-dire pour une famille peu nombreuse, cet automobile-bijou est une précieuse acquisition.

La nouvelle compagnie fera son apparition avec éclat à la prochaine exposition.

Royal Automobile Co.

Inutile de dire que cette compagnie, dont M. Honoré Dansereau est le gérant local, se préoccupe également de l'exposition et qu'elle n'entend pas rester en arrière avec sa superbe machine "Stevens Dureya."

Les affaires de cette maison ont été excellentes par le passé et tout fait prévoir que la saison 1914 doublera encore les précédentes comme chiffre dans les transactions.

Parmi les maisons d'accessoires d'automobiles qui se proposent d'exposer, nous citerons la "Kelly Tire Co.", la "Renaud Motor Co.", la "Gaulois Tire Co." ; enfin, toutes les maisons qui ont en vue le commerce de l'auto en général.

Pour terminer, nous pouvons avancer carrément que le commerce d'automobiles est florissant dans la province ; c'est du moins ce qu'on démontrera hors de tout doute durant l'exposition de janvier.

EN ITALIE

Une reine archéologue

Aux grâces et aux vertus qui la font aimer de ses sujets, la reine Hélène d'Italie joint le mérite assez rare de s'intéresser passionnément à l'archéologie. Depuis 1903, sans qu'on en ait parlé, car elle fuit la réclame, elle fait exécuter des fouilles dans le domaine royal de Castelporziano. Elle les dirige avec méthode, selon les plus récents principes de la science, surveille les ouvriers, scrute les matériaux, photographie les objets découverts, dresse des plans, des coupes de terrain, dessine à l'aquarelle les sites explorés, copie les pavements, les fresques, les statues et tient un journal des travaux. En dehors des savants qui la conseillent, MM. Lanciani, Pigorini et Vaglieri, personne ne connaissait l'importance de ses recherches qui ont déjà mis au jour une grande quantité de substructions romaines, sans compter des restes de villages et de cimetières étrusques. "Cette zone, dit M. Pigorini, est aussi extrêmement précieuse pour l'étude de la préhistoire. Aucune région n'offre une richesse plus variée. Une des fouilles les plus intéressantes a été celle d'Ardéa ; d'autres encore seront faites à Lavigno et sur les collines albaines ; il se pourrait qu'on y retrouvât Albe la Longue dont nous ne savons rien. Celles de Véies ont fourni des armes de la basse époque et du premier âge de fer. Naturellement, depuis un temps si reculé, les tombes préhistoriques ont été souvent bouleversées et les objets qu'elles contenaient dispersés dans la terre. Les sépultures les plus intactes datent de la fin de la république et du commencement de l'empire". Les travaux, interrompus depuis quelque temps, doivent être repris dès que la reine sera revenue de San-Rossore.

Chez la modiste.
La cliente. — Et de quel côté de l'aigrette mettra-t-on le chapeau cet hiver?

Le Breuvage par excellence pour le Déjeuner pendant des générations

Baker's Cocoa

Il est absolument pur, convenable à la santé et il a l'arome naturel et délicieux des meilleures amandes de cacao.

Manufacturé au Canada

WALTER BAKER & CO. Limited

Maison fondée en 1780

MONTRÉAL, CANADA DORCHESTER, MASS.

ESSAYEZ
LE DEJEUNER SPECIAL
du Ritz-Carlton à $1.50
Servi de midi à 2.30 tous les jours

207-4-6-10-13

IMMEUBLES et Occasions d'AFFAIRES

MAISON CONFORTABLE A VENDRE
AVENUE LORNE

Maison en brique solide, façade en pierre, en bon état. Trois étages et sous-sol, onze pièces. Cette offre s'impose naturellement à quiconque cherche une résidence privée dans un voisinage tranquille et d'accès facile.

THE CRADOCK SIMPSON COMPANY
EDIFICE TRANSPORTATION
120 RUE ST-JACQUES. MONTREAL.

ETA - 1881 - BLIE

La même vieille maison digne de confiance, avec des prix toujours populaires.

La Cie E. CAVANAGH Limitée,

Quincaillerie, Huiles, Peintures
Fournitures de Plombiers et de Moulin

TELEPHONES BELL
Main 3407-3408-3409

935-945 rue Notre-Dame Ouest, Montréal
(ANGLE RUE DES SEIGNEURS

The Phœnix Bridge & Iron Works, Ltd

83 RUE COLBORNE

Entrepreneurs en construction d'acier, Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes.

83 RUE COLBORNE

184-M-a-n

AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la Compagnie de chemin de fer "Montréal et Sud-Ouest" (Montreal & South-Western Railway & Power Company), s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session, pour obtenir une loi amendant sa charte (1 Geo. V., 2ième session, Ch. 82,) de façon à lui accorder un délai additionnel pour commencer les travaux qu'elle est autorisée de faire.

H. A. BEIQUE,
Procureur de la Compagnie du chemin de fer Montréal et Sud-Ouest.
191-15-22-29-6-13-déc

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, par Daniel Percy Gilmor, d'un acte autorisant le Barreau de la province de Québec de lui permettre de pratiquer le droit.

Montréal, 30 Octobre, 1913.
BROWN, MONTGOMERY & McMICHAEL,
Procureurs du requérant. 182-26

AVIS que la Corporation des Dames de l'Asile de Montréal pour les Orphelins Catholiques romains s'adressera à la Législature de cette Province, à sa présente session, pour demander une loi spéciale amendant la loi 2 George V, chapitre 125, à l'effet de donner un titre clair aux acquéreurs de l'immeuble qu'elle occupe actuellement pour les fins d'un asile pour les Orphelins Catholiques romains et faisant partie des lots numéros 266 et 267 du cadastre du quartier St-Laurent, à Montréal, nonobstant toutes prétentions ou droits que peuvent avoir des tiers et notamment les héritiers et représentants légaux de feue Dame Josephte Cotté, l'honorable Maurice Laframboise et François Alfred Chartier Larocque, et aussi la Communauté des Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, dites Sœurs Grises.

Montreal, 19 novembre, 1913.

GEOFFRION, GEOFFRION, & CUSSON, Procureurs de la Requérante.
196-30

PETITES ANNONCES

A VENDRE

A VENDRE. — 2 "Express" à bras. S'adresser 75 rue St-Jacques.

ENTE, ACHAT et ECHANGE

Satisfaction Rapide Assurée

Toutes personnes désirant acheter, vendre ou échanger tous commerces, propriétés, terres, peuvent s'adresser à moi en toute confiance, étant certain de leur donner promptement toute satisfaction. PLUSIEURS BARGAINS à échanger TERRE contre propriété — BOUTIQUE DE BARBIER très bon marché, cause santé, THEATRE vues animées sans licence, quartier populeux, MEUNIER, 117 rue Saint-Denis, coin Dorchester. Phone Est 6202.
200-9-$-P-A

A VENDRE

AVENUE MARCHMONT (haut de Westmount). Résidence isolée de sept pièces sur grand terrain. Ameublement compris dans le prix. A. W. D. Howell, 120 rue St-Jacques.
207-6-P-A

A VENDRE

A VENDRE, Plusieurs Epiceries, Magasins de cigares, de Merceries, Maisons meublées pour louer des chambres, Vues Animées, et autres commerces. Aussi désirez-vous vendre n'importe quel commerce, Adressez-vous à Jean Castelli, 120 rue Ste-Catherine Est, (Bâtisse "La Patrie"), établi dans cette ligne depuis 23 ans. Tél. Est 4563.
209-6-$-P-A

COMBUSTIBLE A VENDRE — Bois pour allumer le poêle, $2.25 ; érable coupé, $3.25 ; blocs de moulins, longueur de poêle, $2.00 ; blocs d'épinette, $2.50 le voyage. Aussi charbon anthracite. Livré dans n'importe quelle partie de la ville. "MOLASCUIT" pour chevaux. J. C. MACDIARMID No 8 Canal Bassin, coin des rues Guy et William. Téléphone Main 452.

AGENTS DEMANDES

AUX AGENTS. — Il s'agit d'un article nouveau et de vente facile. Un magnifique Crucifix lumineux, qui recueille la lumière du jour et qui, la nuit venue, laisse voir la figure de Notre Sauveur distinctement dans l'obscurité de la chambre. Demandez dès aujourd'hui des détails gratis. Fisher Ford Mfg., Co., 31 rue Queen O., Toronto, Ont.
203-29-2-4-6-9-11-déc.-P-A

AIDE DEMANDÉE

Ayez une position du gouvernement. Gros salaire. Demandez des détails. Franklin Institute, Dep't 821 H, Rochester, N. Y. 179-$-n-P-A

LIQUIDATION
CHEZ JOSEPH SAUVE

1369 NOTRE-DAME O.

En face du théâtre Family

Tout son stock de bijouteries, diamants, et argenterie, etc., etc., doit être liquidé pour cause d'expropriation ; en plus un encan aura lieu tous les lundis et samedis jusqu'à épuisement du stock.

Venez et emmenez vos amis.

TEL. MAIN 4661
206-30-P-A

Double Chance

S'il vous plaît, un coup d'épaule à un compatriote pur sang. Vous serez payés et grassement payés. Je veux et puis fournir aux districts de Joliette et de Montréal d'abord et ailleurs ensuite, la force électrique à dix piastres par force, cheval vapeur et la lumière électrique à une piastre et demie par lumière de seize chandelles. Mais il faut un peu d'argent, c'est compris.

Les banques persistent à dire qu'il n'y a pas d'argent.

Je m'adresse directement au peuple du Canada par la voix des journaux sachant par expérience qu'il a le cœur à la bonne place, et qu'il ne reste jamais insensible à un appel digne de lui.

Etant notaire pratiquant, secrétaire-trésorier de deux municipalités scolaires, courtier en assurance, industriel, membre du service civil du Canada, forestier catholique et membre de l'Alliance Nationale, Ed. de plus, ayant été cultivateur authentique, commis-marchand, gérant de banque, membre du service civil provincial, délégué à l'exposition universelle de Chicago en 1893, manufacturier et membre du Parlement de Québec, élève du collège de l'Assomption et du grand séminaire de Montréal, je demande à chacun de mes anciens et actuels compagnons d'armes, et, à toute personne et société quelconque de me prêter pour deux ans, une à cinq piastres, suivant capacité, et à date de l'échéance, chacun de mes dits créanciers recevra le double de ce qu'il m'aura prêté, et, ainsi aura contribué à une excellente œuvre économique et nationale. Ecrivez-moi votre nom et votre adresse correctement et adressez à J. B. TREFFLE RICHARD, notaire, à L'Epiphanie, comté de l'Assomption, Canada. 208-2-$-P-A.

MARIEZ-VOUS — Journal matrimonial renfermant des annonces de gens à marier de toutes classes, riches, pauvres, jeunes, vieux, protestants, catholiques, envoyé GRATUITEMENT. THE CORRESPONDENT, Toledo, Ohio.
193-26-P-A

CARTES

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, No 262 Dorchester Ouest. On nettoie les tapis, répare les meubles, les matelas aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 285-n

POUR REPARATION de dynamos, moteurs et autres appareils électriques. S'adresser à la Cie International d'Electricité, 97 rue Bleury. Tél. Bell Main 2101. 97

Compagnie du Cimetière Mont-Royal

AVIS est par le présent donné que la compagnie du cimetière Mont-Royal, s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa présente session, pour obtenir une loi l'autorisant à développer et aliéner certaine propriété non requise pour les fins de cimetière ; céder du terrain pour rues et ruelles ; tracer des rues d'une largeur moins que celle requise par la loi, sujets du consentement de la ville d'Outremont, autorisant la ville d'Outremont à faire des arrangements avec la compagnie pour les développements de la propriété de la compagnie, octroyer des exemptions ou faire des arrangements spéciaux en rapport aux taxes et repartition et mettre à exécution telles restrictions et servitudes au sujet de la classe de bâtisses à être érigées, lignes de bâtisses, etc., sur la propriété de la compagnie, suivant qu'il sera convenu mutuellement ; autoriser les corporations scolaires à octroyer telles exemptions pour taxes et répartitions ou faire des arrangements spéciaux y ayant rapport suivant qu'il peut-être convenu mutuellement et pour autres fins.

A. FALCONER,
Procureur des requérants.
Montréal, le 18 novembre, 1913.
197-n

LE NOUVEAU "JEWEL" COLUMBIA

$55.95

Achètent cette machine et 12 registres à double disque

A conditions convenables

Voici une machine à prix populaire, et qui est complète sous tous rapports.

Faite en quart de chêne. De tonalité et d'apparence parfaites. A un couvercle détachable et toutes les dernières améliorations du Columbia.

Pour ce prix nous incluons 12 régistres Columbia à double disque — 24 morceaux — de votre choix, et mille aiguilles assorties.

Conditions de paiement pour convenir à l'acheteur.

FOISY FRERES

210-216 RUE SAINTE-CATHERINE EST, Angle Sanguinet

Dépt. du gros et du détail

JOUEURS CONDAMNES

ILS PAIERONT L'AMENDE OU IRONT EN PRISON.

Les vingt-trois personnes trouvées dans la maison de jeu, No. 321 Boulevard St-Laurent, et que la brigade des mœurs avait arrêtés ont comparu hier après-midi, devant le magistrat Lanctôt; tous ont plaidé coupable et ont été condamnés à $5 d'amende.

Quant au tenancier de cette maison sa cause a été remise au 12 courant.

Les quatre Chinois accusés aussi d'avoir joué au No. 14 Lagauchetière-Ouest, ont plaidé coupable et ont été condamnés par le même magistrat, à $5 d'amende chacun.

LA RUE ST-CHARLES

Cet avant-midi, les commissaires auront une conférence avec le maire et les conseillers de la municipalité du Sault ad Récollet, au sujet des travaux à exécuter dans la rue St-Charles. Une partie de cette voie publique appartient au Sault, et certaines difficultés ont retardé jusqu'ici l'exécution des travaux. Le but de la conférence est d'en venir à une entente.

D. GAGNON & CIE MAGASIN A RAYONS

ANGLE SAINT-LAURENT ET DORCHESTER

Lundi, le 8 décembre, fête de l'IMMACULEE CONCEPTION, notre magasin sera fermé toute la journée

Nous commencerons notre semaine de ventes mardi matin avec des Bargains plus grands que jamais.

Tapis, prélarts, rideaux, couvertes, confortables, merceries, cotons, toiles, tapisseries, étoffes à robes, soies, bas, gants, dentelles, notions. Epiceries, granit, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Faites vos achats de Noël au Magasin Gagnon et économisez votre argent

35 douzaines de nouvelles tuques en laine pour garçons et fillettes, les plus nouvelles à 50c.

16 douzaines de nouvelles capines de dames, toutes les couleurs, faites avec gorgettes et rosettes, prix spécial $1.00.

100 pièces de belles étoffes à robes, noires et de toutes les couleurs, marquées à prix spéciaux, pour mardi, 49c.

300 paires de couvertes de laine blanches de $3.75 à $2.99.

75 paires d'extra belles couvertes, de fabrique anglaise, belle laine pesante, riche qualité de $6.25, en vente à $4.99.

250 MANTEAUX ET COSTUMES POUR DAMES

Nouvelles marchandises reçues en novembre, prix marqués bien bas et nous ôterons encore 20 p.c. Venez les voir.

Nous avons l'agence des Patrons Butterick. Le cahier de modes d'hiver est en vente à 25c avec patron gratis

Les hommes les mieux mis portent aujourd'hui des vêtements Semi-ready.

Ces vêtements conviennent aux hommes qui savent qu'"il n'y a rien de trop bon pour eux"—et celui qui pense que le Semi-ready n'est pas de sa classe est vraiment d'un autre monde.

La confection spéciale par expert est le fait d'un Département de Commande Spéciale, où les vêtements sont faits sur mesures, d'après les dessins Semi-ready, et avec les tissus Semi-ready.

$18. à $45.

Aussi bon que vous puissiez désirer,

Aussi bon marché que vous puissiez raisonnablement exiger.

Haut de la ville :
RILEY HEBN
Angle des rues Ste-Catherine et Peel

Partie Est :
EUG. BOURASSA & CIE
411 rue Ste-Catherine Est, angle St-Christophe

Bas de la ville : Angle du Bureau de Poste.
ROD. SANGSTER Jr
Angle des rues St-Jacques et St-François-Xavier

LE VERITABLE IDEAL CANADIEN

LA SERIE DES CONFERENCES D'HIVER DE L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE LIBERALE EST BRILLAMMENT INAUGUREE HIER SOIR

Devant un enthousiaste auditoire de 1,000 à 1,500 jeunes libéraux l'hon. M. Lemieux expose avec son éloquence coutumière quelles doivent être les aspirations des jeunes Canadiens

DISCOURS DE MM. L. J. GAUTHIER, D. A. LAFORTUNE, R. L.CALDER, CHS.QUERY, ETC.

C'est par une enthousiaste réunion que les membres de l'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal ont inauguré hier la série de conférences données sous les auspices des Jeunes par les chefs libéraux. Plus de huit cents jeunes libéraux assistaient à cette réunion et ont été vivement intéressés par la conférence de l'honorable M. Lemieux, sur la question de la marine. Il a aussi dit quelques mots sur la cherté de la vie L'honorable M. Lemieux était accompagné de MM. L. J. Gauthier, député de St-Hyacinthe, D. A. Lafortune, député de Montcalm, Chs. Quéry, R. L. Calder et plusieurs autres orateurs. Les Jeunes leur firent une ovation à leur entrée dans la salle.

M. Amédée Monet, le populaire président de l'Association, présidait la réunion. En quelques mots, il dit le but des conférences d'hiver, souhaite la bienvenue aux orateurs puis cède sa place à M. Chas. Quéry qui ouvre l'assemblée en traitant de la grande question à l'ordre du jour, la cherté de la vie, due aux trusts, aux entrepots frigorifiques et à l'imprévoyance, à l'incurie du gouvernement Borden; le chef du parti conservateur ne veut rien faire pour améliorer le sort de l'ouvrier canadien parce que les capitalistes et les têtes dirigeantes du parti tory se sont unis pour pressurer le peuple du Canada. M. Quéry fait aussi l'éloge de la députation libérale de la Chambre des Communes.

Le président présente ensuite le conférencier de la soirée, l'hon. M. Lemieux.

L'HON. M. LEMIEUX

C'est sans doute parce que je suis devenu l'un des doyens de la députation libérale au parlement d'Ottawa, que vous m'avez invité à inaugurer la série de vos conférences d'hiver. Je vous suis reconnaissant de l'honneur que vous me faites.

Il fut un temps, où, moi aussi, j'appartenais à la jeunesse libérale et en remontant le cours des années, je me rappelle que l'un des hommes les plus brillants de ma génération, était le père de votre président. Orateur aimé des foules, debater puissant, homme aux convictions profondes, l'ancien député de Napierville était une personnalité. Je souhaite à son fils une carrière politique aussi honorable que la sienne.

Vous ne sauriez croire, messieurs, comme ces deux mots : JEUNESSE LIBERALE, sonnent agréablement à l'oreille. C'est que vous représentez un état d'âme que tous vos aînés aiment à revivre et que vous incarnez une idée. La plus généreuse et la plus noble qui soit dans le domaine politique.

Servir les partis victorieux, c'est souvent s'asservir. Mettre ses talents au service de l'idée libérale, c'est se constituer l'avant-garde du progrès dans l'ordre et la liberté.

Entre parenthèses, me permettrez-vous de vous dire que si le talent est un merveilleux outil aux mains de la jeunesse, le plus puissant levier après la religion, c'est le caractère. L'amour du travail, la sobriété, la persévérance dans l'effort, le sens de l'honneur, voilà le secret du succès dans la vie. Et si j'avais un modèle à vous citer au moment où vous entrez dans la carrière, je vous dirais: "Marchez sur les traces de notre illustre chef, Sir Wilfrid Laurier, dont la vie publique, et privée est toute d'honneur et de désintéressement".

Et maintenant, si vous le voulez bien, nous allons causer politique. Il y a en ce moment, une question qui prime toutes les autres : LA CHERTE DE LA VIE. J'ai eu l'occasion d'étudier ce problème angoissant avec les ouvriers de la partie Est, il y a quelques jours. Il ne faut pas être longtemps au contact de ces travailleurs pour savoir ce qu'il en coûte d'élever et de nourrir une famille en ces temps de vie chère. Nous voilà au seuil de l'hiver et pas n'est besoin d'être grand prophète pour prédire qu'au prix fabuleux où se vendent le charbon et les aliments, avec le chômage déjà commencé et la réduction des heures de travail dans les grandes usines, nous sommes face à face avec la misère.

Le tarif et les TRUSTS sont grandement responsables de la cherté de la vie. Abolir les droits de douane sur la nourriture du pauvre et régulariser les grandes combinaisons commerciales qui pressurent les consommateurs, voilà ce à quoi s'est appliqué le président Wilson aux Etats-Unis depuis le 4 mars dernier.

Et c'est ce que M. Borden, premier ministre du Canada néglige de faire, bien que le problème économique soit le même au Canada qu'aux Etats-Unis.

Le parti conservateur est voué au protectionnisme et il est contrôlé par les TRUSTS, gouverné par une caste, —celle des privilégiés, le ministère Borden laisse s'amonceler l'orage. Il se croit à l'abri derrière les remparts des TRUSTS et ne se soucie pas des petites gens dont se compose la masse des consommateurs.

C'est au son de la lyre, qu'Amphion bâtissait les murs de Thèbes. C'est au chant de l'hymne impérialiste que notre gouvernement jingo espère tromper la faim du peuple.

Oui, c'est avec les trois dreadnoughts construits dans les chantiers anglais, c'est avec le donquichotisme du Colonel Hughes et ses randonnées à travers l'Europe, que M. Borden compte etcamoter le prochain verdict.

Le Jingoisme a produit son effort maximum le 21 septembre, 1911. Il a donné le pouvoir aux tories, — mais depuis ! Depuis, les tories gouvernent, mais jamais la crise monétaire et le prix de la vie n'ont atteint le degré d'acuité que nous constatons en ce moment.

Et ce qui est plus grave encore, notre pays, le plus grand et le plus ancien des Dominions — a été réduit au rang de la Malaisie. Pendant que l'Australie et la Nouvelle Zélande assumaient fièrement leur défense, le Canada gouverné par les jingos, reprenait piteusement le chemin abandonné de Downing Street et sollicitait humblement de M. Churchill la faveur de payer tribut.

Lisez la presse tory, entendez les discours tories, et quelle en est la note dominante ? Le Canada est impuissant à organiser sa défense et doit accepter la tutelle de M. Churchill, le premier Lord de l'Amirauté. En retour, le Canada aura, dit-on, voix au chapitre dans les Conseils de l'Empire.

Il a été établi que cette promesse de participation du Canada dans les Conseils de l'Empire, est un leurre. M. Asquith et M. Harcourt ont catégoriquement déclaré que seul, le Parlement Impérial, aurait la direction de la politique étrangère de la Grande-Bretagne.

Mais nos jingos canadiens, de connivence avec les jingos de Londres, persistent à se payer de mots en payant d'audace.

Le temps est venu de dire à M. Borden : "Vous n'avez pas mandat pour "vous immiscer dans les affaires du "Royaume-Uni. M. Asquith peut se "passer de vous. Votre devoir de "tous les instants, c'est de vous occuper des intérêts du Canada — de "votre pays, dont vous êtes temporairement le premier serviteur."

Et à M. Churchill il faut tenir ce simple et clair langage : "Vous avez "été trompé par les jingos canadiens "qui conspirent avec les jingos de "Londres. Les Canadiens n'entendent "pas que l'on dispose d'eux sans mandat exprès. Le Parlement Canadien "est aussi libre, aussi autonome dans "ses attributions que le Parlement "Impérial. Vos discours et vos écrits "sur la politique anglaise sont admirables, mais vos "lettres — ou plutôt vos ordres — au gouvernement "canadien sont détestables."

J'ai fait allusion à la crise économique. Elle n'est pas sans remède — du moins espérons-le — mais la crise politique — celle qui affecte l'autonomie canadienne — est autrement grave dans ses conséquences.

A Londres et à Ottawa, un groupe puissant, disposant de ressources financières considérables, alimentant

(A suivre à la page 5)

LES HOMMES DE VILLE-MARIE

LE PROGRAMME DE LA FETE DE LUNDI PROCHAIN.

Le comité d'organisation du 225e anniversaire de la Congrégation des hommes de Ville-Marie a définitivement arrêté le programme de la fête. La cérémonie qui sera sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, aura lieu lundi prochain, 8 décembre, dans l'église Notre-Dame et commencera à sept heures et demie précises du soir.

Il y aura procession solennelle autour de l'église. Le discours de circonstance sera donné par M. l'abbé R. Labelle, p.s.s., curé de Notre-Dame. Le chœur de Notre-Dame, aidé de quelques artistes des autres maîtrises, exécutera le programme musical sous la direction de M. l'abbé Bonhier, p.s.s. Les places du centre de la nef, seront réservées aux délégués des autres paroisses. Les dames ne seront admises que dans le plus haut jubé. Tous les bons serviteurs de la sainte Vierge sont cordialement invités à prendre part à cette brillante démonstration.

AVIS AUX MEDECINS

MM. les Médecins pourront s'assurer l'assistance toujours si appréciable d'une garde-malade diplômée en s'adressant à L'Association des Gardes-Malades de Ville-Marie, 773 St-Denis. Tél. Est 3446, aux conditions suivantes :

Assistance en obstétrique	$1.00 et plus	
Visites subséquentes . .	.35c	"
Assistance à une opération	$1.00	"
Pansement de chirurgie .	.35c	"
Cas de médecine, par visite	35c	"
Cas des pauvres, gratis.		

203-1-a-D

Les DENTISTES GENDREAU

ont transporté leurs bureaux

Au No 535 rue St-Denis

Tél. Bell Est 2916.

NOS DENTS sont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN (incorporé), 162 rue St-Denis, Montréal. 84-m-j-e-s-D

The Arbour Hotel Company

LIMITED

CAFE ouvert jour et nuit

Cuisine et vins de choix.

Salons particuliers.

187 BLVD. ST-LAURENT

Café Tél. Est 5483. Hôtel Tél. Est 4619

PRESQUE UNE EMEUTE

LES CAPRICES D'UN OUVRIER EN GREVE.

Benny Scanshy, tailleur de profession et demeurant rue Marquette, No 1507 a provoqué presque une émeute, hier, vers une heure de l'après-midi sur la rue St-Laurent, près Marie-Anne.

Scanshy qui est un des ouvriers en grève de l'établissement Vineberg, refusait de circuler et était cause d'un rassemblement ; malgré les remarques du constable Pominville qui voulait disperser le rassemblement, Ssranshy fit le récalcitrant et Pominville se vit dans l'obligation de l'arrêter.

Ce fut le signal du tumulte : une centaine environ de collègues du tailleur firent de vains efforts pour retirer Scranshy des mains de l'agent. Le capitaine Naeglé appelé sortit et après quelques bousculades réussit à rétablir l'ordre.

LE BANQUET FIELDING

C'est mardi prochain, le

9 COURANT

qu'aura lieu au Ritz-Carlton, le banquet offert à

L'HONORABLE M. FIELDING

à l'occasion de sa rentrée dans le journalisme comme directeur du "Telegraph".

Sir Wilfrid Laurier et plusieurs personnalités importantes du parti libéral y prendront la parole.

On peut se procurer des billets au prix de $4.00 aux bureaux du "Daily Telegraph", de "La Presse" et du "Canada".

Pour nos lecteurs

IMMEUBLE ET AUTOMOBILISME

Comme on a déjà pu le constater nous donnons journellement une attention plus spéciale au service de l'immeuble et nous consacreront désormais chaque samedi, une page spéciale à l'automobilisme.

Ces articles seront certainement bien appréciés de nos lecteurs, ils résumeront les faits du jour et de la semaine, et ils seront tout spécialement soignés.

LA FONTAINE MOLSON

ELLE EST ACCEPTEE OFFICIELLEMENT PAR LA VILLE.

La Société de Prévention contre les Cruautés aux Animaux, par son secrétaire, a demandé à la ville d'accepter officiellement et de prendre soin de la fontaine qu'elle a fait ériger à la mémoire de feu M. Markland Molson, dans le Square Dominion.

Les commissaires ont accepté le don généreux de la société, la remerciant en même temps d'avoir pris l'initiative d'élever un monument à la mémoire d'un citoyen universellement respecté.

L'IMMACULEE CONCEPTION

Lundi, fête de l'Immaculée Conception, le "Canada" ne sera pas publié

CE PROJET D'ANNEXION

MONTREAL ET MAISONNEUVE SE COMMUNIQUENT LEURS VUES.

Les commissaires ont reçu hier, une communication du secrétaire-trésorier de la cité de Maisonneuve, au sujet du mouvement d'annexion qui se fait par certaines municipalités ou par quelques quartiers de la cité de Montréal, et au sujet des bills qui sont présentés au cours de la présente session de la Législature.

Après avoir considéré cet intéressant message, les commissaires ont chargé leur secrétaire d'informer le conseil municipal de Maisonneuve qu'ils ont pris connaissance du mouvement d'annexion en question, et que le département en loi et la délégation municipale ont reçu instruction de s'opposer à ce projet, quand il sera soumis à la législature. En même temps, le bureau des commissaires prend acte de la déclaration faite par le conseil municipal de Maisonneuve qu'il est étranger à ce projet, et qu'il n'y donne pas son concours.

VOIES URINAIRES

MALADIES DE LA PEAU

MALADIES VENERIENNES

Dr G. ARCHAMBAULT

Heures de Bureau 8—10 a.m. 1—3 p.m. 7—9 p.m.

TEL. EST 3963

377 rue ST-DENIS

"DESJARDINS"

FOURRURES

EN GROS ET EN DÉTAIL

Pour l'élégance, la qualité et le confort, nos vêtements de fourrures pour dames et messieurs sont incomparables.

SPECIAL POUR QUELQUES JOURS :

Paletots Fourrés

Des centaines de magnifiques paletots doublés en rat musqué canadien naturel et garnis en belles fourrures de toutes sortes.

Prix extrêmement avantageux.

Ne pas manquer de venir nous faire une visite.

Très grand choix de cravates, étoles, manchons, cazques, etc., etc.

Belles robes de voitures à bon marché. Assortiment unique à Montréal de robes de MUSK OX.

Tout acheteur est assuré d'un gain de 40% rien que sur la qualité de nos fourrures.

Chas. Desjardins & Cie LIMITEE

136 RUE ST. DENIS

MONTREAL

NOTA. — Ateliers spéciaux pour réparations et transformations d'articles de toutes sortes, même ne sortant pas de la maison.